



Stratégies des associations de producteurs en zone d'activité pétrolière en Amazonie Equatorienne

*Influence des compagnies pétrolières et de l'Etat sur les dynamiques
d'action collective*



Mémoire préparé sous la direction de **Luis Orozco**, Maitre de conférence en sciences économiques à l'Université Toulouse - Jean Jaurès.

Présenté et soutenu par **Axel Boyon**, étudiant en cinquième année de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse

Année universitaire 2014-2015

Avertissement

Les propos développés dans ce document n'engagent que son auteur.

L'Institut d'Études Politiques de Toulouse, l'Institut de la Recherche pour le Développement ou le Laboratoire Etude et de Recherche sur l'Economie, les Politiques et les Systèmes Sociaux ne saurait en être tenus pour responsables.

Remerciements

Mon stage en Equateur au sein du programme Monoil m'a apporté beaucoup plus que je ne saurais l'exprimer. Il est la source d'une très grande satisfaction et de nombreuses rencontres que je n'oublierai pas.

Je tiens tout d'abord à témoigner ma gratitude à Luis Orozco qui m'a guidé dans la rédaction de ce mémoire de fin d'étude. Je lui suis très reconnaissant de ses conseils avisés et des moments partagés durant les deux dernières semaines de terrain en Amazonie.

Je tiens à remercier Denis Requier Desjardins qui m'a permis de réaliser ce stage et qui m'a guidé durant ma première semaine de terrain à Dayuma et Pacayacu.

Je souhaite également témoigner ma reconnaissance à Sylvia Becerra et Laurence Maurice, coordinatrices du programme Monoil, qui m'ont fait confiance et ont suivi mon parcours sur le terrain.

Une pensée également pour Daniela, Eva, Fatou, Guilhem, Marianne, Lucie et Natacha, mes compagnons de route avec qui j'ai partagé mon quotidien sur le terrain et qui vont me manquer. Je vous remercie des instants de joie partagées, des longues discussions instructives et éclairantes et de ces moments de vie en commun qui ont fait de mon stage un plaisir au quotidien.

Je souhaite également remercier Mehdi Saqalli pour les débats que nous avons eu et les instants partagés durant son passage à Quito qui ont nourris mon travail de recherche.

Je tiens également à remercier l'équipe de l'IRD à Quito, Olivier Dangles, Aida Melgalejo, Marie Garino, Yván Cangas, Sophie Cauvy et Emile Faye pour leur accueil à la représentation qui m'ont guidé dans mes premiers pas dans la capitale. Un grand merci également à Magali Dumond qui ma fait découvrir la vie *quiteña*.

Je veux remercier les responsables des ministères équatoriens et des conseils provinciaux pour leur accueil au sein des institutions. Une pensée en particulier à Téodoro Vega, Paolla Millan, Facundo, Consuelo Barrera, Beehnes Valladaien, Edwin Palacios et Edwin Herrera qui m'ont beaucoup aidé à comprendre les politiques publiques équatoriennes.

Je tiens à remercier tous les représentants d'associations qui m'ont accueilli et particulièrement Vicente Aguinda, Miguel Bustamante, Luis Granda et Victor Paredes. Je leur suis reconnaissant du temps qu'ils m'ont accordé et que nous avons partagé.

Je tiens enfin à témoigner mon immense gratitude à Oscar Herrera et Carmen Armijos ainsi qu'à Belia Vaca et Gallo Rodriguez de m'avoir accueilli chez eux durant mes recherches en Amazonie. Je les remercie de leur soutien quotidien et de leur bienveillance.

Liste des acronymes

AGRODUP: Asociación Agro artesanal Dureno Pacayacu

AMAZNOR: Desarrollo Sostenible de la Frontera Amazónica Norte del Ecuador

CEFA: Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture

CISAS: Centro de Investigación y Servicios Agrícola de Sucumbíos

CECOPAT: Association du réseau de commercialisation Café Cacao à General Farfán

CODENPE: Consejo de Desarrollo de las Nacionalidades y Pueblos del Ecuador

COICA: Coordination des Nation Autochtones du bassin amazonien

CONFENIAE: Confédération des nationalités de l'Amazonie Equatorienne

CONGOPE: Consorcio de Gobiernos Autónomos Provinciales Del ECUADOR

COOTAD: Código Orgánico de Organización territorial Autonomía y Descentralización

CRS: Catholic Relief Services

ECORAE: Institut pour l'Ecodéveloppement de la Région Amazonienne Equatorienne

ENIEP: Estrategia Nacional para la Igualdad y la Erradicación de la Pobreza.

ERA: Escuelas de la Revolución Agraria

FDA: Front de Défense de l'Amazonie

FEC: Fondo Ecuatoriano Canadiense

FEPP: Fondo Ecuatoriano Populorum y Progreso

FAO: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FOCAN: Fédération des organisations paysannes d'Aguas *Negras*

FOCAP: Federación de Organizaciones Campesinas de Pacayacu

FOCLA: Fédération des Organisations Paysannes de *Lago Agrio*.

FORCCOFESSEC: Fédération des Organisations Paysannes du Cordon Frontalier Equatorien de Sucumbíos

GAD: Gobierno Autónomo descentralizado

GAPO: Gobierno Autónomo Provincial de Orellana

GAPS: Gobierno Autónomo Provincial de Sucumbíos

GIZ: Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit. Société allemande pour la coopération internationale.

HAP: Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

IEPS: Intendencia de l'Economie Populaire et Solidaire

INDA: Instituto Nacional de Desarrollo Agrícola

INIAP: Instituto Nacional Autónomo de Investigaciones Agropecuaria

IICA: Institut Interaméricain pour la Coopération et l'Agriculture

INCCA: Instituto Nacional de Capacitación Campesina

KOICA: Agence de coopération bilatérale de Corée du Sud

LOEPS: Ley Orgánica de Economía Popular y Solidaria

LORSA: Ley Orgánica Del Régimen de Soberanía Alimentaria

MAGAP: Ministerio de Agricultura Ganadería Acuacultura y Pesca

MCDS: Ministerio Coordinador del Desarrollo Social

MIES: Ministère de l'Inclusion Economique et Sociale

OCKIL: Organisation des communautés Kishwa de Loreto

SENPLADES: Secretaria Nacional de Planificación y Desarrollo.

PRAS: Programa de Reparación Ambiental y Social

PAM: Petroamazonas

PDOT: Planes de Desarrollo y Ordenamiento Territorial

PROERA: Programme Equatorien de Réactivation de l'Agriculture

UCANO: Unión de Campesinos de Nor-Oriente

WWF: World Wildlife Fund

Unité de mesure

Dans toute la suite de ce document, le poids du quintal correspondra à 100 livres, soit 45,36 kilos. Les producteurs l'utilisent comme unité de mesure tout comme les institutions qui la reprennent dans leurs textes de lois et résolutions.

Termes Espagnols

Comuna: Territoire possédé par un groupe indigène disposant d'un droit de propriété collectif sur la terre.

Costa: Région littorale de l'Equateur

Derrame: Fuite de pétrole brut ou d'eau de formation liée à l'activité pétrolière

Esclavitud: Condition d'esclavage

Hacienda: Grande propriété agricole appartenant à un propriétaire terrien où travaillent des journaliers, le plus souvent sans terres.

Minga: Historiquement, Travaux communautaires dans le secteur de l'agriculture effectuée par les communautés indigènes. Le terme s'est aujourd'hui popularisé à tous les types de travaux collectifs.

Sierra: Région Andine de l'Equateur

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
Liste des acronymes	5
Unité de mesure	7
Termes Espagnols	7
<u>TABLE DES MATIERES</u>	8
<u>INTRODUCTION GENERALE</u>	13
<u>PARTIE 1: ANALYSER LES DYNAMIQUES D'ACTIONS COLLECTIVES DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE EN AMAZONIE EQUATORIENNE</u>	19
CHAPITRE 1 PROBLEMATIQUE, CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE	21
I) QUESTIONNEMENT DE DEPART; PRENDRE EN COMPTE L'ACTIVITE PETROLIERE DANS LES STRATEGIES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES PRODUCTEURS	21
II) CADRE THEORIQUE	23
A) Les actions collectives comme vecteurs de changement des politiques publiques	24
B) L'action collective dans le secteur de l'agriculture, de l'étude de l'intérêt des acteurs à l'analyse des réseaux sociaux	27
C) Activité pétrolière et externalités sur les territoires	31
III) METHODOLOGIE	33
A) Analyse du cadre législatif et des bases de données publiques	33
B) Méthodologie des entretiens semi directs	34
C) Présence aux réunions entre responsables associatifs et représentants de l'Etat.	38
D) Délimitation géographique de l'étude	39
E) Difficultés et limites rencontrées	40
CHAPITRE 2: HISTOIRE DES ASSOCIATIONS ET DES POLITIQUES PUBLIQUES AGRICOLES EN EQUATEUR	43
I) BREVE DESCRIPTION HISTORIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE DE L'EQUATEUR	43
II) COOPERATIVE ET ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS, UN LIEN HISTORIQUE AVEC L'ETAT	44
A) A l'échelle nationale; une histoire récente marqué par la révolution nationale de Rafael Correa	45
B) A l'échelle de la Région Amazonie, une histoire de colonisation récente qui influence le processus associatif	48
III) L'AGRICULTURE, PARENT PAUVRE DE LA REVOLUTION CITOYENNE	53

A) Un passé de domination des grandes exploitations et de l'agro-industrie	53
B) La politique publique en discours: cadre idéologique de l'action agricole dans la révolution citoyenne	55
IV) DAYUMA ET PACAYACU, SIMILARITES ET DIFFERENCES DE DEUX PAROISSES EN ZONE D'ACTIVITE PETROLIERE	61

PARTIE 2: LES ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS EN AMAZONIE, STRATEGIES DE DEMANDE D'AIDE ET TENTATIVES DE COMMERCIALISATION EN ZONE D'INFLUENCE PETROLIERE **63**

CHAPITRE 1: PROPOSITION DE TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE ETUDIE **65**

I) LA COMMUNAUTE, «VIDE JURIDIQUE» DU MODELE DE DECENTRALISATION	65
A) La communauté, héritage du modèle des pré-coopératives du IERAC	65
B) Liens entre communautés et conduite des projets agricoles	66
II) UNE GRANDE DIVERSITE DES ASSOCIATIONS RENCONTREES	68
A) Les Associations agissant au sein d'une comuna indigène	68
B) Les associations de demande d'aide pour le compte d'une communauté.	69
C) Les associations à objectif de commercialisation	71
III) REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TYPES D'ASSOCIATIONS ET FACTEUR D'APPARITION SUR LE TERRITOIRE	76
A) Type de production des associations par Canton	76
B) Conditions d'apparition et de structuration des associations en fonction des caractéristiques des territoires rencontrés.	77

CHAPITRE 2: ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS: STRATEGIE DE DEMANDE D'AIDE ET NEGOCIATIONS ENTRE ACTEURS **83**

I) L'APPUI AU SECTEUR AGRICOLE: DIVERSITE DES MODES D'ACTION ET CONCURRENCE DES INSTITUTIONS D'APPUI A L'AGRICULTURE A ORELLANA ET SUCUMBIOS.	83
A) Aperçu de l'action du Magap en Amazonie	83
B) L'action des Gouvernement Autonomes Décentralisés pour l'appui au secteur productif	86
C) Appui des acteurs internationaux au secteur de l'agriculture	87
D) Morcellement des actions et coordination limitée entre acteurs	88
II) ACTION COLLECTIVE ET STRATEGIE DE DEMANDE D'AIDE	91
A) Gérer la mosaïque de programme, l'action des leaders d'actions collective comme «courtiers» de projets d'appui à l'agriculture	92
B) Des Inégalités dans les zones, groupements et filières appuyées et stratégies d'adaptation	94
III) L'INVESTISSEMENT DES ESPACES DE NEGOCIATIONS AVEC LES INSTITUTIONS PAR LES ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS	97
A) Entre «Maquillage social» et «co-construction» de l'action publique, le cas de l'écriture des agendas productifs pour l'agriculture	97

B) La Mesa Agropecuaria: cadre de structuration des dynamiques associatives provinciales	100
CHAPITRE 3 COMPOSER AVEC L'HERITAGE PETROLIER: INFLUENCE DES ACTIVITES D'EXTRACTIVES SUR LES RELATIONS	
ENTRE ACTEURS DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE	105
I) INFLUENCE DU PATERNALISME PETROLIER DANS LA RELATION ETAT-CITOYENS EN AMAZONIE	105
A) Un transfert des logiques de revendications des entreprises pétrolières vers l'Etat par les communautés	106
B) Faire face à une culture de la demande	107
C) Méfiance vis-à-vis des acteurs publics et risque de dévoiement des politiques agricoles	109
II) LA PRISE EN COMPTE DU FACTEUR PETROLIER, ANGLE MORT DES POLITIQUES AGRICOLES	112
A) Mettre en place une politique publique agricole en zone d'influence pétrolière	112
B) Un effet très limité des mécanismes de redistribution et compensation pétrolière sur le développement de l'activité agricole	115
III) DES STRUCTURES SOCIALES AFFAIBLIES PAR LES EFFETS DU PATERNALISME PETROLIER	119
A) Le déplacement de l'effort d'investissement vers des acteurs extérieurs	119
B) Clientélisme et cooptation des leaders, à l'origine d'un processus de division des communautés	120
CHAPITRE 4: S'ASSOCIER OU NON, STRATEGIES INDIVIDUELLES DES PRODUCTEURS EN CONTEXTE PETROLIER	123
I) CONDITIONS DE PRODUCTION ET DES-INCITATION A LA MISE EN ASSOCIATION	123
A) Avantages de la mise en association mis en avant par les dirigeants associatifs	123
B) Un cout de la main d'œuvre journalière agricole indexé sur les salaires pétroliers	124
C) L'ABSENCE APPARENTE D'AVANTAGES ECONOMIQUES A LA MISE EN ASSOCIATION.	126
II) REINTEGRER LA MISE EN ASSOCIATION DANS LA GESTION DU SYSTEME D'ACTIVITE AGRICOLE	127
A) S'associer ou travailler dans l'industrie pétrolière	127
B) LA REDUCTION DE L'INCERTITUDE COMME STRATEGIE INDIVIDUELLE	129
C) L'ENTREE DANS DES CYCLES DE DESINVESTISSEMENT	131
III) STRATEGIE INDIVIDUELLES FORTES ET CONTEXTE DE MEFIANCE; LA RETICENCE DES PRODUCTEURS A TRAVAILLER EN GROUPE	134
CHAPITRE 5: LA COMMERCIALISATION COLLECTIVE COMME PRINCIPALE VECTEUR DE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF	137
I) UN PROCESSUS DE COMMERCIALISATION COMPLEXE: ATTEINDRE LES SEUILS DE QUANTITE POUR COMMERCIALISER «A L'EXTERIEUR»	137
A) Faiblesse de la production agglomérée et taille des associations	138
B) Rôle de régulation des prix à l'échelle locale	138
C) Des faiblesses dans les moyens économiques et logistiques préjudiciables à l'action des associations	140
II) UNE STRATEGIE DE MONTEE EN QUALITE PROBLEMATIQUE	143
A) Un effet limité de la contamination pétrolière sur le processus de montée en qualité	143

B) La difficulté d'exercer un contrôle sur la qualité.	146
III) GERER DANS LES STRUCTURES A PLUSIEURS ECHELONS; DES ENJEUX DE TRANSMISSION DE L'INFORMATION ET DE COHESION	149
A) La mutualisation les compétences et les moyens	149
B) Commercialisation et structure associative à plusieurs niveaux, une gestion problématique.	151
CHAPITRE 6: DISCUSSION SUR LE ROLE DU CAPITAL SOCIAL ET DES RESEAUX D'ACTEURS DANS L'ACTION COLLECTIVE	153
I) ROLE DES RESEAUX SOCIAUX DANS LES ACTIONS DES ACTEURS ASSOCIATIF	153
A) Adhésion des membres et réseaux d'acteurs	153
B) L'analyse des réseaux sociaux et du capital social comme source de compréhension de l'action des leaders	154
II) ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS ET ACTIVISME ENVIRONNEMENTAL EN REGION EQUATORIENNE, LES RACINES D'UN RESEAU SOCIAL COMMUN	156
A) UNE PLACE LIMITEE DE L'AGRICULTURE DANS LES REVENDICATIONS SOCIALES ET CAPTATION DU TEMPS DES LEADERS PAR D'AUTRES ACTIVITES.	157
B) UNE SUPERPOSITION DES RESEAUX D'ACTIVISME ENVIRONNEMENTAL ET DE DEFENSE DE L'AGRICULTURE	158
CONCLUSION	161
BIBLIOGRAPHIE	167
ANNEXES	173

Introduction générale

L'année 2015 apparaît comme une année charnière dans le cadre de plusieurs agendas politiques. La «Cop 21» pour le climat vise en décembre à trouver un accord contraignant pour limiter le réchauffement climatique et impulser la transition vers des «économies bas carbone»¹. Cette même année se clôt les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui visaient par une série d'objectifs à réduire la pauvreté à l'échelle mondiale dont le bilan est mitigé (Easterly, 2009). La conciliation de ces deux dynamiques de fond, socioéconomique et environnementale, fait cependant débat à l'échelle internationale et pose la question du modèle de développement pour les pays des Suds. La question est particulièrement prégnante dans le secteur de l'agriculture qui se situe à l'interface de ces problématiques. L'année 2014 est décrétée année de l'agriculture familiale par la FAO, thématique désormais rattachée à un objectif de sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Les exploitations familiales produisent encore 80% de la production alimentaire mondiale² et l'agriculture familiale est considérée comme un «moyen de stimuler les économies locales»². Elle est également mise en avant pour les «services éco systémiques» et la préservation de la biodiversité.

En Equateur, le développement des secteurs traditionnels tels que l'agriculture s'avère problématique, le modèle de développement se fondant sur la rente d'une industrie fossile; l'activité pétrolière. Le secteur devient à partir de 1973 une manne financière sans précédents pour l'Etat qui voit le PIB Equatorien augmenter de 25,3% en 1973. (Fontaine, Narvaez, 2006). Ce modèle extractiviste³ perdure jusqu'à la fin du XX siècle. Dès les années 1990, des débats questionnent la durabilité de ce modèle, interrogations réactivées récemment par la chute du cours du pétrole en 2015 (Fontaine, 2013). La question de la redistribution de la rente pétrolière au sein de l'Etat producteur est un enjeu politique majeur des Etats pétroliers et focalise les enjeux de développement (Ikein, 1990). L'équateur est également un pays à l'histoire agricole forte. Le pays connaît plusieurs âges d'or agricoles pour le cacao la banane et la crevette, activités qui marquent encore aujourd'hui les activités de la région côtière (Cepeda, Gondard, & Meunier, 2007). 29,3% de la population active vit aujourd'hui

¹ <http://www.cop21.gouv.fr/fr>

² FAO, 2014 <http://www.fao.org/resources/infographics/infographics-details/fr/c/272982/>

³ Extractivisme: Activité qui retire de grands volumes de ressources naturelles qui ne sont pas transformées, ou qui le sont de manière limitée. (Acosta, 2011)

officiellement de l'agriculture⁴ dans un pays qui peine encore à démocratiser l'accès à la terre, en particulier dans la *Sierra* (Brassel, Herrera, & Laforge, 2008) . Les luttes paysannes et indigènes pour une réforme agraire sont nombreuses tout au long du XX siècle (*Op cit*). Elles témoignent d'une tradition d'action collective forte qui s'est structuré en réaction au système des *haciendas* et des grands systèmes capitalistes de la côte. Ces actions collectives prennent cependant un nouveau tournant avec les réformes agraires et de colonisation de 1964 et 1973 (Gondard & Mazurek, 2001)

La quasi-totalité de la rente pétrolière équatorienne provient des provinces d'Amazonie d'Orellana et Sucumbíos. La région amazonienne équatorienne est demeurée durant longtemps très isolée du reste du pays. Elle fait l'objet d'un processus de colonisation à partir de la réforme agraire de 1964 Le gouvernement militaire au pouvoir favorise ce processus de colonisation en échange d'un accès à la propriété foncière. L'opportunité d'accéder à la propriété attire de nombreux agriculteurs pauvres qui se répartissent des terrains pré-délimités d'une cinquantaine d'hectares (Gondard & Mazurek, 2001). La colonisation de la région amazonienne équatorienne coïncide avec la signature des premiers contrats pétroliers en 1968. La persistance de l'isolement et le délaissement de l'Etat de cette zone ne permet cependant pas l'amélioration des conditions de vie des colons de manière significative. Malgré les fonds de développement adossés à la rente pétrolière, le taux de pauvreté y est de 70%, contre 35% au niveau national (Bustamante & Jarrin, 2007). Le nombre d'habitants en région Oriente ne dépasse pas 5% de la population nationale, ce qui limite son influence dans la sphère politique. De nombreuses actions collectives se mettent en place à partir des années 1990 pour réclamer une action de la part des compagnies pétrolières, puis de l'Etat pour améliorer les conditions d'existence au sein des deux provinces. La dégradation environnementale, médiatisée par le procès Texaco-Chevron, joue de même un rôle structurant dans les coalitions d'acteurs. Les associations de producteurs apparaissent également à partir des années 1990 dans les deux provinces. Situées à la limite de logiques d'actions sociales et économiques, leurs modalités d'action soulèvent une interrogation. Les associations peuvent chercher à commercialiser en commun, à obtenir de l'aide de la part des acteurs publics et privés ou encore de réduire les risques fonciers, environnementaux et économiques lié au contexte particulier des zones étudiées.

⁴ Censo de Población y vivienda, 2010

L'arrivée de Rafael Correa au pouvoir en 2007 amorce le début d'une politique de réinvestissement de l'Etat en Amazonie et d'augmentation des dépenses publiques. Ces dépenses sont largement financées grâce à la rente pétrolière, le gouvernement actuel ayant renationalisé la ressource et renégocié les contrats d'exploitation avec les entreprises privées. Cette nouvelle approche dite néo-extractiviste met en avant la redistribution de la rente pétrolière comme levier de modernisation de l'économie équatorienne. Elle est cependant également critiquée pour sa dépendance persistante à la ressource: «Il n'y a pas de changement substantif dans l'actuelle structure d'accumulation» (Acosta, 2012). Cette nouvelle donne constitue cependant un cadre d'opportunité inédit pour les dynamiques collectives en région Equatorienne. On suppose que les stratégies des associations de producteurs sont influencées par ce contexte particulier. On cherche donc à les étudier.

Dans quelle mesure les dynamiques collectives des associations de producteurs et les politiques publiques qui leur sont associées sont elles influencées par un contexte particulier d'activité pétrolière et d'agriculture de colonisation ?

Ce mémoire a pour but de caractériser les dynamiques collectives dans le secteur de l'agriculture. Elle s'intéresse tant aux stratégies individuelles de ses membres qu'aux logiques d'action des associations en tant qu'organisations. Nous nous intéressons en particulier à la manière dont sont influencées les organisations par trois particularités de la zone concernée; une histoire récente d'agriculture de colonisation, la présence d'activités pétrolières se développant au contact du secteur de l'agriculture et un récent réinvestissement de l'Etat dans les provinces amazoniennes de Orellana et Sucumbíos. Nos recherches se focalisent sur deux paroisses affectées par l'activité pétrolière; la paroisse de Dayuma dans la province de Orellana et la province de Pacayacu à Sucumbíos. Ces deux paroisses correspondent aux deux zones d'étude du programme de recherche scientifique ANR Monoil.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'ANR Monoil, Monitoring environnemental, santé société et pétrole en Equateur programme binational entre l'Equateur et la France prévu pour une période de 5 ans. Il a pour objectif «la description scientifique de la vulnérabilité humaine

aux changements environnementaux induits par l'activité pétrolière en Equateur»⁵. Le projet s'appuie sur une approche interdisciplinaire associant sociologie, économie, géographie, médecine, biochimie environnementale, agronomie et modélisation multi-agent. Il vise à assurer un meilleur suivi et une meilleure compréhension des impacts de l'industrie pétrolière en Equateur sur le plan environnemental, sanitaire et social. Les principaux objectifs de Monoil sont:

- 1) Identifier et cartographier les zones pétrolières en fonction de la vulnérabilité/capacité de leurs populations à faire face à la contamination environnementale ;
- 2) Mesurer les impacts des cocktails chimiques composés d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et de métaux lourds (plomb; Cadmium; Mercure; etc.) associés aux activités extractives sur les eaux (de pluie, de surface et souterraines), les sols et la chaîne trophique (poissons, mollusques, produits agricoles) ;
- 3) Comprendre les contraintes et les leviers de mise en œuvre de la réglementation environnementale censée réguler les activités pétrolières ;
- 4) Etudier les liens entre contamination environnementale et santé de l'échelle humaine (épidémiologie) à l'échelle cellulaire (biologie moléculaire, cytotoxicité);
- 5) tester un système innovant de dépollution de l'eau destinée à la consommation humaine.³

L'étude sur les dynamiques collectives des associations de producteurs en Amazonie s'inscrit dans la tâche n°2 du programme: «Pétrole, Culture du risque et Développement territorial». Elle contribue à remplir la rubrique n°4: «Analyse de l'impact économique de l'industrie pétrolière dans la dynamique de développement régional». Plusieurs mémoires ont déjà été réalisés dans le cadre de cette tâche sur les deux terrains d'étude ainsi qu'un doctorat actuellement en cours de réalisation.

Dans une première partie nous définissons notre problématique, notre cadre théorique, notre méthodologie et nous présentons le contexte des actions collectives et du secteur de l'agriculture en Equateur. Dans une seconde partie, nous analysons les stratégies de demande d'aide et les tentatives de commercialisation des associations de producteur dans un contexte d'influence de l'activité pétrolière. Nous proposons dans un premier chapitre une typologie des

⁵ Site ANR Monoil: <http://www.monoil.ird.fr/>

associations rencontrés sur le territoire d'étude. Dans le second chapitre, nous analysons les stratégies de demandes d'aides des associations de producteurs et les relations qu'elles entretiennent avec les acteurs publics dans des espaces de négociation et d'interaction. Dans le troisième chapitre, nous étudions l'influence de l'héritage pétrolier sur les stratégies des acteurs publics et des associations de producteurs et sur la relation entre ces deux types d'acteurs. Dans le chapitre 4, nous traitons les logiques individuelles poussant un individu à rejoindre ou non une association. Dans le chapitre 5, nous analysons les stratégies de commercialisation mises en place par les producteurs dans un contexte agricole difficile. Enfin, dans le chapitre 6, nous débâtons du rôle du capital social et des réseaux sociaux dans les stratégies individuelles et collectives des acteurs.

**Partie 1: Analyser les dynamiques d'actions collectives
dans le secteur de l'agriculture en Amazonie
Equatorienne**

Chapitre 1 Problématique, cadre théorique et méthodologie

Tout d'abord nous définissons notre problématique. Nous exposons ensuite le cadre théorique de notre étude qui associe la littérature sur l'étude des politiques publiques, les publications sur les dynamiques d'action collectives et les théories sur les impacts économiques de l'activité pétrolière. Enfin nous expliquons notre méthodologie qui associe l'analyse de textes de lois et de plans de politique publique, la conduite d'entretiens semi-directifs et l'observation de réunions publiques.

I) Questionnement de départ; prendre en compte l'activité pétrolière dans les stratégies individuelles et collectives des producteurs

Notre questionnement se fonde sur plusieurs constats vis-à-vis des habitants vivant en région amazonienne équatorienne. D'une part la région amazonienne équatorienne constitue un terrain d'étude aux dynamiques complexes. C'est une zone de peuplement récente marquée par une histoire de colonisation agricole impulsée par l'Etat. Les colons ont évolué dans un contexte difficile où le regroupement en pré-coopérative constituait l'une des méthodes d'entraide et développement commun. Aujourd'hui encore, l'agriculture représente la source de travail la plus importante en Amazonie Equatorienne. On peut dès lors supposer qu'il existe des dynamiques collectives dans ce secteur d'activité. Quels sont les objectifs de ces actions collectives et sur quelles bases sociales s'organisent-elles ?

Le territoire est également marqué par l'activité pétrolière qui a joué historiquement un rôle d'accélération de la colonisation et est liée à l'apparition des principaux axes de circulation. L'activité agricole se développe elle-même de manière préférentielle autour de ces grands axes. L'activité pétrolière représentante aujourd'hui l'activité dominante de la zone et a une influence prépondérante dans les stratégies des acteurs sur le plan économique. Les migrants identifient les emplois dans l'industrie comme une opportunité d'enrichissement. On peut donc supposer que l'industrie pétrolière a une influence sur les stratégies économiques des producteurs. En quoi ces stratégies individuelles influencées par l'activité pétrolière a elle des conséquences sur les actions collectives dans le secteur de l'agriculture ?

Par ailleurs, la zone amazonienne est un espace social conflictuel. On émet l'hypothèse que ces conflits sont liés à la recherche de moyens de subsistance et l'amélioration des différentes trajectoires individuelles des individus pour leur propre compte et pour leurs familles. Ces conflits sont également liés à la volonté d'obtenir des compensations suites aux

préjudices causés par la contamination pétrolière (Paichard 2013). Le combat contre la contamination environnementale et sanitaire apparaît comme une lutte structurante pour les habitants de la zone. Ceux-ci étant également des agriculteurs susceptibles d'intégrer des associations de producteurs, quels sont les liens entre ces deux types d'action collectives ? Existe-t-il une convergence des initiatives ? Quelle influence peut avoir les réseaux d'acteurs dans la proposition d'une alternative économique territoriale et sociale au développement de la Région Amazonienne Equatorienne, historiquement basée sur l'exploitation pétrolière?

Enfin, l'Etat équatorien a pris l'initiative depuis quelques années d'une série de politiques publiques en faveur de l'agriculture en Amazonie. Le réinvestissement de l'Etat en Amazonie offre une fenêtre d'opportunité inédite pour les associations dans les négociations vis-à-vis de l'appui au secteur agricole. Comment ces politiques publiques influencent les choix individuels et collectifs de ces acteurs ? Comment les associations prennent en compte ce «nouvel» acteur qu'est l'Etat dans leurs stratégies et objectifs? Comment la relation passée entre les producteurs agricoles et les industries pétrolières influence elle la relation actuelle entre les producteurs et l'Etat.

Les Associations de producteurs constituent le point commun de ces différentes interrogations. Leur étude nous renseigne à la fois sur les stratégies individuelles des acteurs, sur les stratégies collectives dans le secteur de l'agriculture, et sur les interactions entre le trio Etat-Associations-Industrie pétrolière. La complexité des liens unissant ce trio d'acteur les amènent à investir les champs économiques sociaux et politiques. Leur étude offre ainsi un angle d'approche hybride sur le territoire d'étude et la problématique des impacts de l'activité pétrolière. Nous synthétisons de cette manière notre problématique:

Dans quelle mesure les dynamiques collectives des associations de producteurs et les politiques publiques qui leur sont associées sont elles influencées par un contexte particulier d'activité pétrolière et d'agriculture de colonisation ?

On cherche à prendre en compte d'une part les stratégies des trajectoires individuelles dans le secteur de l'agriculture mais également les conséquences collectives que cela implique. Nous chercherons donc d'une part à Identifier les stratégies individuelles des acteurs et leur positionnement vis à vis des associations de producteurs. Nous identifierons par ailleurs quelles sont les objectifs des associations et voir comment elles pèsent dans les réseaux politiques et sociaux locaux pour les atteindre. Nous chercherons enfin à Identifier la

place des programmes d'aide étatique et des politiques publiques dans les dynamiques des coopératives agricoles.

Nous présentons par la suite le cadre théorique mobilisées dans le cadre de cette étude.

II) Cadre théorique

Les dynamiques d'actions collectives et leurs modalités constituent un sujet central pour la majorité des sciences sociales (sciences politiques, sociologie, sciences économiques).

L'action collective est définie comme l'action volontaire et intentionnelle d'un groupe qui a un intérêt partagé à d'accomplir un but commun et en retirer les bénéfices (Ostrom, 1990). Dans le cadre de notre sujet nous traiterons essentiellement les actions collectives ayant pour objectif, au moins en partie, l'amélioration des conditions de production, de transformation et de commercialisation des produits de l'agriculture. Notre principal objet de recherche constitue dans ce cadre les groupements de producteurs. Plusieurs appellations existent dans la littérature scientifique pour les qualifier; coopératives, Société Coopérative de Production, entreprises autogérées, organisations professionnelles. Deux critères sont fréquemment retenus pour les définir (Defourny, 1988) ; la répartition équitable des dividendes entre membres, La répartition du pouvoir de décision à part égale.

En Equateur, ces principes servent également à caractériser les coopératives et les associations d'économie populaire et solidaire dans la loi sur les coopératives de 1966 et la loi sur l'Economie Populaire et solidaire de 2011. Compte tenu de la très forte diversité des statuts juridiques qui régissent les groupements de producteurs, nous parlerons par la suite d'associations de producteurs ou d'associations pour désigner toute association, fédération, entreprise associative, coopérative ou organisation de producteur.

Nous différencierons cependant ces appellations du terme de communauté, bien qu'il soit parfois employé comme synonyme par les acteurs publics. Le terme de communauté est ici retenu au sens large comme un groupe lié par des liens sociaux, familiaux ou amicaux et s'auto-identifiant comme tel. On peut retenir comme critère d'auto-identification la démarche consistant à se déclarer comme communauté à la Junte Paroissiale⁶ à laquelle ils appartiennent. De même les pré-coopératives de l'Institut Equatorien de Reforme Agraire et de Colonisation

⁶ En Equateur, il existe trois types de Gouvernements Autonomes Décentralisés: Les conseils provinciaux (Province), les municipalités (Canton) et les Juntas Paroissiales (Paroisse).

(IERAC) se rapprochent plus d'une construction sociale et ne correspondent pas aux coopératives de production évoquées précédemment.

Dans le cadre de ce mémoire, trois types de littératures scientifiques sont mobilisées. Tout d'abord la littérature qui analyse depuis une soixantaine d'années les conditions de réussite et d'échec des actions collectives. D'autre part, les travaux qui analysent les liens entre institutions et groupes d'acteurs dans la mise en place d'une politique publique. Enfin, les recherches qui ont été menées en économie et en sociologie sur les impacts de l'activité pétrolière sur un territoire donné.

A) Les actions collectives comme vecteurs de changement des politiques publiques

Notre analyse de l'action publique se fonde sur les théories du changement institutionnel de Douglas North. « Les institutions sont les contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent des contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), de contraintes informelles (comme les normes de comportement, des conventions, des codes de conduite imposés) et des caractéristiques de leur application » (North, 1994). Toute norme est considérée par North comme un compromis entre acteurs. Cette théorie trouve son pendant politique dans le concept de « fenêtre d'opportunité » développé par Kingdon dans le cadre de l'analyse des politiques publiques (Kingdon & Danis, 2002). Ce dernier cherche à expliquer comment la conjonction de différents facteurs va permettre ou non la mise en place d'une politique publique: « la conjonction des problèmes, des solutions et de la motivation des acteurs se fait [...] de façon privilégiée, lorsque les dynamiques structurantes de l'action publique se rejoignent pour créer une occasion de choix sous la forme d'une fenêtre politique » (Palier & Yves, 2010). On peut donc supposer que les contextes de changement institutionnel tel que le réinvestissement de la région amazonienne par les politiques étatiques constituent pour les associations de producteurs une opportunité d'influencer les politiques publiques afin d'atteindre leurs objectifs.

Ceci implique deux choses pour notre étude. Tout d'abord, il est possible que les mobilisations collectives dans le secteur de l'agriculture soient directement motivées par la volonté de faire appliquer une réglementation ou d'en modifier le contenu. D'autre part, la relation qu'entretiennent les acteurs avec les institutions constitue un marqueur intéressant pour étudier les conditions de réussite ou d'échec des actions des associations de producteurs. La capacité ou non à saisir une fenêtre d'opportunité nous renseigne alors sur le degré de

structuration des réseaux d'acteurs. Ce raisonnement a déjà été appliqué vis-à-vis du secteur agricole pour montrer comment la mobilisation des réseaux d'acteurs influençait les conditions de mise en place d'une réforme. Maître d'hôtel, Bosc et Egg montrent que les filières du lait et du haricot au Costa Rica réagissent face à la libéralisation des marchés agricoles (Maître d'hôtel, Bosc, & Egg, 2008). La structuration différente de ces deux filières conditionne la capacité des acteurs à peser dans les négociations de la réforme. L'étude de leur relation aux institutions nous renseigne également sur les critères déterminants de la participation ou non aux associations. Koutsou, Partalidouet et Ragkos se focalisent dans leur étude sur les jeunes fermiers grecs. Ils montrent que la méfiance ressentie par certains de ces agriculteurs envers les institutions est également corrélée à une préférence pour les relations personnelles (Koutsou, Partalidou, & Ragkos, 2014). Cette préférence entrainerait une plus grande flexibilité des personnes et un plus grand investissement dans l'action collective. Le rapport des associations aux institutions constitue donc à la fois un volet de notre étude mais également un révélateur intéressant des caractéristiques des associations elles-mêmes.

Notre proposition de départ est donc que les politiques publiques ont une influence sur la réussite où l'échec des actions collectives. On fait l'hypothèse que les politiques publiques agricoles et les dynamiques collectives menées par les associations s'influencent mutuellement. Les actions collectives qui se manifestent par le regroupement de plusieurs associations jouent un rôle dans la définition des politiques publiques et la modification du cadre d'action dans lequel elles évoluent. Les conditions de réussite d'une action collective peuvent alors être étudiées à travers les interactions entre les représentants des associations et les différentes institutions publiques. Ces institutions incluent les ministères et leurs services déconcentrés, les Gouvernements Autonomes Décentralisés (GAD), mais également les entreprises publiques parmi lesquelles figurent Petroecuador et Petroamazonas.

Par ailleurs, l'analyse des politiques publiques met en avant le rôle de certains acteurs clefs dans la mise en place et la modification d'une politique. Le jeu des négociations de la norme se ferait par le biais de leaders sociaux, économiques et politiques qui ouvrent des espaces de discussion avec les institutions. Plusieurs champs d'étude s'y sont intéressés. Les «entrepreneurs politiques» sont définis comme des «défenseurs, prêts à investir leurs ressources - temps, énergie, réputation, argent - à promouvoir une solution en échange de gains futurs anticipés » (Kingdon & Danis, 2002). Ces entrepreneurs permettraient l'application des politiques publiques par la «mise en place d'arrangements informels», pour

faire face à «la capacité d'action limitée des gouvernements locaux et le manque de coopération formelle entre les différentes institutions de pouvoir» (Cevallos, 2014).

Les publications provenant des acteurs urgentistes⁷ et du développement évoquent le rôle de ces meneurs d'actions collectives sous le terme de «leaders communautaires». Ces leaders sont analysés comme des relais pour l'action des organismes extérieurs, en assurant un travail d'intermédiation entre un espace institutionnel et internationalisé et les groupes de bénéficiaires (Grunewald & Pirotte, 2005). Ces leaders acquièrent, au contact d'un nouveau secteur d'activité, des compétences spécifiques leur permettant de faciliter l'application ou de l'action d'une structure extérieure en influençant en partie la mise en place de ces mesures. Grünwald souligne cependant les risques de voir ces acteurs se transformer en *gatekeepers* vis-à-vis des groupes qu'ils représentent. Le *gatekeeper* est alors défini comme une personne qui utilise sa capacité à se positionner comme acteur incontournable dans la communication entre deux groupes et en tire parti à ses propres fins.

L'approche de l'anthropologie du développement cherche enfin à comprendre comment les dirigeants des sociétés locales effectuent un travail de «courtage» auprès des acteurs internationaux (Bierschenk, Chauveau, & De Sardan, 2000). «Les courtiers locaux en développement sont ces acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer des ressources extérieures relevant de l'aide au développement. [...] Ils sont censés représenter la population locale, ou en exprimer les «besoins» vis-à-vis des structures d'appui et de financement extérieurs». Cette notion de courtage tend à rendre plus neutre la fonction d'intermédiation, l'entrepreneur politique ou le *Gatekeeper* étant souvent suspecté de tirer profit de son pouvoir d'interface à des fins personnelles. A l'inverse, l'action de courtage peut également s'envisager dans une dimension collective lorsqu'une association, et non une plus une personne isolée, joue elle-même le rôle de courtier. Ankou Kossi explique à travers l'étude de l'association des ressortissants du village Enouli-Kodzoz-Aza comment l'intervention de l'association comme courtière de projet contribue à rebattre les cartes au niveau de la politique locale. L'association crée un nouvel espace de discussion et de négociation avec l'extérieur, espace jusque-là monopolisé par le chef du village et les enseignants de l'école primaire (Kossi, 2000).

⁷ Le mouvement urgentiste, également appelé humanitaire apparaît avec l'action de la Croix Rouge à partir de 1863 et connaît une croissance rapide dans la deuxième moitié du XX siècle ; Médecin sans Frontière en est l'un des représentants historiques.

Dans le cadre du réinvestissement de l'Etat en Amazonie, on observe l'augmentation du nombre de fonctionnaires présents sur le territoire et l'augmentation des budgets liés à l'appui dédié à l'agriculture. Nous supposons que les acteurs dialoguent avec les différents acteurs économiques et sociaux pour légitimer leur action. Les principes de participation citoyenne adossés au processus de planification constitueraient notamment un espace d'interaction entre associations de producteurs et Etat où les représentants d'association jouent un rôle important.

Nous proposons donc comme seconde hypothèse que la réussite des actions collectives comme des politiques publiques dépend de la capacité des dirigeants d'associations à constituer un maillon intermédiaire entre les représentants de l'Etat et les agriculteurs, mais également de leur capacité à se faire les intermédiaires entre plusieurs institutions publiques qui se concurrencent. L'étude des associations de producteurs peut elle-même être analysée à travers la littérature étudiant l'action collective et les réseaux d'acteurs.

B) L'action collective dans le secteur de l'agriculture, de l'étude de l'intérêt des acteurs à l'analyse des réseaux sociaux

Les analyses historiques de l'action collective cherchent à comprendre dans quelles conditions des individus partageant des objectifs communs vont choisir de coopérer. Un premier angle d'analyse des actions collectives vise donc à étudier en quoi les caractéristiques et les intérêts des acteurs les amènent à intégrer ou non une action collective. Le modèle dit «utilitariste» concentre son analyse sur la rationalité individuelle et sur l'intérêt des acteurs à coopérer. Il est supposé que les acteurs ont un intérêt plus ou moins fort à coopérer en fonction des gains qu'ils peuvent retirer et de l'investissement que l'action collective demande. Dans le cadre du secteur de l'agriculture, les intérêts et stratégies des acteurs s'inscrivent dans un «méta système» par lequel sont analysées les stratégies des agriculteurs. On observe aujourd'hui une diversification des activités des actifs et des familles vivant de l'agriculture (Paul & Bory, 1994). La diversification du portefeuille d'activité observée en Amazonie Equatorienne (Dumond, 2013) est donc à prendre en compte comme déterminant de l'engagement dans une action collective. L'action collective analysée sous l'angle utilitariste est sujette à des comportements de *free riding*: les acteurs maximisent leur intérêt personnel au détriment de l'intérêt collectif. Ce phénomène est théorisé par Hardin sous le concept de «tragédie des communs» dans le cadre de la gestion d'un bien collectif; les individus exploitent au maximum le bien jusqu'à la destruction de celui-ci (Hardin, 1968). L'étude des

caractéristiques d'un groupe nous renseigne également sur sa capacité à coopérer et éviter les comportements de *free riding*. Selon le paradoxe d'Olson, plus un groupe partageant un objectif commun sera important, moins il aura de chance de concrétiser son action (Olson, 1966). Ostrom caractérise pour sa part le principe des bassins communs de ressource qui associe des mécanismes d'incitation et de sanction que met en place le groupe lui-même pour se prémunir des comportements de *free riding* (Ostrom, 1990). A l'échelle de l'Equateur, l'étude des filières bananières de la côte montre comment les stratégies individuelles des acteurs les amènent à des comportements individualistes qui nuisent à l'action collective (Cepeda et al., 2007). En période de prix faibles, les producteurs vendent dans le cadre des associations qui garantissent un prix stable toute l'année. Lorsque les prix augmentent, les agriculteurs rompent leurs engagements et vendent séparément pour obtenir un meilleur prix (Cepeda et al., 2007). La faiblesse des mécanismes de contrôle au sein des associations empêche de prévenir ces comportements de *free riding*.

Le concept de commun a tout d'abord été conçu comme une ressource physique commune (une forêt, un lac, un pâturage) dont chacun pouvait tirer des biens de manière individuelle. Sa signification s'est cependant étendue dans son acception actuelle à la gestion de biens immatériels tels que la qualité d'un produit commercialisé en commun. Ces biens de clubs⁸ sont soumis aux mêmes problématiques que les communs. Des recherches sur les Appellation d'Origine Contrôlées montrent comment les stratégies individuelles tendent à minimiser les coûts de production une fois l'AOC obtenue, de sorte à atteindre la qualité minimum requise. Ce phénomène de limitation de la qualité peut aller jusqu'à mettre en danger l'AOC (Bélis-Bergouignan, Corade, Couret, & Pesme, 2008). Dans les pays en développement où les AOC n'existent pas de manière formelle, les stratégies de distinction d'un produit pour sa qualité ont été analysées par le courant des Systèmes Agroalimentaires Localisés (SYAL). Ces systèmes sont définis comme des ensembles « d'organisations de production et de service (unités de production agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de services, restauration) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique» (Muchnik, Requier Desjardins, Sautier, & Touzard, 2007).

L'analyse de l'action collective par le biais des intérêts des acteurs est complétée par l'étude des jeux sociaux dans lesquels s'inscrit l'action collective. La coopération des acteurs

⁸ Bien non rival mais dont l'accès peut être restreint à un nombre limité d'agents.

dépend du degré de confiance entre eux et d'une «logique de réciprocité»; «*Individuals who have faith in the willingness of others to contribute their fair share will voluntarily respond in kind.*» (Kahan, 2003). La foi envers les autres supplanterait l'incitation économique commune comme facteur d'engagement. Kahan explique également que la mise en place de mécanismes de sanction visibles peut amener les participants à penser que les autres ne sont pas disposés à coopérer et augmenter le climat de méfiance. Cette deuxième approche met en avant les processus d'apprentissage qui accompagnent l'action collective. L'augmentation des interactions au sein du groupe augmente le degré de confiance. Les acteurs s'inscrivent ainsi dans une histoire partagée qui a une influence sur leurs actions futures. Maître d'hôtel explique de ce fait comment un phénomène de «dépendance au sentier» qui affecte chaque action collective (Maître d'hôtel et al., 2008). En Equateur, des recherches sur la gestion des mangroves par les pêcheurs de coquillages ont montré comment ce degré de confiance avait un impact positif dans la gestion des espaces protégés, mais influait peu sur le respect des tailles minimales de prises par les coquillages (Beitl, 2011). Cette différence s'expliquerait par une configuration différente des institutions locales, dont l'action s'inscrit dans la défense des mangroves.

En Amazonie, le secteur de l'agriculture est particulièrement marqué par la présence d'intermédiaires qui profitent de l'isolement des exploitations pour acheter à des prix inférieurs à ceux du marché (Dumond, 2013). On peut de plus référencer sur la base de la littérature grise préliminaire des tentatives en Amazonie Equatorienne pour faire émerger des produits agricoles transformés liés aux cultures de café et de cacao (Oswaldo, 2011). La commercialisation en groupe peut alors représenter l'un des objectifs de l'action collective. Certaines associations mettent enfin en avant le caractère biologique de leur produit. On peut donc émettre l'hypothèse que les associations de producteurs en Amazonie ont notamment pour but de trouver des circuits de commercialisation alternatifs par le biais de la vente groupée, de l'augmentation de la qualité et de la transformation des produits vendus.

En Région Equatorienne, les liens sociaux entre individus s'inscrivent dans une histoire de colonisation récente. Les habitants des paroisses de Pacayacu et Dayuma proviennent de nombreuses provinces différentes et ne partagent qu'entre 30 et 40 ans d'histoire commune du territoire. L'importante taille des exploitations a contribué à maintenir durant un certain temps les familles, puis les communautés dans un certain isolement (Dumond, 2013). Dans ce contexte de changement, on suppose que le contexte social

particulier et les nombreux facteurs d'incertitude liés à la colonisation jouent un rôle dans la structuration des associations de producteurs.

Une dernière approche étudie l'influence de la structuration des réseaux d'acteurs sur la conduite d'une action collective. L'analyse des réseaux sociaux postule que la capacité des organisations à atteindre leurs objectifs économiques est conditionnée par le réseau social dans lequel elles s'inscrivent. Les acteurs sont avant tout analysés par le biais des liens qu'ils tissent avec les autres. Plus les acteurs appartiennent à des réseaux similaires, plus les liens entre eux seront forts. On peut alors considérer que «le degré de chevauchement de deux réseaux individuels d'amitiés varie directement en fonction de la force des liens que les individus ont l'un pour l'autre» (Granovetter, 1973). La force des liens entre individus d'un réseau ne détermine cependant pas à elle seule la volonté de ses individus de réaliser des objectifs communs. Granovetter met en avant l'importance des «liens faibles» permettant de lier plusieurs «groupes primaires» au sein d'un même réseau. La place de chaque acteur au sein d'un réseau peut ainsi être analysée en terme de centralité (*Centrality*), de proximité avec les autres membres du réseau (*Closeness*) ou encore d'intermédierité entre les membres (*Betweenness*). Des recherches ont montré l'influence de la position d'un individu au sein des réseaux sur sa propension à rejoindre une action collective. Plus un individu est intégré dans des réseaux diversifiés, plus il a de chances de rejoindre l'action (Crespo, Réquier-Desjardins, & Vicente, 2014). La taille et la densité du réseau qui sous-tend l'action collective ont également une forte influence sur les gains potentiels retirés collectivement (Gould, 1993).

Les membres des associations de producteurs s'inscrivent donc dans un certain nombre de réseaux professionnels, familiaux ou communautaires. Elle peut être elle-même analysée sous la forme d'un réseau d'acteur supplémentaire (Wasserman & Faust, 1994). Le degré de confiance des membres entre eux et la poursuite de leurs actions au sein de l'association dépendent alors du degré de superposition du réseau associatif avec d'autres réseaux. L'association serait elle-même influencée dans ses logiques de fonctionnement par les réseaux familiaux, sociaux et ethnico-culturels sous-jacents (Crespo et al., 2014). Etudier les liens entre membres de la coopérative permet de mieux comprendre les différentes logiques de prise de décision au sein de celles-ci. La position des leaders dans les réseaux d'acteurs est particulièrement étudiée. On fait donc l'hypothèse, d'une part que l'appartenance à certains réseaux d'acteurs est un facteur déterminant pour appartenir à une association et d'autre part que le degré d'intermédierité des dirigeants d'association a une influence dans la capacité des associations à accomplir leurs objectifs. On s'interrogera tout particulièrement sur les liens

entre les associations de producteurs et les réseaux de lutte contre la contamination pétrolière qui se sont structurés ces vingt dernières années (Yanza, 2014). L'activité pétrolière et ses externalités positives et négatives constituent en cela le troisième point à préciser de notre cadre théorique.

C) Activité pétrolière et externalités sur les territoires

Dans la littérature scientifique, le développement de l'activité pétrolière est fréquemment analysé comme une spécialisation économique du territoire qui a un impact sur les variables macro-économiques. Deux théories divergent alors pour expliquer ces effets.

Le syndrome hollandais, également appelé «malédiction de la richesse» la rente pétrolière est associée à la théorie de la "maladie hollandaise" qui explique comment le développement de l'industrie pétrolière se fait aux dépens des autres secteurs d'activités traditionnels (Corden & Neary, 1982). L'apparition de ce nouveau secteur d'activité entraîne un déplacement de la main d'œuvre au détriment des autres secteurs. De plus, la hausse des revenus tirés de l'activité pétrolière entraîne une demande accrue en biens de consommation non exportables, tel que la construction, qui provoque une hausse des prix. Cette hausse provoque à son tour une hausse des salaires des secteurs non pétroliers en diminuant leur compétitivité. Enfin, la hausse des exportations due à la vente de pétrole peut amener le taux de change à s'apprécier en pénalisant de ce fait les exportations des industries traditionnelles. Cependant, dans le cas de l'Equateur dont l'économie s'est convertie au dollar en 2000, on peut supposer ce phénomène inexistant. Pour sa part, Fontaine met en avant la dépendance de l'action publique à l'activité pétrolière dans le cadre de la redistribution des richesses (G Fontaine, 2002). Ne pouvant se passer de cette ressource, l'Etat se verrait contraint de dépenser une grande partie de la rente pour l'entretien de ses installations et la prospection de nouveaux gisements, délaissant ainsi les autres secteurs d'activité. La conjonction de ces différents facteurs entrainerait ainsi la déstructuration des secteurs d'activités non pétroliers et la substitution des produits de ces secteurs par une importation plus importante de produits de consommation courante.

La théorie de la base économique prend, quant à elle, le contrepied de «la malédiction hollandaise». Cette théorie apparaît avec l'étude de certains territoires ruraux dont l'attractivité ne s'expliquait pas par leur niveau de productivité. On identifie alors l'attractivité en fonction des flux de revenus qui le parcourent. On y distingue les emplois «basiques» et un secteur «domestique». Tout emploi est considéré comme basique dès lors que l'activité auquel il est

rattaché est surreprésenté sur le territoire par rapport à la moyenne des autres territoires. Cette spécialisation du territoire implique dès lors des exportations nettes et une entrée de revenus. Ce revenu supplémentaire constitue alors une base économique pour le territoire sur laquelle il fonde son développement. Les paroisses de Pacayacu et de Dayuma ayant un taux de spécialisation très important au niveau des emplois pétroliers, l'activité pétrolière peut être analysée comme une base économique propice au développement du territoire

L'impact économique des activités pétrolières sur le secteur de l'agriculture est donc, à priori, ambigu et peut être analysé de plusieurs manières. Il est possible que les revenus de l'activité pétrolière constituent une source de financement pour l'agriculture et pour des associations de producteurs tout en jouant le rôle de «tremplin» pour celles-ci. A l'inverse, l'attraction pour les emplois pétroliers et la hausse des salaires à l'échelle locale ou nationale peut pénaliser le dynamisme de l'agriculture et de ses actions collectives. La revue de la littérature semble nous indiquer un retard dans le développement du territoire amazonien exprimé à travers des taux de pauvreté plus importants (Bustamante & Jarrin, 2007). Les dynamiques collectives agricoles sont également plus structurées dans les provinces du sud de l'Equateur qu'en Région Amazonienne (Eberhart, 2007), bien que la colonisation récente joue également un rôle. On peut donc émettre l'hypothèse que l'attractivité de l'activité pétrolière nuit au développement de l'agriculture et aux dynamiques collectives qui lui sont liées.

L'exploitation de la ressource pétrolière est par ailleurs, fréquemment associée à une dégradation des liens sociaux sur le territoire. La division des communautés et chefferies traditionnelles dans un climat de «Pétroviolença» lie le pétrole à un contexte de forte tension (Watts & Marchal, 2004). Ce « complexe pétrolier » entraînerait un paternalisme fort entre les entreprises pétrolières et les communautés de la zone concernée (Op cit). Il serait notamment responsable d'un «Conflit distributif pour la rente entre groupe de pouvoir, qui à long terme consolide l'assistanat et le patrimonialisme, diminue l'investissement et la croissance économique» (Acosta, 2012). Ces processus de redistribution créeraient un attentisme vis-à-vis de la population qui concentrerait ses revendications sur la redistribution de cette rente, ce qui a pour conséquence de l'y aliéner. (Torres, 2001).

Dans la Région Amazonienne Equatorienne, cette redistribution prend plusieurs formes. Le mécanisme de redistribution de 12% des bénéfices de la rente pétrolière apparaît en 2010 suite à la réforme de la loi sur les hydrocarbures et est confié par l'Etat à l'entreprise publique *Ecuador Estrategico*. Il a pour but de mettre en œuvre des projets de redistributions et a déjà fait l'objet d'un mémoire dans le cadre du programme Monoil (Cevallos, 2014). La

redistribution de la rente pétrolière prend également la forme de négociations directes entre compagnies pétrolières et communautés dans le cadre de la nouvelle législation environnementale équatorienne (Juteau, 2012). Cette nouvelle législation tendrait à multiplier les contacts entre communautés et entreprises pétrolières, de même que les conflits au sein même des communautés. La réussite de l'action collective est conditionnée par des critères de confiance entre membres ainsi que par des critères de réciprocité (Kahan, 2003). On peut donc faire la proposition suivante: la division des communautés conséquentes aux négociations avec les entreprises pétrolières a une incidence négative sur les dynamiques d'action collective. Après avoir formulé nos hypothèses de travail, nous expliquons notre méthodologie basée sur la conduite d'entretiens semi-directifs et l'analyse des documents de politique publique.

III) Méthodologie

La méthodologie utilisée dans le cadre de ce mémoire mobilise croise trois méthode de collecte des données. L'analyse des textes de lois et des bases de données étatiques liées à l'agriculture nous renseigne sur le cadre d'action des politiques publiques agricoles en Equateur. La conduite d'entretiens semi-directifs avec les représentants d'associations et les acteurs publics du secteur agricole nous permet d'analyser les stratégies et les perceptions des acteurs qui agissent à l'intérieur de ce cadre et qui tendent de par leurs actions à le modifier. Enfin, l'observation de réunions publiques autour des thématiques agricoles nous informe sur les interactions existant entre ces acteurs et sur les grands axes de débat qui animent le secteur de l'agriculture.

A) Analyse du cadre législatif et des bases de données publiques

L'étude du cadre législatif et des bases de données a fait l'objet d'une démarche itérative en débutant par les documents les plus englobant pour ensuite se concentrer de plus en plus spécifiquement sur les politiques à l'attention des associations de producteurs et sur les politiques en région amazonienne.

L'analyse du plan Buen Vivir nous renseigne sur la place qu'occupent les activités agricoles dans la planification gouvernementale. Les lois relatives à l'agriculture permettent pour leur part de recenser les grands principes qui structurent l'action étatique vis-à-vis du secteur de l'agriculture, de même que les agendas de planification qui constituent des instruments de politique publique intéressants. Les lois définissant le cadre légal des

associations de producteurs offrent des informations quant au rôle escompté de ces associations pour l'Etat. On peut citer parmi ces différents lois et documents de planification la Loi Organique sur la Souveraineté Alimentaire (LORSA), la Loi sur l'Economie Populaire et Solidaire (LOEPS), l'Agenda pour la Transformation Productive en Amazonie (ATPA) et l'agenda agricole-productif de Orellana en 2014.

Cette revue des textes de lois et de la littérature grise trouvée sur les sites des ministères nous renseigne également sur la nature et les objectifs des programmes liés à l'agriculture. Les informations trouvées sur les sites des ministères devaient cependant être considérées avec prudence. Les programmes étatiques ont été refondus à l'occasion de la réélection de Rafael Correa en 2013. Certains d'entre eux n'ont pas été renouvelés mais figurent toujours sur les pages de présentation des ministères.

L'accès aux bases de données détaillant les budgets alloués aux différents programmes permet d'évaluer les niveaux de priorité de chaque programme et de définir quelles sont les cibles privilégiées. De plus, cet accès permettait d'apporter un éclairage plus chiffré aux propos recueillis durant les entretiens. D'autres bases de données permettent quant à elles d'obtenir des informations sur les caractéristiques générales des agriculteurs vivant à Orellana et Sucumbíos et d'effectuer des comparaisons avec les autres provinces. Parmi ces bases de données, on compte notamment le recensement agro productif de 2002, les bases de données relatives aux budgets participatifs délivrés par les conseils provinciaux et les bases de données détenues par les directions provinciales du Magap recensant les aides allouées aux différentes associations de producteurs.

Cette analyse préliminaire du cadre législatif et des données préexistantes a orienté l'élaboration des guides pour les entretiens semi-directifs.

B) Méthodologie des entretiens semi directifs

Après avoir justifié la méthode, nous expliquons l'élaboration des guides d'entretien et l'échantillon obtenu.

1) Justification de la méthode

L'entretien semi-directif constitue un compromis entre plusieurs méthodes. Il permet, de par son aspect directif, de fournir un cadre à l'entretien et de cibler les thèmes vis-à-vis desquels on sollicite des informations de sa part. La personne entretenue va alors «se placer

dans le cadre défini par les questions et se référer aux notions qui interviennent dans leur formulation.». (Fenneteau, 2002). Cette méthode présente cependant la limite de ne pouvoir explorer «l'univers mental» (*Op cit*) des personnes, ce qui empêche d'évaluer les mécanismes qui sous-tendent l'action des individus lorsque ceux-ci n'en ont pas conscience. L'approche non directive propose pour sa part un cadre d'entretien plus souple où l'enquêteur relance la personne interrogée sans orienter ses réponses, afin de lui faire «développer un discours en profondeur qui lui permet de découvrir progressivement certains éléments dont elle n'avait pas pleinement conscience». Carl Roger définit deux principes de cette méthode; l'attention positive inconditionnelle, se montrer intéressé par tout ce dont parle la personne, et l'attitude emphatique; «s'identifier à la personne que l'on écoute en cherchant à ressentir ce qu'elle éprouve (Rogers, 1945). Les entretiens sous forme semi-directive nous permettent ainsi de récolter à la fois des données objectives sur les activités des associations et des données subjectives sur les perceptions des acteurs.

La méthodologie de l'entretien semi-directif proposait plusieurs avantages pour notre enquête. D'une part, elle ne demande pas de moyens très importants ni de protocole de préparation contraignant comme cela peut être le cas pour les focus group. La méthode s'adaptait donc bien à la diversité des personnes interrogées et au choix de cibler, à priori, un échantillon de personnes sans toutefois s'y limiter. Il était de ce fait possible d'interroger de nouvelles personnes au fur et à mesure des rencontres sans modifier le protocole de recherche. L'entretien semi-directif s'apparentant à un dialogue, il est assez facilement accepté par les personnes rencontrées. La possibilité d'adapter la durée des rencontres aux disponibilités des acteurs était également l'un des avantages de la méthodologie de l'entretien.

2) Construction des grilles d'entretiens

Les entretiens réalisés ciblent principalement deux grands types d'acteurs; les représentants des associations de producteurs et les représentants d'institutions et de structures publiques dont l'action est portée sur l'agriculture. Un guide d'entretien a été réalisé pour chacune de ces deux catégories.

Le premier guide d'entretien a pour contrainte de s'adapter à la fois aux entretiens avec les responsables associatifs et ceux avec les membres des associations. Il comporte pour cela une partie sur les motivations individuelles des acteurs mais également sur l'analyse que chaque acteur fait des objectifs de l'association, de son histoire et de la trajectoire future qu'il

anticipe pour le groupe. Le guide d'entretien à l'attention des représentants des coopératives agricoles a été élaboré d'une part pour évaluer la perception qu'a l'individu de son engagement dans l'association, ses motivations ainsi que les logiques qui l'ont poussé à y entrer. Ces motivations sont analysées selon plusieurs formes. Elles peuvent être strictement économiques et sont testées par le biais de questions nous donnant des informations sur la nature des cultures et élevages menés. On postule que plus un agriculteur est spécialisé dans un type de produit, plus il va être incité à en tirer un meilleur prix par le biais d'une association. On suppose également des incitations de type social. La question "*¿En que ocasiones encuentren otros miembros de la asociación fuera de las actividades profesionales?*" permet ainsi de déterminer la proximité des liens entre membres d'une même association. Cette analyse des motivations individuelles est complétée par un questionnaire sur les stratégies collectives des membres à travers l'association et des moyens techniques et humains dont cette dernière dispose pour y arriver. Les moyens humains impliquent notamment les réseaux sociaux que peuvent mobiliser les acteurs et notamment leur capacité à toucher les milieux institutionnels. La question «*¿Cómo se relacionan con los representantes políticos de los GAD?*» cherche ainsi à définir le cadre des relations sur lequel peut s'appuyer l'association pour effectuer ses actions. On s'intéresse enfin au système de valeurs que peut véhiculer l'association à travers ses membres ainsi qu'à la culture commune qui amènera les membres de l'association à se positionner de manière individuelle et collective sur un thème en lien avec leur activité (la qualité des produits, les niveaux de contamination de leurs terres ou encore la priorisation des programmes d'appui de l'Etat). Une question sur la vision du futur a enfin été ajoutée afin de tester les capacités de projections des acteurs, non seulement pour leur association mais également sur le territoire vécu.

Le guide d'entretien à l'attention des acteurs publics est pour sa part conçu pour s'adapter à un panel d'acteurs plus diversifié; responsables ministériels, responsables des GAD, techniciens agricoles, responsables politiques locaux, acteurs de la société civile et représentants d'ONG en lien avec la thématique agricole. Le guide a également été établi pour prendre en compte plusieurs degrés de spécificité des informations données (Discours englobant sur les problématiques actuelles de l'agriculture et des associations de producteurs ou discours plus focalisé sur la région amazonienne, voir sur les paroisses d'études et sur certaines initiatives en particulier). Le discours varie fortement, et sans surprise, entre un directeur de département du ministère de l'agriculture et un technicien agricole d'une direction provinciale du même ministère. De ce fait, la grille d'entretien devait être assez souple pour

englober tous les points de vue. Les questions combinent deux types d'approches. Pour certaines questions, la personne interrogée est amenée à se prononcer sur les actions de son institutions à travers ses propres activités (*¿Cuáles son los programas en que se compromete usted respecto al sector agropecuario?*). Dans d'autres cas, le point de vue personnel de l'interviewé est directement sollicité et il est amené à porter un avis critique (*«¿Desde su punto de vista, cuales son los factores que limitan, hoy, las actividades agropecuarias Al nivel de la RAE?»*).

Dans les deux grilles d'entretien, les questions «objectives» (*“¿ Hoy en día, cuáles son las actividades de la asociación?”*) sont posées dans l'idéal avant les questions amenant une réponse «subjective» (*¿Hoy en día, piensa usted que la actividad petrolera tiene una influencia sobre las acciones de su asociación ?*). De même les questions de nature générale sont privilégiées en début d'entretien avant d'aborder des questions plus techniques (techniques de production, ou modalités d'application d'un texte de loi par exemple) afin de ménager une liberté de discours à la personne entretenue.

3) Echantillon des personnes interrogées

67 entretiens ont été effectués durant la période de terrain dont 20 ont été enregistrés. Ils se répartissent comme tel:

- 18 Entretiens avec des dirigeants d'associations (présidents, anciens présidents, secrétaires, trésoriers, gestionnaires)
- 6 Entretiens avec des membres juridiques ou commerciaux des associations
- 9 Entretiens avec des présidents de communautés et des agriculteurs n'étant pas membres d'associations
- 16 Entretiens auprès des ministères et organismes publics gérés par l'Etat dont 9 entretiens au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage de l'Aquiculture et de la Pêche (MAGAP), 2 entretiens à l'Institut National de Recherches Agronomiques (INIAP), 1 entretien au Secrétariat National de Planification et Développement (SENPLADES), 1 entretien au Ministère de Coordination du Développement Social (MCDS), 1 entretien à l'Intendance de l'Economie Populaire et Solidaire (IEPS), 1 entretien auprès

du Programme de Réparation Environnemental et Social (PRAS), 1 entretien auprès de l'Institut pour l'Ecodéveloppement Régional Amazonien (ECORAE).

- 11 Entretiens avec les représentants des GADs et les institutions qui leurs sont affiliées
- 4 Entretiens avec des représentants de la société civile
- 3 Entretiens auprès de représentants d'ONG menant des activités d'appui au secteur de l'agriculture

C) Présence aux réunions entre responsables associatifs et représentants de l'Etat.

Une troisième méthode de recueil de données consistait à assister aux réunions publiques entre les acteurs publiques et les agriculteurs. Plusieurs types de réunions ont été observés; réunion de concertation pour l'élaboration de documents de planification et de plans d'action de politiques publiques, réunion dans le cadre de programmes étatiques tel que la création de la frange de sécurité du parc Yasuni⁹, réunions de communautés souhaitant bénéficier d'un programme d'aide à l'agriculture, réunions entre associations dans le cadre de la *Mesa Agropecuaria*.

Cette approche était intéressante à plusieurs titres. Tout d'abord, elle nous permettait d'observer les relations qu'entretiennent les acteurs publics et les représentants d'associations et de communautés. Les réunions publiques revêtent en Equateur un caractère particulièrement important et restent le premier mode de communication entre les institutions et les citoyens dès lors qu'il s'agit de diffuser une information, ou d'obtenir un accord. Ces réunions constituent donc des espaces de négociation qu'il est particulièrement intéressant d'analyser dans le cadre des théories du changement institutionnel expliquées précédemment (North, 1994).

Dans le cadre de ces réunions, la posture observée était celle d'observateur complet dans laquelle le chercheur ne prend pas part à l'action et reste dans un strict rôle d'observateur (Gold, 1958). Cette attitude a été observée autant que possible, sauf lorsque les personnes présentes lors de la réunion sollicitaient directement une intervention. Martineau précise que le chercheur n'est jamais totalement soustrait à son terrain d'observation et qu'il exerce une

⁹ Suite à des violences en 2007 qui ont pu impliquer des peuples en isolement volontaires aux abords du Parc Yasuni, des mesures de conservatoires ont été prises par le MAE qui a conduit à la création de la Frange de Sécurité du Yasuni

influence sur celui-ci (Martineau, 2005) en fonction de ses propres caractéristiques (âge, sexe, origine). Pour certaines réunions observées en comité restreint, ce phénomène a pu modifier les discours. Dans le cadre d'autres réunions regroupant plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'acteurs, l'incidence est beaucoup plus faible.

Observer ces réunions permettait de remettre en perspective certains résultats obtenus par le biais des entretiens. Il était tout d'abord possible de pondérer certains points de vue, relevé durant les entretiens et répétés par les acteurs en réunion, en observant l'approbation dont elle faisait l'objet. Outre des points de vue spécifiques, la durée des débats sur les différents sujets abordés (transformation des produits, commercialisation, actions pour s'organiser) permet d'avoir une idée des problèmes jugés prioritaires par les acteurs, priorisation plus difficile à obtenir durant les entretiens semi-directifs, les questions posées proposant des thèmes de conversation. Le fait que certains sujets, fortement traités durant les entretiens, soient quasi absents des débats publics est à l'origine d'un questionnement important. De plus, assister à ces réunions permettait d'observer les rapports de force existants entre acteurs, rapports de force parfois directement exprimés par le nombre de personnes venues pour représenter une association. D'un point de vue pratique, les réunions étaient également un lieu privilégié pour rencontrer des acteurs clefs et établir un premier contact en vue d'un entretien.

Sur la base de cette méthode, une dizaine de réunions ont été observées durant la période de terrain. Celles-ci duraient entre 1 heure et 5 heures et rassemblaient entre 15 et 300 personnes. Leur observation a permis de collecter des informations intéressantes à analyser en complémentarité des deux premières méthodes.

D) Délimitation géographique de l'étude

L'étude se concentre sur les provinces amazoniennes d'Orellana et Sucumbíos et se focalisera sur les zones où coexistent les activités pétrolières et activités agricoles. La paroisse de Dayuma constituera un premier terrain de recherche. Celle-ci compte 156 puits sur son territoire dont 78% en activité (Paichard, 2012). De nombreux puits sont en cours de perforation. La paroisse fut de plus le théâtre d'une importante mobilisation communautaire en 2007 pour exiger de la part du gouvernement qu'il finance des travaux de bétonisation de la portion Coca - Dayuma pour laquelle il s'était engagé en 2005. La paroisse de Pacayacu est notre deuxième paroisse de référence. L'activité pétrolière y est plus ancienne et les réserves de pétroles plus épuisées qu'à Dayuma. C'est le cas dans la province de Sucumbíos dans son

ensemble qui a été exploitée plus précocement que dans la province d'Orellana (Cevallos, 2014).

Plusieurs éléments nous amènent cependant à élargir la zone d'étude à l'extérieur de ces deux paroisses. Tout d'abord, les producteurs de Pacayacu et Dayuma vendent à certaines associations situées dans les paroisses voisines¹⁰ qui nécessitent donc d'être également étudiées. De plus, les associations de Pacayacu et Dayuma s'inscrivent dans des réseaux d'acteurs provinciaux, soit par des réseaux de commercialisation communs soit par des instances de concertations provinciales (*La mesa agropecuaria* de la province d'Orellana par exemple). Les recherches se sont donc efforcées d'être le plus exhaustives possibles dans les paroisses de Dayuma et Pacayacu. A l'extérieur des deux sites de référence, les entretiens se sont concentrés sur des représentants d'associations qui avaient une influence sur les deux paroisses d'étude, ou sur les associations qui appartenaient au même réseau d'action¹¹ que des associations de Dayuma et Pacayacu.

E) Difficultés et limites rencontrées

Bien que le recueil de données et la réalisation des entretiens se soient globalement réalisés dans de très bonnes conditions, plusieurs difficultés sont apparues durant les enquêtes de terrain. L'accès aux bases de données relatives aux programmes du MAGAP n'a pas été possible malgré plusieurs demandes. Le système équatorien est assez bureaucratique, et le fait de travailler pour le compte de la coopération française nous obligeait à effectuer de longues démarches transitant par l'ambassade française et le Ministère des Affaires Etrangères équatorien. Malgré plusieurs requêtes au service des affaires étrangères du Magap, il n'a pas été possible d'obtenir l'accès aux données concernant les programmes d'appui à l'agriculture et aux associations de producteurs pour les provinces d'Orellana et Sucumbíos.

Les acteurs institutionnels et les représentants d'association se sont avérés être très disponibles. Les difficultés rencontrées se situent alors sur les gestions des biais durant les entretiens. Le contexte du procès Texaco-Chevron restreint la possibilité d'avoir un discours non biaisé vis-à-vis de la pollution pétrolière et les conditions d'existence des habitants des zones étudiées. Plusieurs témoignages évoquent la présence fréquente d'agents de Texaco-

¹⁰ Respectivement Dureno et El Dorado

¹¹ Le réseau de commercialisation du café robusta et du cacao qui regroupe actuellement 11 associations entre Orellana et Sucumbíos a été particulièrement étudié.

Chevron venant enregistrer des témoignages à décharge pour le procès. Relativiser la contamination pétrolière peut alors être pour les acteurs un positionnement risqué. La similarité des réponses est donc forte vis-à-vis de ce thème. Il est possible que le discours ait été «pré-structuré» d'une part par les actions répétées des ONG environnementalistes mais également par les programmes de recherche eux-mêmes qui interrogent les membres à plusieurs reprises, ce qui peut avoir un impact sur la spontanéité des réponses.

La crainte de la présence d'agents de Texaco-Chevron dans la zone engendre de plus un climat de méfiance vis-à-vis des enquêteurs étrangers. Il est arrivé plusieurs fois que nous soyons confondus avec des agents de Texaco, avec des représentants de l'Etat¹² ou encore avec des ONG. Les méprises à notre sujet peuvent entraîner plusieurs réactions. Lorsque nous sommes pris pour des agents de Texaco ou des représentants de l'Etat, un climat de méfiance s'installe et doit être dissipé. Lorsque nous sommes pris pour des représentants d'ONG les présidents peuvent modifier leurs discours en cherchant à obtenir un appui de notre part. Dans le cas d'une association ayant déjà obtenu des projets d'aide, le biais pourra constituer à accentuer la réussite de son association pour montrer qu'elle mérite d'être soutenue davantage. Dans le cas d'une association ayant peu d'aide, le représentant peut au contraire adopter une posture victimaire pour obtenir de l'aide, ce qui biaise le discours.

Les représentants d'associations et de communautés peuvent également montrer des réticences à répondre aux questions lorsqu'aucune aide directe ne leur sera apportée par la suite. La présence, dans le passé comme actuellement, de nombreux programmes de recherche dans la zone a tendance à lasser les interlocuteurs. Aux programmes de recherche s'ajoutent les mécanismes de consultation citoyenne¹³ qui accompagnent l'élaboration de tout nouveau plan de planification et mobilisent les responsables de la société civile. Face à la multiplication des sollicitudes, les dirigeants d'associations peuvent juger inutile de répondre, considérant que cela n'aura aucune retombée positive pour leur association

Le cas des entretiens menés avec plusieurs personnes à la fois constitue une autre difficulté à gérer. Certaines personnes contactées prennent l'initiative de convier des collègues de l'institution ou d'autres membres de l'association. Dans certains cas, une personne se greffe à l'entretien de manière impromptue. Il est alors délicat de demander à la personne de ne pas

¹² Le ministère de l'environnement est particulièrement décrié par les habitants d'Amazonie qui dénoncent sa politique de restriction de l'exploitation du bois et sa supposée complaisance vis-à-vis de l'activité pétrolière.

¹³ Les mécanismes de participation citoyenne sont régis par la Loi Organique de Participation Citoyenne de 2011

intervenir. Réaliser un entretien avec plusieurs personnes peut entraîner plusieurs difficultés. Un des interlocuteurs peut monopoliser la parole. Lorsqu'il existe un lien hiérarchique entre les personnes interrogées, les subalternes peuvent s'autocensurer. Même en l'absence de liens hiérarchiques, il est fréquent qu'un des interrogés soient reconnu comme ayant une légitimité à s'exprimer (une personne plus ancienne dans l'organisation, un président de communauté, un chef de famille). Enfin, la multiplication des personnes présentes tend à rendre le discours plus conforme au discours officiel pour le cas des ministères. Un entretien à plusieurs est également plus difficile à orienter, les personnes interrogées se répondant mutuellement. Deux personnes discutant librement entre elles au cours d'un entretien peuvent toutefois se révéler intéressant. Les personnes peuvent alors aborder certains sujets qu'il aurait été plus difficile d'aborder sans biais en posant la question.

Le fait d'enregistrer peut également être un facteur limitant dans la nature des réponses recueillies. Les acteurs institutionnels semblent habitués à être enregistrés mais vont moduler leurs réponses en un discours plus consensuel en se sachant enregistrés. Certains demandent à ce que le micro soit coupé pour pouvoir aborder certains thèmes plus librement. La question des impacts de l'activité pétrolière sur l'agriculture est un sujet délicat. Les représentants associatifs sont moins accoutumés à l'usage du dictaphone et émettent parfois des réticences. Sur les 67 entretiens, on note une dizaine de refus à être enregistré. D'autres n'ont pas pu être enregistrés pour des raisons techniques. Enfin, lorsque la personne interrogée n'était pas à l'aise ou méfiante durant l'entretien, l'enregistrement était remis à une rencontre ultérieure.

Notre méthodologie de recueil de données repose ainsi sur trois types de sources complémentaires; l'analyse des textes de lois et de politique publique, la conduite d'entretiens semi-directifs et l'observation de réunions de consultation et de négociations entre producteurs et acteurs institutionnels. Dans le chapitre suivant nous décrivons le contexte de notre étude marquée par une histoire particulière de colonisation récente en Amazonie Equatorienne.

Chapitre 2: Histoire des associations et des politiques publiques Agricoles en Equateur

Comme la majorité des pays d'Amérique Latine, l'histoire équatorienne est marquée tout au long du XX siècle par des luttes liées à la redistribution de la terre. La domination des propriétaires terriens et des grands industriels influence le secteur de l'agriculture et les politiques agricoles qui lui sont liées. La conquête de l'Amazonie est elle-même liée à l'épineuse question foncière. Dans un premier temps nous rappelons quelques éléments important sur le pays étudié, puis nous étudions l'évolution de l'agriculture et des politiques agricoles durant le XX siècle, à l'échelle nationale, puis à l'échelle de la région amazonienne. Nous décrivons enfin les deux paroisses faisant l'objet de notre étude; Dayuma et Pacayacu.

I) Brève description historique, sociale et politique de l'Equateur

L'Equateur se compose de quatre ensembles géographiques répartis sur 283 kilomètres carrés. La population de 15 millions d'habitant se concentre dans la partie andine et sur la cote¹⁴. L'archipel des Galápagos et la région amazonienne demeurent aujourd'hui peu densément peuplés comparé à la moyenne nationale de 60 habitants par kilomètre carré. La population équatorienne est marquée par sa diversité. La constitution de 2008 reconnaît 13 nationalités indigènes et afro-équatorienne. 25% de la population s'identifie à l'une de ces nationalités. Les Shuar, Kishwa, Waoranis et Cofanes sont notamment présents en Amazonie. Les mouvements indigènes, tout comme les mouvements syndicalistes apparus au XIX^o siècle ont contribué à l'apparition d'une société civile forte (Vaillancourt, 2010).

Longtemps marqué par une domination des élites de Quito et de La Sierra au cours du XX^o siècle, le pays va connaître plusieurs dictatures de 1963 à 1979. Cette période correspond au début de la colonisation de l'Amazonie et la signature des premiers contrats pétroliers en 1968 par le gouvernement d'Ibarra. Le secteur devient à partir de 1973 une manne financière sans précédents pour l'Etat qui voit le PIB Equatorien augmenter de 25,3% en 1973. (G Fontaine, 2008). L'apparition de cette rente facilite l'accès de l'Equateur aux marchés d'emprunts internationaux. Le pays multiplie sa dette externe par six entre 1978 et 1983 (G Fontaine, 2002) préfigurant le virage politique néolibéral du début des années 1980. L'application des plans d'ajustement structurels du FMI se poursuit jusqu'en 2005. Cette période est marquée par une très forte instabilité politique. Le président Gutierrez, destitué en

¹⁴ Respectivement désignées *Sierra* et *Costa*

2005, est le troisième président consécutif à ne pas terminer son mandat électoral. L'arrivée des gouvernements Palacios et Correa rompt avec cette instabilité politique.

Avec un IDH de 0,711, l'Equateur est aujourd'hui 98ème dans le classement mondial, à égalité avec son voisin, la Colombie. On observe de fortes inégalités entre territoires malgré une diminution récente des inégalités¹⁵ (Données Banque mondiale). 71% des habitants de l'Amazonie sont en situation de pauvreté contre 45% au niveau national (INEC, 2010). La nouvelle constitution de 2008 marque une évolution importante pour les droits sociaux et environnementaux. Le plan national du Buen Vivir est inspiré du concept kishwa *Sumak Kawsay* et met en avant les concepts de vie digne (Article 66 de la constitution) et de respect de la nature (concept 5 du Plan national Buen Vivir). L'agenda international des objectifs du millénaire pour le Développement va influencer la mise en application des principes du Buen Vivir qui se concrétisent par la stratégie nationale pour l'éradication de la pauvreté (ENIEP). Ces stratégies s'appuient sur la rente pétrolière qui finance les grands projets d'infrastructure. Le concept de néo-extractivisme défendu par le gouvernement Correa implique une rupture avec un modèle de développement uniquement basé sur la rente aux matières premières. La poursuite de l'extraction pétrolière rend cependant complexe la coexistence du développement équatorien avec les droits de la nature consacrés dans la constitution. L'avortement de l'initiative Yasuni ITT qui prévoyait d'éviter l'exploitation du pétrole situé sous le parc Yasuni est l'un des cas les plus emblématiques du tiraillement entre deux modèles de développement difficilement conciliables (Acosta, 2012).

L'histoire politique et sociale de l'Equateur va influencer le contexte d'apparition du mouvement associatif qui s'inscrit dans un coopératisme fort.

II) Coopérative et associations de producteurs, un lien historique avec l'Etat

Les dynamiques collectives en Equateur sont structurées par une histoire partagée avec l'Etat, les églises et les ONG de développement. En Amazonie, le mouvement associatif est beaucoup plus récent et s'inscrit dans un contexte de colonisation agricole.

¹⁵ Le coefficient de Gini de l'Equateur passe de 49,3 à 46,6 entre 2010 et 2012.
<http://datos.bancomundial.org/indicador/SI.POV.GINI>

A) A l'échelle nationale; une histoire récente marqué par la révolution nationale de Rafael Correa

Le coopératisme marque l'histoire des dynamiques collectives tout au long du XX^e siècle. La dernière constitution de 2008 marque un nouveau départ pour le secteur associatif. Au niveau agricole, le nouveau cadre juridique marque un infléchissement dans les politiques publiques du Magap.

1) Le coopératisme, phénomène politique stratégique en Equateur.

Le coopératisme apparait en Equateur à la fin du XIX siècle où il prend la forme d'activités d'entraides, et de caisses de secours mutuelles. Il tire parti d'une culture du travail collectif au sein des civilisations précolombienne, et entre autre sous l'empire inca où il est, entre autre, appelé *minga* (Da Ros, 2007) . Les mouvements coopératifs vont croitre tout au long du XX^e siècle en tirant parti d'une régulation étatique de plus en plus favorable. Le phénomène se concentre autour des pôles de Quito et Guayaquil. Dans la Sierra, il est soutenu par l'église catholique, fortement influencée par la théologie de la libération à partir des années 1960. A Guayaquil, le coopératisme est influencé par le parti libéral et quelques personnalités socialistes¹⁶. Il se rapproche des luttes syndicales.

En Équateur, l'État est le premier moteur de développement du secteur coopératif. Les deux grandes périodes de développement du mouvement coïncident avec l'instauration de nouveaux cadres juridiques. Une première loi en 1937 tend à «rationaliser» les mouvements paysans et amorce une première phase de redistribution des terres (Da Ros, 2007). Le véritable essor du coopératisme date toutefois de la *Ley de cooperativas* de 1966, toujours en vigueur. Dans son article 1, la loi définit les coopérative comme «*Sociétés de droit privés, formées par des personnes physiques ou morale qui, sans poursuivre un but lucratif, ont pour objectif de planifier ou mettre en œuvre des activités ou travaux d'intérêt social ou collectif par le biais d'une entreprise gérée en commun et créés sur les apports économiques intellectuels et moraux de ses membres*».

La loi définit également les grands principes du secteur coopératif, qui se retrouveront par la suite dans les statuts des associations de producteurs en Amazonie :

¹⁶ Virgilio Drouet notamment

- Egalité des membres dans la répartition des bénéfices (article 3)
- Création de la coopérative soumis à un régime d'approbation par l'Etat (article 7)
- Egalité des membres durant les votes (article 18).
- Redistribution équitable des profits entre membres selon l'investissement dans la coopérative (article 61).

Le nombre de coopératives passe de 1111 sur la période 1960-1964 à 3446 sur la période 1970-1974, soit une multiplication par trois (Da Ros, 2007). Cette croissance est soutenue par l'apparition à l'échelle nationale d'ONG de développement particulièrement actives dans le secteur du développement agricole. Les bailleurs de fonds internationaux font également leur apparition dans la décennie 1960 en Equateur, en particulier les agences d'aide américaines. Celles-ci souhaitent contrer l'influence de la révolution cubaine par la mise en place du programme de l'« Alliance pour le progrès » en Amérique Latine (Da Ros, 2007). La dépendance du secteur coopératif aux acteurs étatiques et aux ONG le rend plus vulnérable au virage néolibéral de 1984 impulsé sous la présidence de Cordero. La réduction des budgets de l'Etat et du soutien accordé au secteur associatif entraîne une forte diminution du nombre de coopératives. Celles-ci sont privées de leurs moyens et ne peuvent plus compter sur un appui étatique devenu distant. Le nombre de coopératives passe de 5744 sur la période 1980-1984 à 2686 en 2002 (DINACOO, 2002). Les coopératives de production occupent, aujourd'hui, une place restreinte au sein du mouvement coopératif. Elles représentaient 9,1% des coopératives recensées en 2002 (DINACOO, 2002) contre 61,4% pour les coopératives de service. Leur place est encore plus restreinte si l'on tient compte du pourcentage de membres par secteur coopératif (1,9%). On dénombre en 2002 242 coopératives de production pour 12 230 membres à l'échelle nationale.

Le faible degré d'autonomisation et de structuration du secteur coopératif équatorien l'amène également à être instrumentalisé à des fins politiques par des acteurs externes. L'Etat adopte de ce point de vue une stratégie qualifiée «d'infiltration» expliquée par Da Ros. Il tire parti de l'absence d'unité et de représentation nationale (Da Ros, 2007) au sein du mouvement coopératif et exerce un certain contrôle sur les activités productives par son biais. C'est particulièrement le cas durant la «colonisation» de l'Amazonie à partir de la réforme agraire de 1964. Le modèle coopératif y est utilisé comme un outil de gestion et de contrôle des migrants par l'Etat. Il confie à l'IERAC la gestion de pré-coopératives dont la création est une obligation pour les migrants qui souhaitent accéder à la terre (Dumond, 2013). La constitution

de ces coopératives suite à l'impulsion de l'Etat questionne la réalité sociale du phénomène coopératif qui n'aurait dans certains cas «*de coopérative que le nom*» (Flick, 1980). La forte croissance du nombre de coopératives peut être mise en relation avec des stratégies d'obtention de terre facilitée ou de crédits avantageux. Les coopératives sont de ce fait très dépendantes du cadre juridique dans lequel elles mènent leur action. La reconnaissance du secteur associatif par l'Etat devient plus importante avec les réformes initiées par les gouvernements de Rafael Correa.

2) La révolution citoyenne de Rafael Correa; nouveau cadre d'action pour les dynamiques associatives

Les deux mandats de Rafael Correa qui arrive au pouvoir pour la première fois en 2007, vont constituer un nouveau contexte institutionnel pour l'action des associations. Celui-ci rompt avec le modèle néolibéral et renoue avec une conception interventionniste et régulatrice de l'Etat dans le secteur de l'économie. Cette action passe notamment par la reconnaissance des différentes formes. Le secteur coopératif et associatif avait acquis une reconnaissance constitutionnelle avec la Carta Magna de 1998. Cette reconnaissance est confirmée par la constitution actuelle signée en 2008 qui précise dans son article 319 qu'«*est reconnu diverses formes d'organisation de la production dans l'économie, entre autre les formes communautaires, coopératives, entrepreneuriales publiques ou privées, associatives, familiales, domestiques, autonomes et mixtes.*».

La Loi sur l'Economie Populaire et Solidaire (LOEPS) de 2011 propose un cadre juridique inédit pour les associations à but lucratif. Celle-ci met en avant la structuration du secteur de l'économie populaire et solidaire comme moteur de développement économique et social. L'Etat cherche à soutenir ce secteur par une modification importante du code des marchés publics. La LOEPS impose la répartition d'un appel d'offre public entre plusieurs associations plutôt qu'à un seul fournisseur. Ceci a notamment permis le développement des associations de couturières et de menuiserie dans le cadre des appels d'offre liés au mobilier et aux uniformes scolaires (Entretien n°48, responsable de l'IEPS de Orellana). La loi crée également une Intendance de l'Economie Populaire et Solidaire spécialement dédiée au soutien des associations de ce secteur. Il semble cependant que les associations de producteurs soient encore peu intégrées à ce secteur. Les appels d'offre dans le secteur alimentaire sont encore aujourd'hui complexes et demandent le respect de nombreuses contraintes sanitaires.

Le respect de ce nouveau cadre juridique complexe par les associations semble lui-même problématique¹⁷.

Malgré un cadre juridique de plus en plus favorable, la relation actuelle entre l'Etat et les associations est loin d'être idyllique. Les associations sont particulièrement préoccupées par la mise en application du décret présidentiel numéro 16. Celui-ci est dénoncé par les grandes ONG nationales qui y voient une arme pour museler les contestations venues des associations. L'article 26.7 les empêchent de mener une «activité partisane» ou de «s'ingérer dans les politiques publiques en attendant à la sécurité interne ou externe du pays ou troublant l'ordre public.» Ce décret aurait servi à dissoudre l'association Pacha Mama après une manifestation mouvementée¹⁸. Le décret 16 contrôle également les activités des ONG internationales et prévoit leur expulsion lorsque celles-ci dévient des actions qu'elles déclarent. Enfin l'article 16 dispose des conditions de contrôle assez importantes qui obligent les associations à fournir de nombreux documents et rapports (article 40). Ce contrôle serait utilisé pour pouvoir dissoudre les associations critiquant trop fortement l'action gouvernementale.

Dans le secteur de l'agriculture, les associations sont enregistrées directement auprès du Magap depuis 2014 (Entretien n°59, Président de l'association *12 de octubre*). Bien qu'appuyées par le ministère, les associations n'occupent pas une place centrale dans la politique du Magap comme nous le verrons par la suite. Si le mouvement coopératif et associatif s'inscrit à l'échelle nationale dans une histoire longue, celle-ci est beaucoup plus récente en Amazonie Equatorienne et est conditionné par le contexte de colonisation.

B) A l'échelle de la Région Amazonie, une histoire de colonisation récente qui influence le processus associatif

L'histoire de la région amazonienne est marquée par une migration interne débutée durant la seconde partie du XX^e siècle et par une exploitation pétrolière dominant les activités économiques. Ceci a une influence dans la structuration des différents mouvements associatifs colons et indigènes.

¹⁷ Voir annexe n°3.

¹⁸ Décision gouvernementale prise par le MAE le 4 décembre 2013: <http://www.ambiente.gob.ec/se-disuelve-la-fundacion-pachamama-tras-comprobarse-que-la-ong-violo-el-reglamento-de-organizaciones-sociales/>

1) Une colonie de peuplement récente

La région Oriente est demeurée durant longtemps très isolée du reste du pays. Elle fait l'objet d'un processus de colonisation à partir de la réforme agraire de 1964 durant laquelle le gouvernement militaire au pouvoir désigne une grande partie de l'Amazonie comme «*tierras baldias*» et favorise un processus de colonisation en échange d'un accès à la propriété foncière. L'opportunité d'accéder à la propriété attire de nombreux agriculteurs pauvres qui se répartissent des terrains pré-délimités d'environ une cinquantaine d'hectares (Dumond, 2013). La fourniture en terres peu fertiles, le manque de formation des agriculteurs à l'agriculture en zone de forêt humide et l'insuffisance d'accès aux crédits pour investir limite le rendement obtenu par les agriculteurs (Dumond, 2013). La persistance de l'isolement et le délaissement de l'Etat de cette zone ne permet pas l'amélioration des conditions de vie des colons. Le nombre d'habitant en région Oriente ne dépasse pas 5% de la population nationale, ce qui limite son poids électoral. Le fait que cette zone abrite la quasi-totalité des réserves pétrolières nationales lui confèrent cependant une importance politique et stratégique. La forte présence de nationalités indigènes dans la région amazonienne augmente également sa visibilité à l'échelle internationale et par conséquent, la «capacité de nuisance» qu'ont les habitants de cette région sur le déroulement de l'agenda politique national.

Les habitants doivent composer avec la présence des compagnies pétrolières et de la pression sociale et environnementale qu'elles exercent.

2) L'activité pétrolière, activité dominante des provinces d'Orellana et Sucumbíos

Le secteur pétrolier représentait un tiers des finances de l'Etat en 2012 et 48% des exportations (Paichard, 2012). L'arrivée au Pouvoir de Rafael Correa au pouvoir provoque une forte évolution dans ce secteur suite à deux changements majeurs. Celui met en place une politique de «souverainisme énergétique» (Mateo & García, 2014) qui l'amène à renégocier les contrats d'exploitation des différents blocs au profit de l'Etat. Il revendique de plus une politique environnementale ambitieuse dont la reconnaissance constitutionnelle des droits de la nature (article 71) est l'un des exemples les plus médiatisés.

A l'échelle de la région Oriente, l'industrie pétrolière occupe une place significative dans les stratégies économiques des acteurs. Les communautés identifient en effet les emplois dans l'industrie comme une opportunité d'enrichissement mais également comme une

compensation des préjudices liées à la contamination pétrolière. Le système d'occupation alternée des emplois tend cependant à précariser la situation des travailleurs et à attiser les tensions et la corruption autour de la répartition de ces postes. Les différents groupes sociaux et politiques seraient de plus en plus enclins à remettre en question trop frontalement l'activité pétrolière par peur de perdre cette source de revenus. La montée du contentieux à l'égard du secteur pétrolier se cristallise pour cela en partie via la structuration des luttes indigènes et par le renforcement progressif du pouvoir des ONG de protection de l'environnement. Le procès Texaco-Chevron qui a finalement vu le groupe pétrolier condamné en 2012 à verser 9 milliards de dédommagement est à ce jour l'aboutissement le plus emblématique des luttes environnementales. Dans ce contexte de remise en question de l'activité pétrolière, la restauration de l'image de l'industrie pétrolière par l'amélioration des techniques d'extraction et par la redistribution des bénéfices en diminuant la corruption devient un enjeu central pour l'Etat et ses entreprises publiques; Petroecuador et Petroamazonas. L'ECORAE est un institut clef dans cette stratégie, il organise la redistribution des bénéfices, après une forte restructuration de ses modes de fonctionnement en 2003 (Andrade, 2004).

On observe ainsi une ambivalence dans la relation entre producteurs et industrie pétrolière. Malgré un impact fort sur le plan environnemental et social, celle-ci est également pourvoyeuse d'emplois et d'infrastructures de développement tel que le réseau routier. (Dumond, 2013). La reprise récente d'un certain nombre de puits par l'entreprise publique Petroamazonas ne semble pas améliorer substantiellement la nature des relations entre colons et pétroliers. La nature paternaliste des relations qui ont longtemps lié ces deux groupes connaît une certaine persistance et conditionne les modes de représentation et de mobilisation sociale. Le contexte pétrolier des régions amazoniennes pourrait donc avoir une incidence sur les modes de création et les thématiques d'action des coopératives agricoles. Les mouvements collectifs se structurent au cours des années 1980 et 1990.

3) Des communautés aux associations, histoire de la structuration des agriculteurs d'Orellana et Sucumbíos

Le mouvement *campesino* émerge dans les années 1980 dans la province de Sucumbíos. Il est largement soutenu par les réseaux religieux carmélites et salésiens influencés par la théologie de la libération (Entretien n°35, Représentante du FEPP à Orellana). L'Union Paysanne d'Amazonie du Nord (UCANO) (Entretien n°4, Président de la FOCAP) et la Fédération des Organisations Paysanne et Indigènes de Sucumbíos sont les

deux grandes fédérations historiques (Entretien n°44, Présidente de la FOCASH). La forte préoccupation de la communauté internationale pour les groupements de producteurs dans les années 1980 a pu également faciliter la structuration de ces mouvements appuyés par plusieurs ONG (Entretien n°4, Président de la FOCAP). Les années 1990 semblent opérer une forte période de retrait. Ceci peut être lié aux effets du tournant des politiques néolibérales et d'ajustement structurel mis en place dans les années 1980.

On observe dans les années 2000 la formation de deux nouveaux réseaux d'associations. Le premier est structuré par le FEPP qui crée des caisses d'épargne et de crédit qui se transformeront par la suite en coopératives d'épargne et de crédit (Entretien n°35, Responsable du FEPP à Orellana). Ces associations se seraient en premier lieu constituées pour gérer ces caisses d'épargnes et de crédit. Le FEPP a aussi incité à la création de ces groupes en se chargeant d'effectuer les formalités de régularisation foncière des exploitations. L'isolement des fermes empêchait les paysans de se déplacer fréquemment dans les capitales régionales où était présent l'INDA, puis le Sous-secrétariat aux terres. Regrouper les demandes a permis de faciliter les démarches et d'assurer une légitimité au FEPP. De ce projet sont nées plusieurs Fédérations; la FOCAP (Pacayacu), la FOCLA (Lago Agrio), et la FOCAN (Aguas Negras). Il a aussi conduit à donner un statut juridique à un groupement existant depuis la fin des années 1980: la Fédération des Organisations Paysannes de Shushufindi (FOCASH). Ces associations ont par la suite connu des trajectoires variables. Certaines sont aujourd'hui désertées. D'autres sont entrées dans une phase de diversification de leurs activités; la FOCAH, qui s'est structurée autour de la transformation du riz et du maïs s'est récemment ouverte à la collecte de cacao séché et au pilage de café. Les relations entre les fédérations de ce réseau sont très distendues.

Le second réseau est constitué d'organisations créées au début des années 2000. Le projet Nyan Paz réalisé par le Fond Equatorien-Canadien (FEC) a conduit à la création de trois associations: L'AGRODUP, *Aromas del Cuyabeno* et le CECOPAT. Deux d'entre elle sont aujourd'hui dans le réseau de commercialisation du programme café cacao. (Entretien n° 27, Ancien président de Aroma Amazonico). Ce réseau connaît une évolution inverse au «Réseau FEPP». Il est constitué d'associations dont le contexte de formation est différent qui ont par la suite été amenées à se rapprocher pour commercialiser leurs produits. La création de l'entreprise Aroma Amazonico a été une première tentative dans les années 2000 Celle-ci a réuni 15 associations dans le but de commercialiser un chocolat de qualité à l'international. Dix des quinze associations ainsi que la FOCASH se sont réorganisés au sein du réseau de

commercialisation de café Robusta mis en place en 2014 par le Magap. La tendance vis-à-vis des actions collectives est jugée en déclin par les leaders associatifs les plus âgés. (Entretien n°4, Président de la FOCAP). Le président de la FOCAP évoque des assemblées rassemblant plus de 1500 agriculteurs dans le passé. Ceci peut laisser supposer la présence d'un mouvement associatif et coopératif paysan fort à une certaine période et qui serait actuellement en recul, bien qu'il faille également prendre en compte le facteur nostalgie vis-à-vis des initiatives passés.

On peut par ailleurs supposer une forte augmentation des organisations productives indigènes à partir des années 1980 avec la mise à l'agenda international de la problématique des peuples indigènes d'Amazonie. La Coordination des Nation Autochtones du bassin amazonien (COICA) est fondée en 1984 par trois groupements indigènes nationaux, dont la Confédération des nationalités de l'Amazonie Equatorienne (CONFENIAE). On observe un ralliement d'ONG internationale à la thématique, avec notamment l'implication de Oxfam Amériques et du WWF. Fontaine constate une modification progressive des soutiens vers des ONG plus militantes, tel que le Front de Défense de l'Amazonie en Equateur. Ce mouvement trouvera une extension politique dans le parti Patchacutik, et qui remportera ses plus grands succès électoraux au milieu des années 2000.

Ce mouvement de structuration des différentes nationalités indigènes s'opèrent en réaction aux activités d'extraction et au commerce de bois qui menace les territoires autochtones. Une hypothèse possible est que ce mouvement a eu des retombées économiques et symboliques¹⁹ qui ont ruisselé vers le développement d'organisations productives. En d'autres termes, l'aura internationale et la forte structuration des groupements indigènes à permis une aide accrue aux activités productives indigènes. Cela aurait mené à la structuration d'associations telles que Kallari Mushkuy à Loreto ou la chocolaterie de Zamona sur les rives du Rio Napo. L'un d'un indices possible de ce transfert de ressource de la lutte environnementale à l'appui productif est qu'une organisation tel que WWF qui appuyait déjà la COICA dans les années 1980 (Fontaine, 2010) effectue aujourd'hui des actions de suivi et de renforcement des capacités avec le centre de collecte kishwa de Sancudo Cocha dans le Cuyabeno.

¹⁹ On observe aujourd'hui sur le terrain d'étude une préoccupation plus importante pour les indigènes que pour les colons

La structuration du mouvement associatif et coopératif en Equateur est à croiser avec une place importante de l'agriculture dans les activités économiques de l'Equateur. Ce secteur d'activité ne semble cependant pas un secteur prioritaire dans le cadre de la révolution citoyenne de Rafael Correa.

III) L'agriculture, parent pauvre de la révolution citoyenne

L'agriculture occupe dans l'histoire de l'Equateur une place importante. La structuration foncière et les différents contextes de production des denrées alimentaire conditionnent l'histoire économique et politique du pays.

A) Un passé de domination des grandes exploitations et de l'agro-industrie

Le secteur de l'agriculture en Equateur est marqué durant tout le XX siècle par de très fortes inégalités en matière d'accès à la terre. Les politiques agricoles remettent rarement en cause le modèle latifundiaire et la domination des grandes entreprises agroalimentaires.

1) Système latifundiaires dans la sierra, exploitations capitalistiques de la cote et agriculture vivrière en Amazonie.

La structure agraire en Equateur est marquée par une concentration très forte de la propriété foncière dans la cordillère des Andes et sur la cote. Le XIX siècle ne modifie pas en profondeur la structure sociale des latifundios où les paysans sans terres sont aliénés par le biais d'un système d'endettement qui les empêchent de quitter les grandes *haciendas*. (Carrión & Herrera, 2012). La pression sociale s'accroît sur ce système au milieu du XX siècle forçant les autorités publiques à engager des réformes. La réforme agraire et de colonisation de 1964 apaise en partie les tensions. En ayant recours à la colonisation de façon bien plus importante qu'à la redistribution de terre, les gouvernements militaires parviennent à désamorcer un conflit social croissant sans déposséder les grands propriétaires fonciers. (Gondard & Mazurek, 2001). Le ralentissement de la colonisation et la saturation progressive des terres de colonisation réactivent les revendications des paysans de la Sierra sur les grandes propriétés inexploitées (Brassel et al., 2008).

Sur la côte, l'agriculture est marquée par plusieurs phases successives de monoculture d'exportation. Les régions de la côte sont dynamisées au XIX^e siècle par la production de Latex. Le premier âge d'or du cacao national à la fin du XIX^e siècle accentue le décrochage entre une agriculture de plus en plus capitaliste sur la côte et les haciendas des sierras à la

productivité de la terre très faible. La fin du «*boum cacaoteros*» dans les années 1920 amorce le développement de l'industrie bananière (Cepeda et al., 2007). Celle-ci domine la production agricole du XX siècle avant d'être concurrencée par le retour des cultures de cacao. L'industrie de la crevette contribue à l'attractivité des régions côtières comme bassin d'emplois et exercent une pression croissante sur les mangroves (Beitl, 2012). L'agro-entreprise renforce aujourd'hui son contrôle sur les terres, parfois par le biais de moyens violents et illégaux face auquel l'état équatorien peine à faire reconnaître les droits des petits propriétaires (Brassel et al., 2008). En Amazonie l'élevage bovin se développe à partir des années 1940 dans la province de Morona et Santiago. Les groupes shuar, natifs de la zone, délaissent peu à peu leur système de chakras²⁰ traditionnelles pour pratiquer à leur tour l'élevage qui leur garantie l'accès aux titres de propriétés collectifs du IERAC (Cepeda et al., 2007). L'Amazonie nord équatorienne demeure quasi non cultivée jusqu'au début de la colonisation des années 1960-1970 que nous avons déjà évoquée.

Dans ce contexte agraire particulier où les grands propriétaires conservent une position surplombante, les politiques publiques agricoles ont longtemps peiné à proposer un modèle alternatif. Ces politiques peinent également à s'adapter aux spécificités des trois zones.

2) Des politiques publiques agricoles limitées

Les politiques agricoles reflètent durant toute la seconde moitié du XX siècle le rapport de force politique en Equateur. Elles peinent de ce fait à se démarquer de la défense des intérêts des propriétaires fonciers, à l'exception de deux périodes qui voient les droits des petits producteurs progresser. L'évolution des politiques agricoles est de ce fait symptomatique du transfert des pouvoirs politiques des grands propriétaires terriens aux industriels de l'agroalimentaire.

La fin de la seconde guerre mondiale voit apparaître le mouvement politique de *la gloriosa* qui prévoit l'expropriation des terres incultes et crée une caisse nationale pour l'irrigation. Le mouvement est rapidement étouffé dans l'œuf en 1946 où une nouvelle constitution est votée. La décennie suivante est marquée par des politiques de la banque mondiale en faveur de l'agriculture capitaliste qui souhaite intégrer les terres incultes à la production et favorise le développement d'une agriculture industriel mécanisée aux grandes

²⁰ Parcelles semi-temporaires d'agriculture vivrière en forêt que les familles Shuar changeaient de place tous les 2 à 3 ans

consommations d'intrant. L'Etat joue un rôle dans ce système se poursuit jusqu'à la dictature du général Rodriguez Lara de 1972-1976 (Cepeda et al., 2007). Cette période est marquée par une première apparition de l'Etat comme régulateur des prix et des activités économiques par le contrôle étatique des filières de commercialisation. L'année 1984 est marquée par le virage néolibéral entraînant le désinvestissement de l'état du secteur de l'agriculture en faveur des grandes industries capitalistes. Les programmes étatiques sont démantelés et les derniers investissements sont focalisés vers le système agro-exportateur. La *Ley de desarrollo agrario* de 1994 se borne à assurer une sécurité juridique aux terres détenues par les grands possédants (Cepeda et al., 2007). Les politiques agraires n'auraient donc eu durant le XX siècle qu'un effet très restreint sur la diminution des inégalités malgré l'augmentation de la surface cultivée de 55% entre 1954 et 2000 (Chiriboga, 2004). Alex Zapatta montre qu'«en 1954, le coefficient de Gini était de 0,86, en 1974 il a «baissé» à 0,85 pour atteindre 0,81 en 2000» (Cepeda et al., 2007). Face à un cadre de soutien étatique très restreint au secteur de l'agriculture, la révolution citoyenne de Rafael Correa constitue un changement marquant. Elle reste cependant considérée comme le parent pauvre de la politique étatique.

B) La politique publique en discours: cadre idéologique de l'action agricole dans la révolution citoyenne

L'agriculture est souvent décrite comme le thème oublié de la révolution citoyenne par les opposants au gouvernement Correa (Entretien n°57, Membre de l'association des éleveurs de Dayuma) comme par ses partisans (Entretien n°4, Président de la FOCAP). Sa place au sein du Plan Buen Vivir est restreinte et a pour principal point d'entrée la souveraineté alimentaire. Ce point s'articule avec une autre thématique défendue par la constitution; la «fonction sociale» de la terre. On trouve ainsi à l'échelle nationale comme au niveau de la Région Amazonienne ces deux concepts. Ils doivent par ailleurs composer dans les provinces de Sucumbíos et Orellana avec une préoccupation environnementale croissante qui s'exprime dans les discours par la volonté de stopper la frontière agricole et d'amorcer des politiques de reboisement.

1) A l'échelle nationale: Souveraineté alimentaire et agriculture familiale; une association de concept originale.

Le volet agricole est abordé dans le plan Buen Vivir sur la base du principe de souveraineté alimentaire et de droit des personnes à une alimentation saine. L'objectif du «

Buen Vivir » (*Sumak Kawsay*) selon Acosta qui promeut «l'accès de tous et toutes à un mieux-être économique et social et reconnaît constitutionnellement les droits de la nature qui ont des implications pour la gestion publique de l'eau et de la terre de même que pour la poursuite de la souveraineté alimentaire» (Acosta dans Acosta et Martinez, 2009).

L'agriculture n'est cependant pas considérée comme un «secteur stratégique» pour le développement économique du pays. Le plan Buen Vivir différencie les secteurs stratégiques historiques tels que l'industrie pétrolière et les secteurs stratégiques futurs à Haute valeur ajoutée: l'économie de la connaissance, le tourisme et les biotechnologies. Les secteurs stratégiques historiques doivent servir au développement des nouveaux; «l'investissement public est voué à semer du pétrole pour récolter une matrice productive de la société de la connaissance» (Plan Buen Vivir, 2013-2017).

L'appui du secteur agricole vise de ce fait à appuyer l'indépendance alimentaire, d'une part, et à soutenir des populations pauvres des zones rurales, d'autre part. Les formes associatives et coopératives de production sont envisagées dans cette optique. La Loi organique du régime de souveraineté alimentaire (LORSA) prévoit notamment de réguler et appuyer la mise en association des producteurs à toutes les étapes de la chaîne de production via des programmes de renforcement organisationnel, technique et de commercialisation. Les fonctions sociales et environnementales des activités agricoles sont elles mêmes réaffirmées dans l'article 6: «L'usage et l'accès de la terre devra remplir une fonction sociale et environnementale». La loi entend par ailleurs donner une reconnaissance très large aux différents modes de représentation des groupements: MIPIMES, associations de producteurs, agriculture paysanne; agriculture familiale, coopératives agricoles. L'année 2014, décrétée par la Nations-Unies année de l'agriculture familiale, a donné l'occasion au gouvernement de renforcer sa communication sur cette thématique. Le MAGAP en partenariat avec le MCDS a notamment mis en place un cycle de discussion sur la définition de ce concept d'agriculture familiale avec les différentes institutions et associations de producteurs (Entretien n°7, Responsable du programme *Buen Vivir Rural*). L'usage très répandu de ce concept sans définition préalable laisse le champ libre à de nombreuses interprétations différentes voir concurrentes. Les désaccords importants sur les critères de définition entre le MAGAP et le

Ministère de Coordination DS²¹, donne un aperçu de la flexibilité de ce concept, ce qui a un impact sur le type de politique mis en place en nom de celui-ci.

Le thème de la hausse compétitivité dans l'agriculture et de l'exportation des produits à l'international a été beaucoup moins mis en avant durant les entretiens. Il est cependant nécessaire de préciser que la plupart ont été effectué au sein du Vice Ministère du Développement Rural qui a probablement une vision plus sociale de l'agriculture que le vice ministère de l'agriculture et l'élevage, beaucoup plus axé sur la commercialisation et l'agriculture industrielle.

Le discours des autorités publiques présentent ainsi majoritairement le secteur agricole comme un levier de développement social du pays, particulièrement dans les zones enclavées et qui s'appuie sur l'agriculture paysanne pour maintenir une production essentiellement destinée à nourrir la population nationale. Cette vision sociale de l'intervention agricole est encore renforcée par l'élaboration de la stratégie nationale pour l'éradication de la pauvreté (ENIEP) en 2013 qui a englobé les actions du plan *Buen Vivir Rural*. (Entretien n°7, Responsable du programma *Buen Vivir Rural*). En Amazonie cette approche sociale du développement agricole coexiste avec une volonté de réorienter les activités du secteur.

2) Réorienter les activités agricoles: principe d'action de l'intervention en Amazonie

La plupart des entretiens réalisés auprès des ministères mettent en lumière une ligne de discours assez similaire qui constitue le cadre logique de l'intervention étatique en Amazonie. La Région Amazonienne est considérée comme une zone à réinvestir pour l'Etat à travers de ses ministères. De nombreux programmes d'appui n'y sont pas encore appliqués, ou de manière très récente. Le registre social qui se base sur un indice de vulnérabilité des foyers n'a recensé que très peu de zones en Amazonie (Entretien n°7, Responsable du programma *Buen Vivir Rural*). Ce réinvestissement est daté par les acteurs à partir de 2007, date du début du premier mandat de Correa. Mais la mise en place de plans d'action réels est plus souvent datée à 2013 par les acteurs, ce qui correspond à la mise en place de la politique Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Eradication de la Pauvreté (ENIEP) et le Changement de matrice productive. Le discours met l'accent sur le changement opéré avec l'élection (temps de la planification) et la réélection (temps de la concrétisation) de Correa; *«Traditionnellement, c'est une zone qui*

²¹ Le désaccord portait notamment sur la pertinence du nombre d'hectare possédés comme critère d'évaluation de la vulnérabilité.

est abandonnée par l'Etat» (Entretien n°8, Directeur du Sous-secrétariat aux terres et à la réforme agraire).

Le caractère récent des programmes mis en place permet à la fois de produire une autocritique et expliquer le contexte de forte pauvreté en Amazonie tout en insistant sur les changements à venir de par la mise en place de l'ENIEP et du Changement de matrice productive.

Le discours spécifique vis-à-vis de l'agriculture tend ensuite à la délégitimer en temps qu'activité sur le territoire d'Amazonie. La nature des sols ferrallitiques rendrait l'agriculture

«Normalement, en Amazonie, nous restreignons les usages agricoles car comme vous devez le savoir, l'Amazonie a une couche fertile trop fine où les sols ne sont dans l'ensemble pas aptes à l'agriculture. Sans oublier qu'il existe déjà une forme de production comme mode de subsistance pour les paroisses, pour les populations rurales surtout.» (Entretien n°6, Responsable de micro planification du SENPLADES).

inadaptée au territoire et elle est responsable d'une forte déforestation. La présence d'agriculteurs en Amazonie est pour sa part analysée comme un effet secondaire de l'exploitation pétrolière plus que comme un processus actif de colonisation impulsé par l'Etat. L'appui à l'agriculture serait donc envisagé sous la forme d'un soutien à des familles en situation de subsistance et non comme le développement d'une filière porteuse pour le territoire. Cette conception sociale plus qu'économique des politiques de soutien à l'agriculture est cohérente avec le plan de changement de la matrice productive qui ne place que marginalement l'agriculture dans ses choix.

Par ailleurs, présenter l'agriculture comme inadaptée à la région et destructrice de l'environnement permet de justifier une politique ambitieuse de restructuration des pâturages en nouveaux espaces agro forestiers et de renforcer le contrôle sur les activités agricoles de la zone. Cette politique de reboisement et de contrôle strict de l'agriculture peut être valorisée à l'international. Cette nouvelle politique adoptée par le Magap est mis en place à travers un ensemble complexe de documents de planification de politiques publiques.

3) Le «jeu de poupées russes» de la planification

L'action étatique équatorienne est théorisée depuis la présidence Correa comme la mise en place d'une multitude de plans d'actions s'emboitant les uns dans les autres. Le Plan Buen Vivir est considéré comme le Plan national global, traduction directe de la constitution en principes d'action publique (Entretien n°6, Responsable de micro planification au SENPLADES). Les ministères élaborent eux-mêmes des plans d'actions sectoriels, sous la supervision du SENPLADES, secrétariat chargé du contrôle de la cohérence des plans entre eux. Les deux plans sectoriels les plus englobant sont l'ENIEP et le Plan de Changement de Matrice productive que nous avons déjà évoqué. S'y ajoutent pour le secteur de l'agriculture et le plan «Buen Vivir rural» réintégré en 2013 dans l'ENIEP. La planification sectorielle est complétée par une planification territorialisée sous la forme des *Planes de Ordenamiento Territorial* qui sont à la charge des provinces, municipalités et juntas parroquiales pour leurs territoires respectifs. Ces plans décrivent brièvement les l'activité agricoles parmi les autres activités du territoire. S'ajoutent enfin un troisième type de document de planification; les plans sectoriels territorialisés. Le MAGAP dispose ainsi d'un Agenda de transformation productif en Amazonie dont la rédaction a débuté en 2011. Les conseils provinciaux qui sont en charge du *Fomento Productivo* à l'échelle décentralisée ont eu même deux documents de planification pour le secteur agricole. Les «*Plan de fomento agropecuario*» ont été élaborés durant le premier mandat de Rafael Correa. Ils se différencient des «*Agenda Agroproductiva*» qui sont eux plus récent et qui ont été demandé par le SENPLADES à la suite de la mise en place en 2013 de la politique de changement de la matrice productive. Un fonctionnaire anciennement en charge du PDOT de Sucumbíos reconnaît que cela devrait être le même document et que la multiplication de ces documents de planification est un poids pour les GADs qui disposent de ressources limités en personnel. (Entretien n°20, Directeur de la participation citoyenne et du contrôle social).

L'approche par la planification trouve des échos dans les méthodes employées dans les politiques agricoles. Le Magap axe de plus en plus son approche sur l'établissement de *planes de manejo* qui visent à planifier la production des agriculteurs sur les fermes elles mêmes (Entretien n°8, Directeur du sous secrétariat aux terres et à la réforme agraire). La mise en pratique de ces plans de gestion, de même que les plans de planification à une échelle plus large, sont souvent vécus de manière très «verticale» par les producteurs et membres associatifs. Même si la planification suppose l'implication d'acteurs de la société civile au

moment de son élaboration, les programmes étatiques donneront l'impression de s'imposer au moment de leur mise en application.

4) Place des associations dans les politiques publiques du Magap

L'objectif 2 du Plan national Buen Vivir met en relation la sécurité alimentaire et la mise en association. La position du Magap est favorable aux associations bien que celles-ci ne figurent pas toujours au centre du dispositif. Plusieurs programmes d'appui aux associations auraient eu pour effet de faire se regrouper de manière opportuniste les producteurs pour toucher les aides sans qu'une réelle dynamique de groupe ne s'enclenche. Le Magap adopterait depuis une position plus prudente consistant à: «*Inciter à la mise en association sans la forcer*» (Entretien n°5, Vice ministre du développement rural).

On observe un déplacement de la focale d'intervention du Magap. Celle-ci était essentiellement tournée vers les associations il y a quelques années avant d'élargir son action aux simples producteurs. On peut donner deux explications à cela. La thématique de l'agriculture paysanne a modifié le référentiel d'action publique des associations vers le foyer du producteur. De plus, la nouvelle approche sociale de l'appui à l'agriculture cherche à se focaliser sur les producteurs les plus vulnérables (Entretien n°7, Responsable du programme Buen Vivir Rural) qui sont rarement les membres des associations qui disposent déjà d'un capital économique et social suffisant pour s'associer. «Il y a quelques années, le ministère recevait seulement les organisations. [...], si nous faisons cela, nous limitons l'offre des services proposés par le ministère». (Entretien n°5, Vice ministre du développement rural)

La constitution énonce par ailleurs que tout groupement de producteur doit être juridique. Ceci pousserait donc en théorie les institutions publiques à ne travailler qu'avec des associations juridiques et inciterait les associations à avoir des statuts. Ce n'est pas le cas dans la pratique, où les programmes du Magap exigent rarement que les groupements de producteurs possèdent la personnalité juridique (Entretien n°47, Chargé du programme de réactivation du café robusta en Amazonie). On peut supposer que le Magap ne souhaite pas freiner les programmes destinés à des groupements d'associations faute de statuts juridiques. Ceci peut avoir un impact sur la volonté des producteurs à se constituer en associations pérennes.

Le Magap mobilise enfin les associations dans le cadre des processus de participation citoyenne. Cela peut être dans le cadre de l'écriture de cadres théoriques et conceptuels pour

l'action publique ou pour l'élaboration de certains programmes d'appuis. Les liens faibles entre structures associatives nationales et niveau local introduisent cependant un biais. Une politique élaborée de manière participative à l'échelon nationale sera vécue comme imposée à l'échelon local et les producteurs n'auront pas eu l'impression d'avoir été écoutés. En Amazonie le mouvement associatif est jugé assez faible et peu structuré par les représentants du Magap: «Avec les associations, nous ne voyons pas la lumière» (Entretien n°10, Chargée de coordination pour l'innovation technologique au Magap). Il semble exister un certain nombre de préjugés à propos de l'agriculture et des agriculteurs «feignants» en Amazonie.

Les principes de l'action publique dans le secteur de l'agriculture semblent donc prendre en compte de manière assez récente le contexte particulier de la région Amazonienne. Nous en étudions l'application dans le chapitre 2 à l'échelle des paroisses de Dayuma et Pacayacu, deux paroisses amazoniennes aux dynamiques relativement similaires.

IV) Dayuma et Pacayacu, similarités et différences de deux paroisses en zone d'activité pétrolière

Les paroisses de Dayuma et Pacayacu comptent respectivement 6300²² et 8000 habitants²³. De nombreuses communautés regroupent les habitants. On en dénombre 47 à Pacayacu et 86 à Dayuma. Le nombre de communauté plus importante à Dayuma s'expliquerait par une division plus forte dans le cadre de la redistribution des compensations pétrolières. La population de Dayuma compte également un pourcentage plus important de personnes déclarant à appartenir à une nationalité indigène (35%)²⁴ que Pacayacu.

Le peuplement de Pacayacu débute à partir de 1974 (Entretien n°4, Président de la FOCAP) contre 1979 pour Dayuma (Entretien n°13, Président de la communauté Saar Entza - Dayuma). Les deux paroisses sont situées à 40 kilomètres de leurs capitales provinciales Coca et Lago Agrio. Les deux paroisses sont aujourd'hui relativement accessibles. La route pour Pacayacu a cependant été asphalté dès les années 1970 (Entretien n°4, Président de la FOCAP) quand celle de Dayuma date du milieu des années 2000. La construction de cette route a fait l'objet d'un conflit social important qui a bloqué les activités pétrolières pendant plusieurs semaines. Dayuma et Pacayacu comptent toutes les deux parmi les plus grandes paroisses d'Amazonie Equatorienne avec respectivement 123 101 82 000 hectares de

²² Censo de población y vivienda 2010

²³ Censo Población y vivienda, 2010

²⁴ PDOT De Dayuma

territoire. La présence de zones de parcs naturels à la limite des deux paroisses complexifie les règles juridiques vis-à-vis de la régularisation des terres. Dans les deux cas, les dirigeants politiques souhaitent pouvoir transformer leurs paroisses en canton, statut qui leur conférerait un budget supplémentaire.

Les niveaux d'équipements en bien basiques demeurent peu élevés dans les deux paroisses. Seul 12,7% des habitants de Dayuma ont accès à un système d'eau en réseau. Les actions pour réclamer un meilleur accès aux infrastructures publiques sont de ce fait nombreuses. A Pacayacu, vingt cinq communautés se sont regroupées dans l'assemblée des organisations sociales de Pacayacu afin de faire pression sur les acteurs publics et les compagnies pétrolières. A Dayuma, les demandes de soutien à l'attention du gouvernement sont rendus plus complexes par l'opposition politique entre la Junte Paroissiale (Pachacutik ou 18) et le gouvernement (Alianza Pais ou 35).

L'absence d'équipements et d'infrastructures est d'autant moins acceptée par les populations des deux paroisses qu'elles sont toutes deux le lieu d'une intense activité d'extraction pétrolière. Le camp *Libertador* compte à Pacayacu qui compte 74 puits d'extraction. Il est plus ancien que le camp *Auca*, mais moins important, ce dernier comptant 156 puits²⁵. L'activité pétrolière est source d'emplois pour les deux paroisses²⁶. Elle demeure largement inférieure sur ce point à l'activité agricole qui concerne la quasi-totalité de la population active, au moins comme activité d'appoint. L'activité pétrolière est par ailleurs à la source d'une pollution importante, raison pour laquelle elles furent choisies par le programme Monoil de le cadre de ce programme de recherche.

²⁵ PRAS-MAE, SIPAS, 2011

²⁶ 10% pour Pacayacu (Dumond, 2013).

Partie 2: Les associations de producteurs en Amazonie,
stratégies de demande d'aide et tentatives de
commercialisation en zone d'influence pétrolière

Chapitre 1: Proposition de typologie des associations du territoire étudié

La typologie présentée en introduction classifiait les différentes associations rencontrées en fonction de leur statut légal. La diversité des statuts rencontrés et la variété des réalités sociales et économiques que ces statuts recouvraient nous amènent à faire l'ébauche d'une autre typologie. Celle-ci tient compte à la fois des dimensions sociales, économiques et politiques des associations. La typologie proposée cherche à expliciter les liens entre les communautés et les associations de producteurs. Elle tient également compte des objectifs des associations. A travers cette typologie, on identifie des facteurs d'apparitions et de structuration des associations sur le territoire.

D) La communauté, «vide juridique» du modèle de décentralisation²⁷

La communauté est une clef de compréhension importante du jeu social en Amazonie. Elle s'inscrit dans une histoire de structuration progressive des sociétés locales amazoniennes. Elles jouent aujourd'hui un rôle dans la répartition des projets d'appui à l'agriculture.

A) La communauté, héritage du modèle des pré-coopératives du IERAC

Le terme de communauté est ici retenu au sens large comme un groupe lié par des liens sociaux, familiaux ou territoriaux et s'auto-identifiant comme tel. On peut retenir comme critère d'auto-identification la démarche d'être allé se déclarer comme communauté à la Junte Paroissiale auquel ils appartiennent. Les Juntas Paroissiales ne poseraient elle-même pas de critères particuliers et accepteraient toutes les déclarations de communautés, y compris quand celles-ci ne concernent que trois familles (entretien n°57, Membre de l'association des éleveurs de Dayuma). Il se peut cependant qu'il y ait des règles tacites quant à l'enregistrement des communautés.

Bien que constituant en pratique le plus petit échelon décentralisé dans le système équatorien, les communautés n'ont pas de statut juridique officiel. En dessous des paroisses, il n'existe pas d'entité juridique territoriale. Ceci peut être expliqué par un processus inachevé du IERAC qui avait imposé la création de pré-coopérative durant la colonisation pour regrouper les migrants. Ces pré-coopératives n'avaient cependant pas de cadre juridique officiel (Entretien n°48, Responsable IEPS à Orellana) et très peu se sont finalement constituées par

²⁷ Expression tirée de l'entretien numéro 48, Responsable de l'IEPS à Orellana

la suite en Coopératives (Dumond, 2013). Le terme de communauté est progressivement adopté sans pour autant bénéficier de cadre juridique.

Ce «vide juridique» est problématique pour l'action publique et a un impact dans les stratégies des acteurs (Entretien n°48, Responsable IEPS à Orellana). Les communautés cherchent à obtenir un statut juridique, statut sans lequel elles ne peuvent effectuer certaines démarches et notamment demander des projets d'appuis, ceux des conseils provinciaux notamment (Entretien n°14, Responsable de la mise à jour du PDOT au GAPO). Parmi les statuts juridiques «utilisés» par les communautés, on trouve les associations²⁸, les *comuna* indigènes²⁹, les juntas et comités de gestion de l'eau et les comités *Promejoras*. L'accumulation de plusieurs statuts juridiques à travers le temps où simultanément est assez répandu, comme c'est le cas de la communauté Rio Pacayacu (Entretien n°22, Membre juridique de l'AGRODUP).

On observe une ambiguïté sur les fonctions exactes des communautés. Ces fonctions dépendent officiellement du statut juridique d'usage qu'elles utilisent pour obtenir une existence légale. Dans la pratique cela dépend largement des attentes des membres vis-à-vis de leur communauté. On observe des articulations variées entre les communautés et les entités juridiques qu'elles créent. A une communauté peut correspondre une entité juridique. Dans certains cas plusieurs associations sont créées au sein d'une même communauté (Entretien n°48, Responsable IEPS à Orellana). On trouve enfin le cas d'associations regroupant plusieurs communautés comme l'association paysanne *Rodrigo Borga* qui regroupe à Dayuma les communautés *Rodrigo Borga*, *Nueva Patria* et *Santa Rosa*. Cette articulation entre la communauté et les entités juridiques qu'elle crée est souvent l'objet de confusions. Dans d'autres cas, la superposition des communautés avec le statut juridique qu'elles utilisent provoque des désaccords. Le vide juridique autour du concept de communauté semble donc être un facteur de complexité et d'inertie pour les politiques publiques.

B) Liens entre communautés et conduite des projets agricoles

On observe fréquemment le dévoiement du terme *campesino* qui est fréquemment présent dans le nom des associations créées par les communautés pour obtenir un statut juridique. Il semble cependant plus souvent renvoyer à une identification collective des

²⁸ Souvent dites «paysannes» ou «de travailleurs»

²⁹ Communauté indigène disposant d'un titre de propriété collectif du territoire qu'elle occupe (Cepeda et al., 2007).

membres de la communauté qu'à l'intention qu'ils ont de mener des actions collectives dans le domaine agricole. Les associations dites «paysannes» sont dans ce cadre fréquemment créées pour s'insérer dans des processus qui n'ont pas toujours de liens avec les activités productives. L'association paysanne de Rio Pacayacu a été créée pour entamer des démarches vis-à-vis d'un projet de fourniture d'eau. Lorsque la même communauté a voulu engager un projet communautaire de piscine de Tilapia, elle a préféré passer par son comité «Promejoras» pour faire la demande de projet plutôt que par l'association paysanne qu'ils avaient créée! (Entretien n°22, Membre juridique de l'AGRODUP).

Dans le cadre du développement de projet d'agriculture, les communautés introduisent un biais. D'une part ces organisations généralistes ont tendance à se substituer aux associations spécifiquement destinées au développement productif. Les producteurs n'ont pas besoin de créer de groupements spécifiques à l'agriculture s'ils peuvent passer par les communautés pour faire la demande d'un projet. Celles-ci sont à même de demander des aides au Magap dès lors qu'elles sont enregistrées comme association dans leur base de données. Les conseils provinciaux leur attribuent également des aides dans le cadre de projets productifs. Elles négocient enfin les appuis à l'agriculture liées aux «projets de compensation» auprès des compagnies pétrolières. Le biais apparaît dans la définition du groupe bénéficiaire. En effet, une communauté négocie quasi systématiquement des aides qui seront réparties à l'ensemble de ses membres comme lors des accords de compensation au sein de la *comuna* Rumi Pamba à Dayuma. Parmi eux, seule une partie vit principalement de l'agriculture. Le fait de passer par les communautés entraînerait donc une dispersion de l'appui productif. Celui-ci s'ajoute au morcellement des institutions publiques et privées qui appuient le secteur agricole. Les projets de compensation pétrolière et les projets d'appui des conseils provinciaux semblent distribuer du matériel à tous quel que soit leur activité réelle, particulièrement pour le don de poulets. Dans le cas de compensations, c'est très souvent l'intégralité de la communauté qui en bénéficie. On observe donc d'une part une habitude à recevoir sans que les projets ne soient directement liés à des nécessités directes, mais surtout une grande difficulté à cibler les personnes qui font réellement de l'agriculture et de l'élevage leurs activités principales. On peut noter une exception à Saar Entza où un projet d'élevage a été négocié avec le conseil provincial par le président de la communauté uniquement pour les personnes disposant déjà de bétail (Entretien n°13, Président de la communauté Saar Entza).

L'activité productive et les projets d'appuis collectifs se trouvent donc «dilués» dans d'autres logiques et d'autres secteurs, ce qui peut expliquer le faible degré de maturité de

nombreux projets rencontrés. Cette place importante de la communauté dans les stratégies collectives nous amène à en tenir compte dans notre classification des associations.

II) Une grande diversité des associations rencontrées

Le lien entre le statut juridique et les activités réelles d'une association est en effet incertain comme nous le montrons précédemment. La typologie suivante tient compte de plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'association peut être créée par un groupe d'une même communauté. Le lien entre l'association et la communauté dont elle est issue conditionne ses activités. Un moyen de caractériser les associations est également d'évaluer sa volonté et sa capacité à faire la demande de projets de développement agricoles auprès d'autres acteurs et à les mettre en place. Les associations de producteurs peuvent d'autre part être classifiées en fonction de leur capacité à transformer et commercialiser un produit en commun. La capacité à demander des aides, transformer et commercialiser un produit dépend enfin de l'insertion de l'association dans différents réseaux provinciaux, nationaux et internationaux. Ce dernier élément constitue le quatrième critère grâce auquel nous distinguons plusieurs types d'associations.

A) Les Associations agissant au sein d'une comuna indigène

Ces associations sont englobées par une *comuna* indigène shuar ou kishwa plus importante et en représente une partie. C'est le cas des associations féminines d'une part tel que Yaa Nua dans la *comuna* Saar Entza et l'association des femmes de Rumi Pamba. On observe également des associations de «jeunes» et les associations de jeunes comme c'est le cas pour les jeunes de Rio Tiputini. Ces associations regroupent entre 10 et 20 membres et sont souvent créées pour disposer de plus de poids au sein de la communauté. Bien que de petite taille, et parfois encore peu structurées, ces associations «infra-communautaires» ont très souvent rapidement obtenu leur statut juridique. L'une des explications est l'appui du CODENPE³⁰ qui se charge de faciliter les démarches pour la création des associations indigènes. Ces associations ont un rapport plus ou moins proche avec la thématique agricole. Celle-ci peut être un moyen de renforcer les capacités du groupe mais ne serait pas un but en soi.

³⁰ Institution publique créée en 1997 qui a pour but de «renforcer les nationalités indigènes et les peuples

L'association Yaa Nua, commercialiser pour s'émanciper

Les femmes de l'association shuar Yaa Nua souhaitent disposer de possibilités de commercialisation et soutiennent le projet de feria Libre dans le centre peuplé de Dayuma impulsée par Judith Hidalgo (Entretien n°65, Présidente de l'association Yaa Nua). Le premier objectif est de permettre aux femmes du groupe de trouver des ressources pour assurer leur subsistance, qui est associée dans le discours de leur présidente à une garantie de leur autonomie (Entretien n°65, Présidente de l'association Yaa Nua). La plupart ont obtenu des terrains cédés par leurs pères. La vente de produits agricoles aux magasins communautaire est perçue comme une possibilité. La création de produits d'artisanat est également perçue comme une perspective intéressante pour le groupe de femme Yaa Nua. Les associations de femmes gèrent également les caisses d'épargne et de crédit. Le FEPP a appuyé la création de ces caisses, à travers sa branche de crédit comme c'est le cas à Rumi Pamba.

Ces groupes disposent de réseaux dans les communautés indigènes mais s'y limitent. Une tentative de mise en relation de tous les groupes de femmes Shuar du Canton Francisco de Orellana est actuellement en cours à l'initiative de Sofia Tiwiram. L'institution contactée dans le cadre de demandes de projet est le conseil provincial. Les groupes de femmes joueraient par ailleurs un rôle important dans la négociation des compensations et indemnités avec les industries pétrolières, les hommes travaillant durant les réunions d'information. (Entretien n°65, Présidente de l'association Yaa Nua). Les associations infra-communautaires ont été essentiellement observées à Dayuma. Le pourcentage de personnes se déclarant d'une nationalité indigène y est plus important, 35%³¹, ce qui joue un rôle dans cette répartition. A la différence des associations communautaires, les associations agissant au sein des *comuna* ne représentent pas la *comuna* dans son ensemble.

B) Les associations de demande d'aide pour le compte d'une communauté.

Ces associations et groupements légaux ont pour membre la majorité ou l'intégralité d'une communauté. On distingue trois cas de figure pour ces associations communautaires.

Dans un premier cas, l'association se revendique «paysanne» dans son appellation ou

³¹ PDOT de Dayuma

«de producteurs» et a bénéficié de projets d'appui à l'agriculture. C'est le cas de l'association Maria Auxiliadora à Dayuma.

L'association Maria Auxiliadora, percevoir des aides pour la communauté

L'association est emblématique du lien entre division des communautés, activités pétrolière et activités agricole. Créée suite à une séparation avec la communauté Rio Tiputini, l'association s'est créée pour pouvoir revendiquer des emplois pétroliers auquel elle n'avait pas accès lorsque ses membres étaient rattachés à Rio Tiputini. D'autres membres, situés plus proches de la station pétrolière accaparaient les emplois pétroliers. Le premier projet de l'association a été un projet de compensation pour la perforation du puits 35 rattaché à la plateforme Auca Sur pour lequel elle a négocié un projet d'élevage qui a finalement été mis en place par le Magap. On a ici l'exemple d'une association se revendiquant agricole, ayant bénéficié d'un projet d'appui productif, mais dont le premier motif de création était de percevoir des contreparties vis-à-vis de l'activité pétrolière.

Dans un second cas de figure, l'association se revendique «paysanne» ou «de producteurs» mais n'a jamais eue d'activités agricoles ou n'a jamais réussi à obtenir de projets d'appuis comme c'est le cas de l'association paysanne de Rio Pacayacu (Entretien n°22, Membre de l'AGRODUP). Dans ce cas, on a souvent affaire à une association créée pour d'autres motifs. Dans le cas de l'association paysanne de Rio Pacayacu, l'association avait été créée pour pouvoir bénéficier d'un réseau d'eau dans le cadre d'une demande de projet à la Mairie durant les années 2000. Ces associations «de papier» sont souvent rapidement désertées une fois que celles-ci ne sont plus utiles pour parvenir à certains objectifs ou font doublon avec d'autres organisations juridiques. L'association paysanne de Rio Pacayacu a disparu en 2012, faute de personnes souhaitant reprendre la directive. Dans certains cas, l'association n'a plus de sentiments d'appartenance au terme «paysan» mais ne modifie pas le nom de l'association pour ne pas avoir à effectuer des démarches chronophages (Entretien n°59, Président de l'association *12 de Octubre*).

Dans le troisième cas, l'association n'a pas de lien officiel avec le secteur de l'agriculture mais a tout de même obtenu un projet d'appui à l'agriculture au nom des aides accordées à une communauté. C'est le cas par exemple du comité *Promejoras* de Rio

Pacayacu (entretien n°22, Membre juridique de l'AGRODUP) qui a bénéficié d'un projet d'appui à la pisciculture par le biais du conseil provincial.

Au sein de ce type d'association communautaire, il n'y a pas de vente en commun et cela ne semble pas être l'objectif recherché par les acteurs. L'une des caractéristiques principales de ces associations est qu'elles demandent presque toujours des biens qui soient divisibles et allouables à chaque membres de manière individuelle; semences, animaux, creusement de piscines individuelles, petits outils motorisés. Une exception a été observée dans la *comuna* kishwa de Santa Inès où une piscine communautaire et un camion avec cuve pour transporter les carpes est en train d'être négociée avec le Conseil Provincial de Sucumbíos (Entretien n°26, Président de la communauté Santa Inès). Les associations de type communautaire perçoivent des aides des GADs, du Magap et dans le cadre des compensations pétrolière. Elles ne reçoivent en revanche pas d'appuis de la part des ONG et des agences de coopération bilatérales sauf lorsqu'il s'agit de *comunas* indigènes.

Il est enfin important de noter que ces associations à l'échelle communautaire ne semblent pas avoir vocation à s'étendre et ont rarement le projet futur de commercialiser. Leur premier objectif reste de représenter la communauté. Les associations de commercialisation sont créés dans des situations différentes.

C) Les associations à objectif de commercialisation

Les associations de commercialisation ont des objectifs essentiellement tournés vers le secteur agricole. Cette volonté de commercialiser les amène à ne pas se limiter à une seule communauté dans le recrutement de leurs membres. La commercialisation à l'extérieur de la province nécessite en effet d'atteindre une quantité minimum de produits comme nous le verrons par la suite (Entretien n°27, Président de l'entreprise associative Aroma Amazonico). Le recrutement d'un grand nombre de membres est alors souvent nécessaire. La formalisation de ces associations sur le plan légal est fréquemment liée à un appui externe venant d'une ONG d'un programme d'aide international, ou d'un programme sectoriel de développement de l'agriculture par l'Etat³². Elles sont souvent créées par des groupes partageant une vision commune du développement agricole et des enjeux de commercialisation (Entretien n°3, Président de l'Association des éleveurs de Dayuma). On peut souvent noter l'action proactive

³² On peut notamment citer le PROERA qui visait à relancer la filière café entre 2002 et 2006 en région amazonienne et qui a été à l'origine de la création de plusieurs associations (Entretien n°34, président de l'association Agroecocafé).

d'un petit groupe de leaders auquel se greffe par la suite un groupe plus large. On observe ainsi souvent trois cercles de personnes gravitant autour de ces associations. Un premier groupe de leader ayant contribué à fonder l'association et qui occupent les places au sein du bureau avec peu de rotation. Un second cercle de membres convaincus de la nécessité de se regrouper en association mais qui pour des raisons diverses ne souhaitent pas s'impliquer au delà de la participation aux réunions (manque de temps, autres responsabilités, manque de connaissance du système et appréhension à assumer des responsabilités). Ce second cercle est de membres juridiques, fait officiellement partie de l'association. Un troisième cercle est composé des membres commerciaux qui se contentent de vendre au centre de collecte et ne prennent pas part à la vie de l'association (Entretien n°37, gestionnaire de l'AGRODUP). La principale motivation de ces membres est de pouvoir vendre leur produit à meilleur prix. (Entretien n°23, membre commercial de l'AGRODUP).

Ces associations n'interviennent pas dans les négociations d'indemnisation et de compensation avec les entreprises pétrolières. Ce ne sont pas les interlocuteurs contactés par les entreprises pétrolières. On peut trouver une exception concernant le programme Nyan Paz, financé par l'entreprise Encana par le biais du Fond Equatoriano-Canadien (FEC), (Entretien n°50, Ingénieur Agronome indépendant). Le principal moteur de l'action collective pour ces associations est de pouvoir effectuer une commercialisation commune. On distingue plusieurs cas de figure correspondant à divers degré de maturité du processus de commercialisation.

1) Association transcommunautaire sans vente en commun: l'exemple de l'Association des éleveurs de Dayuma.

Certaines associations connaissent une période assez longue avant de pouvoir commercialiser. Certaines passent près d'une dizaine d'année avant d'être en mesure de le faire, ce qui peut paraître à première vue très long. Cela a été le cas de l'association Agro-éco-café qui a finalement obtenu la construction de son centre de collecte par la municipalité en 2014, 8 ans après l'obtention de son statut juridique et 16 ans après sa constitution sociale. (Entretien n°34, Président de Agroecocafé).

Cette phase de constitution de l'association sans commercialisation semble particulièrement affecter les associations d'éleveurs, qui ont moins l'occasion de percevoir des aides conséquentes. Les capacités d'investissement des membres étant limitée, l'absence

d'institutions disposées à financer les projets des associations est l'un des facteurs les plus rédhibitoires.

L'association des éleveurs de Dayuma: L'échec d'une initiative de commercialisation commune

L'association des éleveurs de Dayuma, créée maintenant il y a une dizaine d'année (Entretien n°56, Trésorier de l'association des éleveurs de Dayuma), n'a jamais réussi à commercialiser en commun. L'association n'a pas réussi à obtenir les financements nécessaires à la création d'un centre de collecte du lait et à la mise en étable des vaches des membres de l'association. Ces équipements sont très couteux, le projet s'élève à 3,8 millions de dollars. L'association semble également avoir fait les frais de la complexité du système de demande, d'aide et d'un facilitateur mandaté par le Magap qui leur a promis durant plusieurs années de réaliser la faisabilité technique du projet. Ces promesses seraient restée lettres mortes et auraient finalement conduit au renvoi du facilitateur retardant le projet de plusieurs années (Entretien n°58, Ancienne présidente de l'association des éleveurs de Dayuma).

Plus la période sans commercialisation est longue, plus le risque de défection de la part des membres de l'association est important. L'association des éleveurs de Dayuma aurait perdu 8 membres sur les 47 qu'elle comptait (Entretien n°58, Ancienne présidente de l'association des éleveurs de Dayuma).

Un cas, plus rare est celui de la production en commun sans vente. L'association FOCAP cultive deux hectares de riz grâce au travail en commun de ses membres. Une combinaison de facteur assez particulier peut expliquer ce cas à part. D'une part, un président très charismatique ayant fortement incité ses membres à produire conjointement sur des terres qu'il met lui-même à disposition de l'association. D'autre part un nombre restreint de membres ayant un objectif identique ce qui favorise la coopération et le travail collectif (Olson, 1966). Enfin une production sur une parcelle restreinte qui est pour cela essentiellement destinée à l'autoconsommation (Entretien n°4, Président de la FOCAP).

2) Les associations avec capacité de vente en commun à l'échelle locale

Les associations observées à ce stade de maturation sont relativement peu nombreuses. Les produits faisant l'objet d'une commercialisation associative ne sont pas toujours des

produits de consommation locale. On distingue 4 produits transformés et vendus par les associations; le cacao, le café, le riz et le maïs. Le café et le cacao sont peu consommés, même à l'état transformé. On peut observer un cas de vente de pâte de cacao par l'association *El Porvenir* de Pacayacu qui a commencé par tenter de commercialiser en circuit court avant de passer des accords avec l'entreprise Camari à Quito. L'absence d'un marché local de consommation pour ces produits est un facteur limitant.

En matière de commercialisation directe de riz et de maïs, la FOCASH à Shushufindi constitue un bon exemple, le riz et le maïs étant quasi exclusivement commercialisés par ce biais. Le centre de collecte vend directement le riz aux personnes venant l'acheter et va le vendre aux grossistes de Shushufindi en cas de quantité plus importante. Ce système de commercialisation est cependant couplé à une commercialisation du maïs aux grossistes de la côte. La production en Amazonie a en effet la caractéristique d'être continue alors que la production du maïs en zone côtière est soumise au cycle des saisons. Le maïs constitue un marché de consommation locale favorable aux associations. Vendu pilé, il sert à l'alimentation du cheptel porcin et constitue une alternative économique aux farines industrielles pour cochons. En grain séché, le maïs sert à l'alimentation de la volaille. Les associations de producteurs de maïs peuvent ainsi vendre de grandes quantités de maïs transformé tel que l'association des producteurs de Orellana qui transforme 800 quintaux de produits par mois (Entretien n°54, Président de l'Association des producteurs de Orellana). La commercialisation à l'échelle locale peut alors servir de tremplin à l'exportation des produits transformés en dehors de la province.

3) Les associations transcommunautaires avec capacité de vente via des réseaux associatifs de commercialisation.

Les associations qui commercialisent regroupées au sein de réseaux de commercialisation telle que celui créé en 2014 par le Magap par le programme de réactivation de la caféiculture. Plusieurs réseaux de commercialisation se développent au début des années 2000 tel qu'*Aroma Amazonico* et l'initiative PROERA du Magap entre 2002 et 2006 (Entretien n°22, Ancien président de *Aroma Amazonico*). La durée d'existence de ces réseaux ne dépasse pas quelques années. On observe cependant une récurrence dans les associations participant à ces initiatives. Celles-ci regroupent un nombre plus important de membres que les autres types d'associations, allant de 50 à 380 membres (Entretien n°61, Représentant légal du CEFA et n°54, Président de l'association des producteurs d'Orellana). Les associations

impliquées dans ces réseaux de commercialisations ont plus de facilité à obtenir un soutien de la part de l'Etat et des ONG internationales. Ces aides sont principalement allouées à la construction de centres de collecte et à l'acquisition de machines de transformation des matières premières. L'obtention d'équipements à usage collectifs et non individuel en fait la principale marque de distinction avec les associations dites de demande d'aide.

L'AGRODUP, association de commercialisation en réseau

L'AGRODUP est créée en 2002 dans les paroisses de Pacayacu et Dureno. Elle obtient son statut juridique en 2004 suite à la mise en place du programme Amaznor qui appuie la commercialisation du cacao et la promotion de la biodiversité dans la province de Sucumbíos. L'AGRODUP compte aujourd'hui plus de 200 membres juridiques et commerciaux. Ses dirigeants sont à l'origine de plusieurs initiatives de réseaux de commercialisation dont le projet d'entreprise associative *Aroma Amazonico*. Elle a bénéficié de nombreuses aides de la part du Magap mais également d'ONG tel que le CEFA et d'agences de coopération bilatérales comme l'USAID. L'AGRODUP commercialise du cacao séché et du café pilé et a tenté plusieurs fois de vendre ses produits à des niveaux de qualité différenciés. L'association se heurte aujourd'hui à la modification des pratiques des agriculteurs et à la faiblesse de la production agrégée qui restreint les capacités de vente à de meilleurs prix.

Ces réseaux de commercialisation peuvent prendre différentes formes sur le plan organisationnel; entreprise associative, fédération informelles ou encore ensemble d'associations distinctes parrainées par une ONG qui se charge de la commercialisation (Entretien n°61, Représentant légal du CEFA et n°54, Président de l'association des producteurs d'Orellana). Il est ici important de faire la différence entre les fédérations endossent réellement d'un rôle de regroupement d'associations dans un même réseau et celles qui n'en ont que le statut sans en avoir l'organisation réelle tel que la FOCAP. Le rôle de ces réseaux de commercialisation est détaillé dans le chapitre 5 sur les stratégies de commercialisation des associations.

4) Associations de transformation des matières premières agricoles

La plupart des centres de collecte gérés par les associations transforment en partie les matières premières agricoles. Les associations précédentes sont cependant constituées de

producteurs qui vendent au centre de collecte associatif. D'autres associations sont exclusivement constituées d'un groupe ne produisant pas et assurant uniquement la transformation du produit en achetant la matière première à l'extérieur de l'association.

On trouve deux cas; l'association *El Porvenir* à Pacayacu qui transforme le cacao en pâte de chocolat (Entretien n°38, Présidente de l'association *El Porvenir*) et l'association *Montañita* qui vend du café torréfié et moulu (Oswaldo, 2011). Ces associations sont exclusivement constituées de femmes. Elles se distinguent cependant des associations de femmes intra-communautaires par le fait qu'elles n'ont pas vocation à représenter les femmes en temps que groupe faisant partie d'une communauté. Elles sont très intégrées dans les réseaux d'aide internationale; *El Porvenir* est parrainée par WWF et *Montañita* par le FEPP (Entretien n°38, Présidente de l'association *El Porvenir*). Les deux associations misent sur une stratégie de montée en gamme forte du produit qui se traduit par la vente à l'entreprise Camari, entreprise de vente de produits de haute qualité commercialisant à l'international. Ces deux associations ont également la caractéristique de compter beaucoup moins de membres car chaque membre doit pouvoir travailler, au moins à temps partiel à la transformation et la commercialisation du produit. Dans l'exemple de l'association *El Porvenir*, le fait de n'avoir qu'un groupe de 12 se traduit par des liens sociaux plus forts entre membres (Entretien n°38, Présidente de l'association *El Porvenir*).

III) Répartition géographique des types d'associations et facteur d'apparition sur le territoire

Nous nous intéressons ici à l'influence des logiques globales d'un territoire sur l'apparition et le degré de structuration des associations. Les facteurs liés à l'histoire propre de l'association, l'action des dirigeants la nature des liens entre membres et l'importance du soutien qui leur est accordée sont d'autres facteurs qui seront traités dans les chapitres suivants.

A) Type de production des associations par Canton

Les produits agricoles cultivés, transformés et commercialisés par les associations correspondent fréquemment au type d'activité majoritaire des différentes zones. Le canton San Francisco de Orellana compte un pourcentage important d'associations de producteurs de Cacao et d'associations d'éleveurs tout comme le Canton Joyas de las Sachas. Les deux cantons ont également un grand nombre d'associations producteurs de canne à sucre. Ces

associations nécessitent cependant un nombre d'hectare moins important pour produire le sucre roux et sont moins représentatives des types de culture sur le territoire. Loreto possède une surface cultivée relativement importante de maïs expliquant la présence de 44% des associations de producteurs de maïs de la province sur ce seul canton. Le très faible nombre d'associations de producteurs à Aguarico est à mettre en lien avec un isolement plus important du Canton.

Tableau 1: Nombre d'associations de producteurs par secteur d'activité et canton à San Francisco de Orellana. Tableau réalisé par l'auteur sur la base de l'agenda productif de la province de Orellana 2014

	Cacao	Café	Maïs	Elevage bovin	Canne à Sucre	Pisciculture	Total
Aguarico	4	0	1	0	0	0	5
Loreto	4	2	7	1	1	2	17
Joya de las Sachas	27	1	5	6	6	2	47
St Francisco de Orellana	15	5	3	6	9	1	39

B) Conditions d'apparition et de structuration des associations en fonction des caractéristiques des territoires rencontrés.

Nous proposons six critères de différenciation des territoires pour expliquer l'apparition et la structuration plus ou moins importante des associations à Orellana. Les quatre cantons de Orellana servent d'exemple dans le cadre de ce modèle explicatif. L'apparition d'associations dépend tout d'abord de la date d'occupation du territoire. Les premières années d'occupation des parcelles en Amazonie sont principalement dédiées au défrichage des parcelles, à la construction des maisons et à la production de cultures de subsistance en attendant que les cultures pérennes plantées ne donnent leur premières récoltes (Eberhart, 1998). Passé ce délai apparaît la période de création des associations de producteurs. On propose donc qu'une colonisation précoce du territoire favorisera l'apparition d'associations. L'isolement du territoire constitue de même un facteur limitant à l'apparition d'associations de commercialisation qui ont besoin d'un accès à la route. Le troisième facteur avancé est la pression foncière exercée sur les territoires. Celle-ci entraîne une division des parcelles d'origine de 50 hectares et rapprocherait les producteurs les uns des autres. Ce

contexte est expliqué comme favorable à la rencontre des producteurs et à leur mise en association (Entretien n°34, Président de l'association Agroecocafé).

Trois autres facteurs explicatifs sont avancés pour expliquer le degré de structuration des associations. Tout d'abord la productivité de la terre qui permet de dégager des volumes de production plus importants et permet de faciliter un processus de commercialisation continu. Par ailleurs, la présence de communautés indigènes regroupées au sein d'une fédération permet de structurer les initiatives associatives dans le secteur de l'agriculture. Un dernier facteur à prendre en compte est la présence d'activités pétrolières dans la zone concernée. Ce facteur a des effets plus incertains. Dans certains cas, il constitue un risque de division des communautés pour accéder aux compensations pétrolières. Il peut également constituer une source de capital par le biais de ces compensations.

Tableau 2: Facteurs territoriaux affectant l'apparition et la structuration des associations dans la province d'Orellana

	Date de début de peuplement	Degré d'isolement	Lotisation	Productivité de la terre	Présence indigène structurée	Présence d'activité pétrolière
Aguarico	Récant et très limité	Fort	-	-	-	Faible
Loreto	Récant	Faible	Faible	Faible	Oui	Faible
Sacha	Ancien: 1971-1972	Faible	Forte	Forte	Non	Forte
San Francisco de Orellana	Récant: 1982	Moyen	Faible	Faible	Non	Forte

A partir de ces six facteurs on observe des situations différentes selon les cantons. Le canton Aguarico est peuplé dès le XIX siècle le long du fleuve Napo³³ mais reste aujourd'hui marqué par un très fort isolement et demeure très peu peuplé. De nombreuses communautés ne sont accessibles que par le biais du fleuve Napo. La population indigène représente 76 % de la population totale avec une forte majorité de Kishwa, 81% des indigènes. Les communautés construisent un «processus d'organisation rapide et consolidé» par le biais de fédérations et associations indigènes PDOT Canton Aguarico³². L'isolement rend l'agriculture à des fins de vente plus complexe, bien que l'on note la présence d'une chocolaterie communautaire soutenue par la GIZ. L'action des activités pétrolières fragiliserait les

³³ PDOT Aguarico

communautés présentes dans la zone (Entretien n°31, responsable légale GIZ à Coca). Malgré une organisation communautaire structurée, l'isolement du canton empêcherait la mise en lien des associations de producteurs de l'Aguarico avec celle des autres cantons. Seul 5 groupements de producteurs sont recensés par l'agenda productif de Orellana et aucun ne fait partie de la *Mesa Agropecuaria*³⁴ du Conseil Provincial. Ces recensements sont effectués sur la base de réunion avec les associations et peuvent être incomplets si les associations d'Aguarico n'y participent pas. Cette configuration particulière entraîne donc un faible nombre d'associations, structurées entre elles, mais qui restent isolées du reste du territoire et des réseaux d'acteurs.

Le canton Loreto fait également l'objet d'un peuplement précoce. Les activités pétrolières y sont plus restreintes qu'à Sacha et San Francisco de Orellana. La productivité des sols est limitée³⁵ mais Loreto se situe sur l'axe de transit principal entre Coca et Quito. Le Canton est peuplé à 70,7% par des communautés Kishwa³⁶ Ils se sont structurés autour d'une Fédération commune; l'Organisation des communautés kishwa de Loreto (OCKIL) qui dispose d'une radio communautaire et de locaux. Ces locaux sont prêtés à la fédération Kallari Mushkuy qui regroupe plus de 2000 femmes kishwa et colonnes organisées en 47 groupes (Entretien n°55, Présidente de la fédération Kallari Mushkuy). Contrairement aux organisations d'Aguarico, la fédération Kallari s'intègre pleinement au sein des réseaux d'associations par le biais de la *Mesa agropecuaria* où la présidente de Kallari occupe également la présidence de la *submesa* café. La configuration de Loreto conduit ainsi à l'émergence d'une fédération unique et très structurée bien que créée tardivement il y a une dizaine d'années.

San Francisco de Orellana abrite Coca, la capitale provinciale qui constitue un cas particulier. Le reste du Canton situé de l'autre côté du rio Napo fait cependant l'objet d'une colonisation tardive à partir de 1979 (Entretien n°13, Président de Saar Entza). L'isolement y demeure important jusqu'en 2007, date de l'asphaltage de la voie *Auca* reliant Coca à Dayuma. Pour cette raison, les premières associations de producteur de la voie *Auca* n'apparaissent pas avant le début des années 2000 (Entretien n°34, Président de l'association Agroecocafé). La quasi-totalité des centres de collectes sont situés sur un axe routier asphalté et à moins d'une demi-heure de Coca. Cet accès à une voie est jugé primordial par les présidents d'associations

³⁴ Espace de coordination et de débat des associations de producteurs dans la province de Orellana.

³⁵ PDOT Loreto

³⁶ Censo Población y Vivienda, 2001

eux même (Entretien n°3, Président de l'association des éleveurs de Dayuma). Les sols ferrallitiques de la zone y ont dans l'ensemble des capacités de production limitées (Entretien n°14, Responsable de la mise à jour du PDOT au GAPO). 35% de la population est indigène, mais se répartissent entre les nationalités shuar, kishwa et waoranis. Plusieurs conflits ont émaillé la coexistence de ces communautés qui ne disposent pas de structures de discussions communes (Entretien n°8, Directeur du Sous-secrétariat aux terres). L'activité pétrolière forte a divisé les communautés et est considérée par les dirigeants comme un facteur limitant pour leurs activités (Entretien n°62, Président de l'association Esfuerpuma). La conjugaison de ces facteurs entraîne l'apparition tardive des associations qui se développent cependant rapidement en tirant parti de la proximité avec Coca. 36% des associations de la province sont situées à San Francisco de Orellana. On observe ainsi de nombreuses organisations mais qui demeurent aujourd'hui faiblement structurées.

Le Canton Sacha fait enfin l'objet d'une colonisation précoce avec la construction de l'axe routier entre Lago Agrio et Coca en 1971-1972 (Eberhart, 1998). Une grande partie du Canton bénéficie de sols volcaniques procurant une meilleure productivité aux récoltes. La productivité forte de la terre a entraîné dès les années 1980 un début de division des parcelles de 50 hectares et augmenté la densité de population. Ces facteurs expliquent l'apparition d'associations de producteurs dès la fin des années 1980 (Entretien n°44, Présidente de la FOCASH). Le canton Sacha concentre à lui seul 43,5% des associations de toute la province. Il est compliqué d'évaluer leur degré de structuration. Celle-ci ne se fait pas par le biais des populations indigènes, moins nombreuses dans le Canton. Les associations du Canton Sacha sont fortement présentes au sein de la mesa agropecuaria

Tableau 3: Caractéristiques des associations sur les différents cantons de Orellana

	Associations peu nombreuses	Associations nombreuses
Associations peu structurées		Cantón San Francisco de Orellana
Association structurées	Canton Loreto, Canton Aguarico	Canton Sacha

La classification des associations en catégories est nécessaire afin de dresser un panorama le plus complet possible des associations présentes dans les deux paroisses et les deux provinces d'études. Dans le chapitre suivant, nous étudierons les stratégies que mettent en œuvre les associations pour obtenir des projets d'appui à leurs activités. Nous nous focaliseront par la suite sur les associations qui effectuent une commercialisation commune,

celles-ci offrant plus de perspectives de recherches et d'analyse sur les logiques économiques de cette commercialisation.

Chapitre 2: Associations et institutions: stratégie de demande d'aide et négociations entre acteurs

La région Amazonienne, longtemps délaissée par les programmes d'action publique fait aujourd'hui l'objet d'un regain d'attention de la part des acteurs ministériels, décentralisés et internationaux. Face à la recrudescence des programmes de développement, les associations élaborent des stratégies pour pouvoir tirer parti des aides par les mécanismes existant déjà. Ces programmes d'aides sont cependant également décriés par les représentants des associations qui critiquent leur manque d'ambition où leurs effets contre-productifs (Réunion Mesa Agropecuaria, 28 mai). Tout en s'insérant dans les programmes d'appui, les associations de producteur font pression sur le cadre actuel de politique publique pour modifier la nature de ces aides à leur avantage.

I) L'appui au secteur agricole: diversité des modes d'action et concurrence des institutions d'appui à l'agriculture à Orellana et Sucumbíos.

On observe une très grande diversité de programmes mis en place dans le secteur de l'agriculture. Ceci correspond à une évolution rapide des programmes étatiques qui expérimentent de nouvelles approches sur un territoire que les ministères connaissent encore peu (Entretien n°10 Chargée de la coordination pour l'innovation technologique du Magap). La mosaïque d'acteurs jouant un rôle dans l'appui à l'agriculture contribue également à cette diversité, mais renforce les cas de concurrences entre programmes.

A) Aperçu de l'action du Magap en Amazonie

Pour les responsables du Magap, la région amazonienne est encore «Un monde à découvrir» (Entretien n°10 Chargée de la coordination pour l'innovation technologique du Magap). Le faible appui à l'agriculture non capitalistique tout au long du XX^e siècle (Carrión & Herrera, 2012) et la délégation plus ou moins volontaire du développement du territoire aux compagnies pétrolières incite aujourd'hui les institutions publiques à une stratégie de reconquête. De nombreux programmes sont mis en place par le Magap. Deux d'entre eux résumant cependant bien sa position vis-à-vis du développement du territoire en Amazonie Celui-ci passe pour le Magap par une restructuration des terres destinées à l'élevage et la relance de cultures pérennes tel que le café et le cacao.

1) Le programme de reconversion des pâturages; de l'élevage bovin intensif à l'agroforesterie

L'élevage bovin constituait durant la colonisation l'une une méthode efficace d'occupation du territoire en vue d'obtenir la régularisation de la terre par le IERAC (Cepeda et al., 2007). Cette activité a généré une importante déforestation au cours de la colonisation, phénomène que le Magap souhaite aujourd'hui inverser. L'élevage extensif dépasse rarement 1 UBA³⁷ en Amazonie et concerne 65% des terres agricoles (Entretien n°45, Chargée du programme de transformation de la matrice productive pour l'Amazonie). L'objectif du Magap est de concentrer une partie de l'activité d'élevage par le biais d'étables et de culture de fourrage.³⁸ Libérer 300 000 hectares de terres à l'échelle de l'Amazonie devrait permettre des programmes de reforestation pour développer ensuite plusieurs types d'activités; agroforesterie, zone de plantation d'arbre à bois et exploitations d'espèces natives aux vertus gastronomiques et médicinales (Entretien n°45, Chargée du programme de transformation de la matrice productive pour l'Amazonie). Cette dernière ligne est particulièrement en phase avec le plan de changement de la matrice productive en Amazonie qui souhaite valoriser les savoirs ancestraux et trouver une exploitation économique à la biodiversité amazonienne.

Le programme de reconversion des pâturages, fortement mis en avant dans le discours actuel du Magap, n'en est cependant qu'à sa première année de mise en place dans les Provinces de Pastaza et Morona Santiago et ne commence à Dayuma que cette année. (Entretien n°45, Chargée du programme de transformation de la matrice productive pour l'Amazonie). Il semble cependant préfigurer des restrictions futures importantes sur l'activité d'élevage, déjà en forte diminution ces dernières années³⁹. L'élevage était jusque là principalement appuyé via le programme *Ganaderia sostenible*⁴⁰ qui organisait la vaccination et le déparasitage du cheptel bovin (Entretien n°3, Président de l'association des éleveurs de Dayuma). Les cultures de café et de cacao sont considérées par le Magap comme des cultures de substitution intéressantes.

³⁷ Unité Bovine par Aire

³⁸ Les herbes à fourrage de type «King Grass Blanco» et «King Grass Maurado» font actuellement l'objet de recherches développées par l'INIAP.

³⁹ PDOT de Dayuma

⁴⁰ Elevage soutenable

2) Le « programme phare »⁴¹ de réactivation du café cacao en Amazonie

Ce programme a la particularité de sortir d'une logique de soutien à l'agriculture vivrière et d'adopter une approche filière. C'est le seul programme recensé qui cherche à agir à la fois sur les techniques de production, le renforcement des capacités de transformation des associations et la commercialisation finale du produit.

Ce programme part du constat d'un déséquilibre qui s'est créé sur la filière café robusta en Equateur. Depuis le début des années 1990, l'industrie du café soluble a connu une croissance constante pour atteindre aujourd'hui 1 millions de quintaux transformé par an (Entretien n°47, Chargé du programme de réactivation du café robusta en Amazonie). En revanche la production de café, a fortement baissé sur la même période, elle a presque été divisé par 2 entre 2005 et 2012 passant de 40 804 à 23 829 tonnes (Dumond, 2013).

L'action du Magap vise à relancer la production de café robusta pour éviter l'importation de café vietnamien par les entreprises de café soluble (Entretien n°47, Chargé du programme de réactivation du café robusta en Amazonie). L'Amazonie est le principal territoire ciblé par ce programme.

Au niveau de la production, le programme appuie la replantation de café en donnant des semences clonales améliorées d'origine brésilienne dont le rendement est supposé 5 fois supérieur à la variété traditionnelle. Le don en semence est attribué à des groupes de 15 à 20 agriculteurs sans que ceux-ci n'ait besoin de former une association juridique. L'objectif pour l'année 2015 est de planter 8000 hectares dans les provinces de Orellana et Sucumbíos et de continuer pour arriver à terme à une autosuffisance de la filière café en Equateur. Des cours d'amélioration des techniques de production sont données et le programme propose également des crédits à taux réduit via le *Banco de Fomento*⁴².

Au niveau de la transformation, le programme appuie un réseau de 11 centres de collectes associatifs auquel le Magap a remis des pileuses (Entretien n° 33, 37 et 44, Représentants d'associations).

Au niveau de la commercialisation, un accord⁴³ oblige les industriels du café à acheter la production des centres de collectes avant d'importer du café via les marchés internationaux.

⁴¹ Entretien n°47, Chargé du programme de réactivation du café robusta en Amazonie

⁴² Rapport Servigarland 2015

⁴³ Règlement pour l'opération du mécanisme d'absorption de la collecte nationale de café robusta de l'Amazonie via les résolutions 375 A et 218 du MAGAP en 2014

Le prix d'achat est fixé par le Magap chaque semaine en prenant le prix en bourse et en y ajoutant 15 dollars de prime en cas de respect de certaines normes de qualité du produit. Le mécanisme est assorti d'un prix minimum de vente fixé à 65 dollars en cas de fluctuation forte des cours.

Si ce programme reste encore lié à l'idée phare d'autosuffisance du pays en matière de denrées agricoles, on observe une implication plus importante de la part des acteurs publics vis-à-vis de la phase de commercialisation. Bien que le Magap représente l'acteur central des politiques agricoles, de très nombreuses organisations publiques et privées mettent en place des projets dont bénéficient les agriculteurs. La cohérence de ces projets entre eux n'est dès lors pas garantie ceux-ci se revendiquant de logiques d'interventions différentes. Cette dispersion de l'aide aux agriculteurs et aux associations semble de plus entraîner une fragmentation de l'aide en très petites quantités, celle étant donnée à tous plutôt que ciblée.

B) L'action des Gouvernements Autonomes Décentralisés pour l'appui au secteur productif

Selon Article 263 6 et 7 du COOTAD; l'appui à la production agricole est la compétence exclusive des conseils provinciaux au niveau décentralisé. Ils mettent en place au nom de cette compétence des programmes très diversifiés (Entretien n°12 et 42, responsables des gouvernements provinciaux). Le GAPS de Sucumbíos a créé il y a 10 ans le Centre de Recherches et Services Agricoles de Sucumbíos (CISAS) pour prendre en charge l'appui productif. Le CISAS de Sucumbíos semble disposer de meilleures capacités que le service d'appui à l'agriculture du GAPO⁴⁴ et bénéficie de plus d'ancienneté. Les programmes de développement productifs sont en grande partie financés par le budget participatif attribué par l'Etat aux conseils provinciaux. A Orellana, ce budget participatif représentait 4,7 millions de dollars en 2015, dont 369 717 pour la seule paroisse de Dayuma (Entretien n°14, Chargés de la mise à jour du PDOT par le GAPO). Le budget est réparti directement entre les communautés par le biais des juntas paroissiales. La loi prévoit des principes d'équité, de responsabilité et de solidarité dans la répartition de ces fonds. Dans son application, cela revient à diviser le budget entre un grand nombre de communautés qui ne perçoivent que très peu d'argent. A Dayuma, certaines communautés ont reçu l'année dernière moins de 3000 dollars. Ces budgets servent la plupart du temps à fournir à chaque famille de petits outils individuels tels que des débroussailleuses ou des tronçonneuses (Réunion de la communauté Nueva Joya, 28 mai

⁴⁴ Le CISAS dispose de 1 technicien pour 120 agriculteurs contre 1 techniciens pour 200 agriculteurs dans le cas du service d'appui à l'agriculture du GAPO (Entretien n°12 et 30)

2015). Les techniciens sont conscients des limites d'une telle répartition et souhaiteraient pouvoir réorganiser ces subventions par filière. (Entretien n°14, Chargés de la mise à jour du PDOT par le GAPO). La persistance des logiques de clientélisme électoral empêcherait cependant la modification de ce système qui a pour but de toucher le maximum d'agriculteurs possible (Entretien n°32, Responsable de la participation citoyenne au GAPO). Ce mécanisme est complété par un budget de 450 226 dollars attribué à la *Mesa Agropecuaria*, institution de coordination des associations de producteur de Orellana pour l'année 2015 (Entretien n°12, Directeur du service d'appui à l'agriculture du GAPO). Si ce mécanisme attribue des aides directement aux associations de producteurs et non aux communautés, il est presque dix fois moins important en termes de budget.

Si la compétence de l'appui productif est attribuée à la province, il est cependant extrêmement courant que les municipalités et les juntas parroissiales financent ou appuient des projets d'appui productif. Elles peuvent le faire sur leur fond propre, mais également via le financement de la banque de l'Etat, la *Ley del Fondo* attribuant également des fonds aux municipalités et aux paroisses. Cet investissement du secteur agricole peut être motivé par une demande spécifique des communautés comme c'est le cas du projet de pisciculture à Dayuma. Il est également favorisé par l'opportunité de s'associer avec d'autres institutions comme dans le cadre du projet d'appui à l'agriculture de la junta parroissiale de Pacayacu. La municipalité du Canton San Francisco de Orellana utilise sa compétence d'appui à la commercialisation pour mettre en place des programmes d'appui à l'agriculture. L'intervention des juntas parroissiales et des municipalités vis-à-vis du secteur productif semble fréquemment entraîner des différends avec les conseils provinciaux qui défendent leurs prérogatives (Entretien, n°44, Présidente de la Fédération FOCASH).

Ces budgets semblent donc contribuer à accentuer le morcellement des budgets d'aides pour l'agriculture évoqués précédemment. Ils sont complétés par les nombreux projets d'intervention des acteurs internationaux dans les provinces de Sucumbíos et Orellana.

C) Appui des acteurs internationaux au secteur de l'agriculture

Très présentes dans la zone, l'action des structures internationales dans les deux provinces est très diversifiée bien qu'on constate des stratégies d'interventions récurrentes dans leurs actions. On note sans surprise une implantation forte des structures États-Uniennes et espagnole. La présence de la coopération italienne et canadienne est due à la transformation il y a une dizaine d'année d'une partie de la dette équatorienne en fond pour le développement.

Les Etats ont octroyé une remise de dette à l'Etat Equatorien en échange d'une participation de celui-ci à ces fonds pour développer des projets. Trop nombreuses pour être toutes citées⁴⁵ on retient deux grands types d'actions. Certains programmes apportent un soutien à la sécurité alimentaire, les communautés indigènes étant particulièrement ciblées. Le Plan alimentaire Mondiale, la FAO et le FEPP comme maître d'œuvre ont mené un programme de ce type en 2008 qui visait à développer les potagers familiaux dans les communautés indigènes (Entretien n°35, Responsable du FEPP à Orellana). La *comuna* de Rumi Pamba à Dayuma en a notamment bénéficié. Ces aides étaient individuelles et n'entraient pas dans le cadre de processus associatifs dans la mesure où les produits ne sont pas commercialisés.

D'autres programmes visent à appuyer la commercialisation d'un produit et se focalisent sur les associations de producteurs. Les ONG et agences de coopération ne donnent presque jamais d'outils ou de matériaux à usage personnel. Il leur arrive cependant de fournir des outils collectifs de transformation des matières premières. La GIZ a ainsi récemment distribué plusieurs pileuses de riz par l'intermédiaire du GAPO (Entretien n°12, Directeur de du service d'appui à l'agriculture du GAPO). Plusieurs ONG se focalisent sur la formation et l'appui à la transformation et la commercialisation. Le WWF a développé une formation d'un an à l'attention de l'association *El Porvenir* de Pacayacu (Entretien n°38, Présidente de l'association *El Porvenir*). Les membres ont reçu une formation hebdomadaire sur les méthodes de transformation du cacao, sur la comptabilité et sur les techniques de gestion de projet tel que la présentation d'une initiative en public.

D) Morcellement des actions et coordination limitée entre acteurs

Les modalités de soutien au secteur de l'agriculture ne sont pas identiques d'un acteur à l'autre. Des conceptions différentes et une concurrence politique conduit à une coopération limitée des acteurs sur le plan institutionnel.

1) Points de négociation entre acteurs et zones d'ombres dans la stratégie d'intervention du Magap

Un certain nombre de points soulevés durant les entretiens avec les fonctionnaires d'Etat ne font pas consensus auprès du Magap. Le recours aux produit chimique semble être l'un des points les plus clivant. On distingue deux positions. L'une «pragmatique» mettant en

⁴⁵ Voir annexe n°4.

avant le fait que les agriculteurs ont besoins de ces produits pour améliorer leurs cultures et que le MAGAP n'est pas actuellement en mesure de leur proposer des produits biologiques équivalents (Entretien n°10, Chargée de la coordination pour l'innovation technologique du Magap). Une autre position plus volontariste souhaite réduire l'usage de ces produits chimiques pour des raisons environnementales et sanitaires (Entretien n° 45, Chargée du programme de transformation de la matrice productive en Amazonie). Certaines divergences sur la conception des actions à mener peuvent limiter la coopération entre institutions ou départements publiques: «Nous ne pouvons pas nous opposer au Magap, mais nous ne sommes pas toujours d'accord avec lui». (Entretien n°17, Directeur de la station expérimentale de l'INIAP en Amazonie). Le positionnement objectif du Magap vis-à-vis des engrais reste largement favorable à l'usage de d'insecticides, fongicides et engrais chimiques. Le Magap subventionne à hauteur d'environ 60% chaque «kit productif» acheté par les producteurs (Entretien n°18, technicienne agricole de la junta paroissiale de Pacayacu). La subvention de ces produits chimiques a des conséquences sur les techniques de production des agriculteurs et sur les possibilités de commercialisation des associations comme nous le verrons par la suite.

Le recours à la mécanisation semble également un sujet en débat. Si les directions provinciales du Magap d'Orellana et Sucumbíos y voient un moyen de contourner le problème du cout de la main d'œuvre (Entretien n°40, Directeur du Magap de Sucumbíos), ce modèle semble plus complexe à mettre en place dans des modes de culture en agroforesterie. La plupart des acteurs ministériels rencontrés sont cependant favorables à la mécanisation et pointe le retard du Magap en la matière; «Nous sommes encore à un niveau très basique, nous considérons qu'acheter un tracteur, c'est déjà de l'innovation.» (Entretien n°10, Chargée de coordination pour l'innovation technologique du Magap).

Le dernier point de divergence apparait vis-à-vis du degré de spécialisation ou de diversification souhaité au sein des exploitations agricoles. Les institutions favorisent l'autoconsommation pour assurer l'indépendance alimentaire des familles d'agriculteurs mais valorisent également la commercialisation, l'agriculture familiale devant permettre de nourrir l'intégralité des habitants du pays. Selon le discours des acteurs, la conciliation de ces deux objectifs ne se fait pas de la même. Si des programmes appuient la diversification des produits par la mise en place de potagers familiaux, d'autres souhaiteraient que les agriculteurs se spécialisent dans un type de production pour faciliter la mise en association et la

commercialisation (Entretien n°30, Sous directeur du CISAS). A ces conceptions idéologiques différentes s'ajoutent de nombreuses oppositions politiques entre acteurs.

2) Oppositions politiques et cloisonnement des programmes d'appui.

La coloration politique des GAD joue un rôle particulièrement important dans la coopération entre acteurs. Une opposition politique frontale marque la relation entre le conseil provincial de Orellana et le gouvernement. (Entretien n°12, Directeur de l'appui à l'agriculture du GAPO) Cette opposition empêche toute coopération entre le Magap et la direction d'appui à l'agriculture de Conseil Provincial malgré la volonté des techniciens agricoles des deux structures d'élaborer des projets communs (Entretien n°15, Chargés de la mise à jour du PDOT pour le GAPO). En l'absence de coopération, les deux institutions mettent en place des projets similaires vis-à-vis des mêmes types de culture. Leurs choix techniques divergent cependant, rendant certaines de ces aides incompatibles entre elles⁴⁶. Les relations entre le Conseil Provincial de Sucumbíos et l'Etat étant meilleures, la coopération entre le Magap et le CISAS est plus simple. Le Magap aurait notamment aidé le CISAS à construire les serres dont ils se servent (Entretien n°21, Technicien du CISAS). Le CISAS coopère également avec l'INIAP pour pouvoir faire valider ses projets de recherche, l'INIAP étant la seule institution habilitée en matière de recherche agronomique.

La coopération entre acteurs dépend également des conceptions qu'ils défendent vis-à-vis de l'agriculture et des modes d'actions qu'ils mettent en place. Beaucoup d'ONG présentes semblent orienter leurs actions vers un suivi et un renforcement des capacités plus que sur le don direct de matériel. Les ONG semblent de ce fait avoir une politique de ciblage des bénéficiaires et ne donnent qu'à des groupes précis. Ces méthodes tranchent avec les actions du Magap et des GAD qui ont très souvent pour objectif d'apporter une aide au plus grand nombre de personnes possible. Ces stratégies de «Saupoudrage» jouent sur le degré de complexité des projets développés par ces institutions qui donnent préférentiellement des équipements individuels tel que des kits productifs, de petits engins motorisés ou de petits animaux.

Les ONG ont de ce fait des positionnements très variés vis-à-vis des institutions publiques. On peut noter un recours assez fréquent à des bureaux d'études et des organismes tiers dans le cadre des projets du Magap. La direction nationale a également fait appel au

⁴⁶ Voir plus loin l'encadré: Cacao Nacional et Super Arbol, qui gagnera la partie ?

FEPP dans le cadre de la création du plan de gestion de la frange du Yasuni. Elles peuvent aussi jouer sur la confusion qui existe fréquemment sur la faible distinction que font les producteurs des différentes institutions et de leurs programmes d'action respective. Cette coopération est mise en place avec les ONG les plus institutionnalisées tel que le FEPP qui agit depuis près de 40 ans dans la zone amazonienne (Entretien n°35, coordinatrice régionale du FEPP). Les ONG agissant de manière plus récente tel que le CEFA ont entamé leurs actions indépendamment du Magap et des GAD avant que ceux-ci ne s'intéressent à leurs activités (Entretien n°61, Représentant légal du CEFA à Sucumbíos). D'autres ONG activistes construisent leur légitimité sur l'opposition aux politiques gouvernementales comme c'est le cas pour *Acción Ecológica* qui refuse le modèle d'intégration des agriculteurs aux processus de commercialisation proposé par le Magap (Entretien n°25, Secrétaire de la plateforme des organisations sociales de Pacayacu). Les ONG travaillent le plus souvent directement avec les associations ou avec les gouvernements provinciaux. Les Agences de coopération bilatérale (Koica, GIZ, Fond Italo-équatorien) travaillent préférentiellement avec les gouvernements provinciaux et ont parfois des relations privilégiées avec certains ministères comme c'est le cas entre la GIZ et la division du MAE gérant le parc Yasuni. On observe cependant des stratégies plus ou moins anciennes et volontaristes à ce sujet. Le Gouvernement Provincial de Orellana dispose d'un nombre limité de partenariats avec les organismes internationaux (Entretien n°12, Directeur du département d'appui à l'agriculture du GAPO). Le Gouvernement Provincial de Sucumbíos a au contraire une démarche proactive dans la recherche de partenariats internationaux, ce qui peut expliquer une plus grande concentration d'ONG à Sucumbíos.

Face à la diversité des institutions publiques et privées d'appui à l'agriculture et une concurrence de ces politiques, les associations de producteurs composent avec les jeux d'oppositions et tentent d'adapter les différents projets à leurs propres objectifs. Loin de s'affilier à une seule institution, elles tirent parti du plus grand nombre de projets possible.

II) Action collective et stratégie de demande d'aide

Comme nous l'avons vu, la fragmentation actuelle des aides à l'agriculture a tendance à diviser la gestion des budgets et des politiques à un grand nombre d'institutions publiques et privées. Des démarches plus ou moins contraignantes sont cependant nécessaires pour obtenir la mise en place de ces projets et nécessite la présence d'intermédiaires mettant en relation les institutions publiques avec les producteurs. Malgré un grand nombre de projets différents, on

observe des phénomènes de concentration de l'aide sur certains secteurs. Ce qui rend d'autant plus important le rôle des leaders d'action collective.

A) Gérer la mosaïque de programme, l'action des leaders d'actions collective comme «courtiers»⁴⁷ de projets d'appui à l'agriculture

Le phénomène de courtage décrit par Bierschenk et Olivier de Sardan pour expliquer l'action de certains acteurs dans la négociation d'aide est particulièrement adaptable au contexte amazonien. Ce phénomène de courtage semble préexister aux associations de producteurs et avoir influencé la configuration de celles-ci. Dès les années 1990, on observe l'apparition de leaders d'actions collectives qui se mettent au service des communautés pour faciliter les démarches de régularisation foncière et d'obtention de statuts juridiques pour les communautés. Le plus souvent, chaque leader assiste une communauté, dans certains cas plusieurs (Entretien n°26, Président de la communauté Santa Inès). La renommée obtenue par l'appui donné à ces communautés leur permettra par la suite d'intégrer les jeux politiques locaux (Entretien n°16, Adjoint au président de la Junte paroissiales de Dayuma). Ils deviennent également des acteurs centraux dans le processus associatif. L'appui à la régularisation des terres et la création d'association de producteurs sont directement liés. Plusieurs associations sont créées dans les années 1990 et ont à l'origine pour but de grouper les demandes de légalisation. C'est le cas de l'association Esfuerpuma et de la FOCASH, fédération aujourd'hui très influente à Shushufindi (Entretiens n°44 et 62, Présidents de la FOCASH et de l'association Esfuerpuma). L'objectif est alors de tirer parti du travail et de la disponibilité d'un leader qui va négocier pour le groupe. Le processus est encouragé par le FEPP qui appuie les demandes de régularisation dans le but de consolider des groupements sur lesquels il pourra s'appuyer dans le cadre de ses futurs projets (Entretien n°35, représentante du FEPP à Orellana). Aidé par certaines institutions, les leaders d'actions pénètrent les espaces institutionnels et entament un processus d'apprentissage. Ils sont amenés au fil du temps à partager des codes communs avec les représentants de l'Etat. Cet apprentissage est complété par des programmes de renforcement des capacités des leaders mis en place par les ONG, les activistes environnementaux et les universités équatoriennes⁴⁸.

⁴⁷ (Bierschenk et al., 2000)

⁴⁸ On peut notamment citer le programme de bourse d'étude du FEPP à l'attention des nationalités indigènes (Entretien n°35, Responsable du FEPP, Orellana)

Les leaders d'action collective vont remobiliser ces savoirs faire et savoirs être dans le cadre de la demande d'aides de projet à partir des années 2000, période où se multiplient les programmes d'action publique. Ils mobilisent à ce titre une double compétence.

D'une part ceux-ci sont en mesure négocier avec les acteurs publics dont ils maîtrisent les codes et peuvent remplir les formulaires de demandes. Cette capacité les place dans une position surplombante vis-à-vis des personnes pour le compte de qui ils demandent des aides. Ces personnes considèrent que la réussite d'une association dépend avant tout du travail des leaders qui ont en charge la gestion de certaines facettes de l'action collective que les autres membres ne maîtrisent pas (Entretien n°63, membre de l'APROCEL). L'obtention du projet dépend notamment de la capacité du leader à effectuer les nombreuses relances auprès des administrations concernées. La bureaucratisation des procédures d'appui constitue une critique importante de la part des agriculteurs; «Ce n'est pas une aide s'il y a tant de formalités à effectuer», (entretien n°39, membre de l'AGRODUP). Le fait d'accepter d'effectuer de nombreux allers et retours à la capitale provinciale place le représentant dans une posture privilégiée pour négocier les projets d'aide. On observe de plus un fort jeu de légitimité sociale, vis-à-vis de ce travail de courtage qui est lié à la légitimité à s'exprimer en public. Cette légitimité à parler fait elle-même l'objet d'un travail d'apprentissage, certains acteurs l'acquérant au contact des ONG malgré une sortie du système scolaire très jeune (Entretien n°22, membre de l'AGRODUP). De plus, les leaders d'action collective disposent d'une légitimité forte auprès des membres d'associations qu'il représente. Ce dispositif de courtage est nécessaire pour mettre en relation les producteurs avec les techniciens agricoles. Ces derniers font l'objet de méfiance et sont accusés de mépris, voir d'incompétence par les agriculteurs (Entretien n°57, membre de l'association des éleveurs de Dayuma). Les leaders d'action collective peuvent au contraire endosser un discours basé sur l'entre-soi et la confiance par le biais de relations interpersonnelles. Les représentants de la *Mesa Agropecuaria* font ainsi valoir lors des réunions avec les communautés et associations que «Ici il n'y a que des agriculteurs» (Réunion de la communauté *Nueva Joya*, 28 mai 2015).

On observe une institutionnalisation progressive de cette activité de courtage. Certaines associations peuvent devenir les maîtres d'œuvre de certaines politiques étatiques tel que le programme de réactivation du café et du cacao en Amazonie. Le Magap a récemment chargé l'AGRODUP de semer 150 hectares de café en 2015 (Entretien n°37, Gestionnaire de l'AGRODUP) en démarchant les bénéficiaires intéressés, y compris ceux qui ne font pas

partie de l'association. Ceci met en avant le rapprochement entre le Magap et certaines associations qui nouent des liens privilégiés. Le Magap a tout avantage à maintenir ces liens qui légitiment ses politiques d'action et facilite l'application de celles-ci. Des associations comme l'AGRODUP renforcent leur influence sur le territoire où elles agissent en endossant le rôle de maîtres d'œuvre informels. En échange de faire entrer les producteurs intéressés dans le programme, l'AGRODUP demande à ce que la récolte des hectares de café plantés leur soit vendue en priorité. D'autres associations décident d'elles-mêmes d'aider des groupes à commencer à cultiver certaines cultures. Elles deviennent alors des bailleurs de fonds pour les producteurs. L'association des producteurs agricoles de Orellana subventionne à 50% l'implantation de parcelles expérimentales de maïs sur ses fonds propres (Entretien n°57, Président de l'Association des producteurs agricoles de Dayuma). Elle cherche de cette manière à augmenter le nombre de parcelles de maïs dans le canton San Francisco de Orellana pour rentabiliser les terres qu'elle possède.

Les leaders d'actions collectives forment ainsi les interlocuteurs locaux nécessaires à la mise en place des politiques publiques et des programmes d'aides à l'agriculture en Amazonie. La diversité des programmes et les capacités plus ou moins importantes des associations à faire la demande d'aides entraîne cependant des inégalités d'appui qui génèrent-elles mêmes des stratégies de la part des associations et leurs représentants.

B) Des Inégalités dans les zones, groupements et filières appuyées et stratégies d'adaptation

La dispersion des appuis à l'agriculture a plusieurs conséquences. Tout d'abord, faute d'organisme de tutelle assurant la construction des projets d'appuis agricoles, les associations doivent très fréquemment assumer ce rôle. Ceci explique que selon le type de l'association et sa maturation, on se retrouvera face à des groupements ayant reçu de nombreuses aides mais dont les résultats visibles de ces aides sont presque inexistantes comme c'est le cas dans la *comuna* shuar de Tiguanu à Dayuma. (Entretien n°64, Président de la *comuna* Tiguanu, Dayuma). D'autres associations parviennent en revanche à capitaliser les différentes aides pour que celles-ci ne disparaissent pas au cours du temps. Cette capitalisation est souvent facilitée lorsque l'appui apporté est collectif et non individuel, ce qui rend le matériel donné plus complexe à revendre. De manière réciproque, une association plus structurée et souhaitant accumuler les aides qui lui sont données aura probablement une préférence plus

importante pour des infrastructures collectives⁴⁹. Le fait d'opter pour des équipements collectifs plutôt qu'individuels dépend également en partie de l'action des dirigeants qui peuvent influencer le choix des membres. Dans certains cas, la décision semble imposée par le dirigeant. La communauté Santa Inès, à Pacayacu, est actuellement en négociation avec le Magap pour la construction d'une piscine à Tilapia collective, à l'initiative de son dirigeant (Entretien n°26, président de la communauté Santa Inès).

Par ailleurs les différentes filières ne sont pas appuyées de la même manière. Les groupements transformant le cacao et le café font l'objet d'une attention particulière. Les ONG et organismes de coopération bilatérale appuient quasi exclusivement ce secteur de commercialisation. On peut supposer qu'il est beaucoup plus «vendeur» à l'échelle internationale, le cacao et le café étant des produits associés à un certain prestige. Ce sont les produits traditionnels du commerce équitable, ce qui a aussi un impact sur la symbolique positive de ces produits. L'appui aux cycles courts se situe dans une situation intermédiaire. Ces types de culture sont appuyés au niveau de la transformation du produit, les ONG contribuent parfois en fournissant les machines de transformation. La pisciculture et l'élevage porcin et de petits animaux sont appuyés par les conseils provinciaux. Ces secteurs sont également fréquemment aidés dans le cadre de compensations pétrolières. L'élevage bovidé, enfin, semble être le parent pauvre de l'aide étatique. Il n'est jamais aidé par les ONG et organismes de coopération qui l'identifient à une activité, polluante, à l'origine d'une forte déforestation et pratiquée par les producteurs les plus riches.

On observe l'orientation des aides vers certains groupements plutôt que d'autres. Les associations indigènes reçoivent un appui très fort des ONG et des organismes de coopération bilatérale. Celles-ci basent ce choix sur un constat de discrimination de ces populations. Par un phénomène assez paradoxal, les organisations indigènes autrefois fortement marginalisées se trouvent aujourd'hui dans une situation privilégiée pour obtenir des aides. Ceci peut cependant également s'expliquer par une cohésion plus forte au sein de ces mouvements. Les groupes de femmes semblent également faire l'objet d'une attention particulière de la part des organisations internationales. Pour résumer de manière plus prosaïque ce paragraphe, un producteur de cacao indigène, situé dans une zone protégée sur le plan environnemental aura beaucoup plus facilement accès à l'aide qu'un colon éleveur située en zone défrichée.

⁴⁹ Outils de transformation de la matière première essentiellement

A cette répartition inégale de l'aide octroyée semble s'ajouter des effets d'entraînement. Les ONG ont tendance à cibler leurs aides sur des associations disposant déjà d'un de structuration minimum et d'un potentiel important. Le WWF a ainsi effectué en 2012-2013 une tournée d'identification des associations «prometteuses» et aurait finalement sélectionné l'association *El Porvenir* de Pacayacu (Entretien n°38, présidente de l'association *El Porvenir*). Or celle-ci avait déjà reçu de l'aide du conseil provincial de Sucumbíos ce qui lui permettait de pouvoir attester d'une certaine expérience en matière de transformation du cacao. Ces effets d'entraînement ne se font pas sans action de la part des associations. Leurs représentants construisent par le biais du discours la légitimité qu'ils ont à percevoir des fonds. Ce discours utilise comme argument les caractéristiques des membres du groupe⁵⁰ et la capacité du groupe à tirer parti de ces aides pour atteindre leurs objectifs. Les leaders d'action collectifs utilisent dans ce cadre un discours plus ou moins emprunté au débat national sur l'objectif du Buen Vivir (Entretien n°4, Président de la FOCAP) et aux ONG (Entretien n°38, Présidente de l'association *El Porvenir*).

Lorsque les associations ne sont pas dans un contexte favorable pour recevoir des aides, elles disposent de plusieurs possibilités d'adaptation. Elles peuvent choisir de réorienter leurs activités vers un type de culture percevant plus d'aides. L'association des éleveurs de Dayuma souhaitent aujourd'hui inclure dans leurs statuts associatifs la culture du cacao pour pouvoir percevoir des aides du Magap et du GAPO (Entretien n°3, Président de l'association des éleveurs de Dayuma). Cette réorientation des activités de l'association ne se substitue généralement pas au type de culture traditionnellement cultivées. La fédération FOCASH a ainsi intégré la transformation du café à ses activités pour pouvoir bénéficier du mécanisme d'absorption du café amazonien du Magap sans toutefois renoncer à la transformation du cacao, du riz et du maïs (Entretien n°44, Présidente de la Fédération et autre). Une autre stratégie pour les associations est d'afficher un objectif d'aide aux agriculteurs sans préciser le type de culture appuyés. Ces associations feront alors la demande du plus grand nombre d'aides possible pour les répartir par la suite entre les membres pour lesquels l'aide demandé est la plus utile (Entretien n°13 président de la *comuna* Saar Entza). Ces stratégies sont

⁵⁰ Etre un groupe de femme, un groupe indigène, appartenir à une communauté isolée ou en situation de vulnérabilité. Le discours intègre également l'exposition à l'activité pétrolière comme nous le verrons par la suite

cependant plus souvent endossées par les associations qui n'agissent qu'à l'échelle d'une communauté.

La fragmentation des aides et la dispersion de celles-ci à l'ensemble des producteurs engendrent donc un risque de doublon accru des différents programmes développés. Certains projets échoueraient, les autorités se renvoyant la responsabilité de la mise en œuvre. On assiste à la multiplication de petits projets qui s'épuisent rapidement. Dans ce cadre, la poursuite d'activités cohérentes d'une année sur l'autre semble complexe et demanderait des lignes de conduites fortes de la part des associations. Cette situation est déplorée par les associations de producteurs eux-mêmes et par certains acteurs publics. Les acteurs n'évoluent cependant pas dans un contexte figé et interagissent avec les décideurs publics pour modifier le cadre des politiques agricoles.

III) L'investissement des espaces de négociations avec les institutions par les associations de producteurs

Nous montrons précédemment comment les leaders d'action collective investissent les espaces institutionnels pour obtenir des projets d'aide. L'action de ces leaders ne s'arrête cependant pas là et ceux-ci sont fréquemment mobilisés dans le cadre d'une volonté de co-construction de l'action publique entre les institutions et les citoyens. Dans le secteur de l'agriculture, les dirigeants d'associations sont conviés à des réunions publiques d'écriture des agendas de développement du secteur agricole. Ces réunions publiques structurent les relations entre les représentants associatifs et les acteurs publics. Ils donnent aux producteurs la possibilité d'infléchir, bien que de manière ténue, le cadre institutionnel dans lequel ils évoluent. Si la rédaction des agendas pour l'agriculture demeure un processus largement piloté par les institutions publiques, certains espaces de coordination associatifs tels que la *Mesa Agropecuaria* de Orellana favorise l'apparition d'actions à l'initiative des associations de producteurs elles-mêmes.

A) Entre «Maquillage social» et «co-construction» de l'action publique, le cas de l'écriture des agendas productifs pour l'agriculture

L'action publique équatorienne est aujourd'hui rythmée par des processus d'association des citoyens à l'élaboration et au contrôle des normes publiques. Ces processus prennent souvent la forme de rassemblements publics des acteurs concernés par une thématique et de conseils sectoriels chargés de contrôler l'action des ministères (Entretien n°54, Président de

l'association des producteurs de Orellana). Fortement utilisées par les institutions publiques pour légitimer leur politique, ces réunions visent à engager les producteurs dans un processus commun. Les réunions d'écriture des agendas prennent la forme d'ateliers thématiques par type de culture visant à identifier les difficultés dans le processus de production, transformation commercialisation. Des ONG ou des organisations internationales sont fréquemment mobilisées pour encadrer l'écriture des agendas. On peut notamment citer l'action de l'Institut Interaméricain pour la Coopération et l'Agriculture (IICA) qui animait les réunions d'écriture de l'agenda pour l'agriculture de Sucumbíos (Atelier de création de l'Agenda agricole 2015 de Sucumbíos, 7 avril 2015). Cette tendance à recourir à un acteur extérieur reflète le déficit en ressource interne des institutions publiques, particulièrement en matière de diagnostic social et de gestion d'un processus participatif.

La co-construction de ces agendas par les dirigeants associatifs et les institutions publiques devrait impliquer une capacité forte des associations à modifier le cadre institutionnel. Ces processus sont pourtant qualifiés de «maquillage social» par les réseaux activistes en région Amazonienne (Entretien n°25, Secrétaire de la plateforme des organisations sociales de Pacayacu). L'observation de plusieurs réunions révèle une réalité plus mitigée.

On constate la coexistence de deux processus a priori antagonistes. La planification est prévue à l'échelle nationale par le SENPLADES pour se décliner dans les différents secteurs des politiques publiques et à travers les différents organes décentralisés et déconcentrés (Entretien n°6, Responsable de micro-planification au SENPLADES). Ce processus de planification revendique une cohérence forte, chaque acteur public devant accorder sa politique au plan de planification qui le surplombe et devant lui-même écrire son propre plan de planification. Il semble dès lors complexe de concilier cet espace de dialogue et de construction collective avec le respect des plans précédemment établis.

Dans la pratique, les facilitateurs en charge des ateliers d'élaboration de la planification modulent le discours des intervenants afin de le rendre compatible avec les grandes lignes de politiques agricoles prédéfinies. Durant les ateliers, l'animateur réécrit sur un tableau les remarques des producteurs qui prennent la parole. Mais toutes les remarques ne sont pas inscrites au tableau et beaucoup sont reformulées dans un langage plus consensuel qui tend à limiter le sens des interventions. Une remarque avançant le fait que les producteurs ne pouvaient pas faire confiance aux techniciens du CISAS qui ne respectaient pas leurs

engagements⁵¹ a été reformulé comme un «Problème de transfert de connaissance entre techniciens et producteurs» (Atelier de création de l'Agenda agricole 2015 de Sucumbíos, 7 avril 2015). La priorisation des problèmes rencontrés n'est pas non plus effectuée en réunion. Les biais rencontrés dans le processus de participation ne sont cependant pas nécessairement introduits à dessein par les animateurs qui sont souvent les techniciens agricoles eux-mêmes ce qui pose un problème de neutralité. Face aux critiques, les techniciens justifient et défendent les choix des politiques publiques précédentes, ce qui fait parfois l'objet d'échanges tendus.

La possibilité des producteurs de faire entendre leurs revendications dans le cadre des processus de participation citoyenne semble de ce fait assez limitée. Leur marge de manœuvre est restreinte par l'absence de positionnement commun. Les réunions constituent un espace de rencontre pour les dirigeants associatifs qui sont amenés à s'exprimer. On n'observe cependant pas de préparation commune des dirigeants d'association. Ceux-ci ont la plupart du temps une analyse similaire des problèmes rencontrés⁵². On n'observe cependant pas de prises de positions communes vis-à-vis des futures politiques à venir ou de proposition d'actions concrètes. Les débats demeurent fréquemment focalisés sur la critique des politiques publiques passées. Cette absence de positionnement commun peut également être analysée comme une difficulté des dirigeants d'association à exploiter pleinement le processus de participation citoyenne encore très contrôlé par les institutions.

On constate enfin un désintérêt croissant des producteurs pour l'écriture des agendas d'aide à l'agriculture. Les responsables de la société civile se disent lassés d'élaborer des plans qui ne seraient jamais mis en place (Atelier de création de l'agenda de productif de Sucumbíos, 7 avril 2015). La multiplication de ces plans de planification entraînerait de plus une certaine redondance dans les ateliers de participation.

La mise en place des processus de participation citoyenne constituent donc une avancée relative, bien que certaine, en matière de prise en compte du point des producteurs. Les dirigeants d'associations peinent à tirer parti de ce processus pour proposer modifications profonde du système d'appui. La capacité des leaders d'action collective à modifier le cadre

⁵¹ L'absentéisme des techniciens aux réunions de renforcement des connaissances techniques des agriculteurs est particulièrement dénoncé

⁵² On retient comme facteurs limitant les plus évoqués la mauvaise qualité des sols entraînant une production faible, les difficultés à contourner les intermédiaires qui achètent à des prix bas et les réticences des producteurs à rejoindre les associations et à se fixer des règles communes.

des politiques publiques par cette voie demeure donc limitée. Ce n'est cependant pas le seul espace de négociation qui existe entre acteurs publics et producteurs.

B) La Mesa Agropecuaria: cadre de structuration des dynamiques associatives provinciales

La capacité des associations de producteurs à modifier une politique publique ou à faire adopter de nouvelles mesures est conditionnée par le degré de structuration du réseau de connaissance de ces associations. Le cas de la *Mesa Agropecuaria* de Orellana est représentatif des objectifs recherchés par les associations de producteurs par le biais de la création d'un espace qui leur est propre.

Créée en 2005 à l'initiative du Gouvernement Provincial de Sucumbíos, la *Mesa Agropecuaria* dispose aujourd'hui d'un budget propre de 460 000 dollars par an qui lui permet de financer ses propres projets. Elle a été récemment réorganisée pour accueillir six *submesas* thématiques pour regrouper les associations par type d'activité⁵³. Ses dirigeants cherchent à créer un espace de dialogue et de concertation réservés aux agriculteurs. Les dirigeants cherchent en effet à pouvoir débattre de manière préliminaire avant d'engager des négociations avec les institutions. Cette volonté de ménager des espaces de discussions entre citoyens est partagée par l'initiative de l'Assemblée des Organisations Sociales de Pacayacu (Entretien n°25, Secrétaire de la plateforme des organisations sociales de Pacayacu). L'objectif est de pouvoir agir comme force de proposition plutôt que de réaction, comme c'est le cas dans les ateliers de création des agendas productifs.

De par leur tenue régulière, les réunions de la *mesa agropecuaria* forment un espace d'entre soi⁵⁴ entre dirigeants d'association qui convergent peu à peu vers des positions communes. Durant la réunion du 12 juin, on observe l'apparition de slogans communs qui sont repris par les acteurs. L'affirmation «L'activité pétrolière va s'arrêter demain» est répétée pas moins d'une dizaine de fois durant la réunion pour exprimer la nécessité urgente d'investir dans d'autres secteurs d'activité tel que l'agriculture. On observe la convergence progressive d'opinions par le biais de cet espace de rencontre. La *Mesa Agropecuaria* n'échappe pas pour autant à des logiques de rapports de force entre associations qui mettent en avant les résultats qu'elles ont obtenus. Ceci peut notamment avoir pour objectif d'obtenir plus de fonds de la part de la *Mesa Agropecuaria* ou d'acquérir une reconnaissance symbolique de la part des

⁵³ Cacao, canne à sucre, café, élevage bovin, maïs, pisciculture

⁵⁴ «La notion d'entre-soi désigne le regroupement de personnes aux caractéristiques communes, que ce soit dans un quartier, une assemblée politique, ou encore un lieu culturel» (Tissot, 2014)

associations paires. La présidente de la Fédération Kallari Mushkuy est venue accompagnée de plus de cinquante membres pour appuyer ses interventions. Les rapports de force internes à la *Mesa Agropecuaria* ne semblent cependant pas empêcher des prises de position communes face aux institutions extérieures.

Sur le papier, le rôle de représentation des associations de producteurs endossés par la *Mesa Agropecuaria*, crée par le conseil provincial est en partie redondant avec le rôle du Conseil Sectoriel Paysan (CSP) crée par le MAGAP. On pourrait donc supposer une certaine compétition de ces deux structures qui ont été créés par deux institutions s'opposant sur le plan politique. Dans la pratique, la *Mesa Agropecuaria* coopèrent pleinement et sont unies par des liens d'amitié entre les représentants associatifs qui dirigent les deux institutions. De nombreux dirigeants associatifs font à la fois partie du CSP et de la *mesa agropecuaria*, comme le président du CSP qui est également président de la *submesa* dédié à la culture de maïs. Le lien entre les deux structures est également renforcé par la volonté de corriger les effets pervers de l'opposition entre les institutions publiques. Ces oppositions sont jugées stériles et néfastes dans la mesure où «ce sont toujours les agriculteurs qui finissent par en pâtir» (Entretien n°53, Président de la *Mesa Agropecuaria* de Orellana). La structuration d'espaces directement gérés par les producteurs contribuerait ainsi à atténuer les divergences de conception et d'application des politiques publiques. Les dirigeants de la *Mesa Agropecuaria* l'utilisent afin de peser sur les choix de politique publique. L'un des acquis significatif de ces négociations est la profonde réforme du Banco Nacional de Fomento qui a été amorcée en 2015 (Réunion de la communauté Nueva Joya, 28 mai 2015). Suite aux plaintes répétées des associations de producteur, cette banque qui octroyait des prêts aux agriculteurs sera profondément modifiée dans ses règles de fonctionnement. Il était notamment dénoncé les taux d'intérêts très élevés et les démarches administratives contraignantes. L'Etat a proposé aux agriculteurs de renommer eux même la future institution. S'il n'est pas garanti que la réforme du *Banco Nacional de Fomento* change profondément l'institution et les problèmes qui lui sont liés, cet évènement laisse penser que les associations de producteurs peuvent dans certains cas avoir une influence importante sur les décisions de politique publique. Dans le cas de Orellana, le tandem *Mesa Agropecuaria*-CSP semble augmenter la capacité réelle des producteurs à obtenir gain de cause. La *Mesa Agropecuaria* dispose d'une aura importante vis-à-vis des agriculteurs et peut recueillir leurs attentes tandis que le CSP dispose de contacts privilégiés avec le cabinet du ministre de l'agriculture (Entretien n°54, Président de l'Association des producteurs de Orellana). La lutte de ces deux

structures pour la modification de certaines politiques publiques les amène à s'insérer dans les arènes politiques locales (*Voir encadré*).

Un double jeu s'opère ainsi au sein de la *mesa agropecuaria*. D'une part les associations font front contre les institutions pour porter leurs revendications et dénoncer les mauvaises pratiques et les promesses non respectés par les institutions. D'autre part, les associations engagent également des rapports de force entre elles en mettant en avant leurs propres résultats et en faisant venir leurs membres ce qui a pour résultat une meilleure connaissance des associations entre elles.

Cacao national contre Super Arból, Qui gagnera la partie ?*

Durant le travail de terrain effectué, la principale revendication de la Mesa Agropecuaria et de son président était la modification du plan de réactivation du cacao national. Les associations souhaitent pouvoir bénéficier dans le cadre de ce programme de la variété *Super Arból* plutôt que la variété nationale. Le changement n'est pas anecdotique et conditionne plusieurs éléments du programme; modification des accords passés avec les entreprises fournissant les boutures, modification des cours de taille des arbres données et surtout des circuits de commercialisations différents. Le cacao national est privilégié pour sa qualité en Europe quand les cacaos trinitaires tel que le *Super Arból* sont commercialisés aux Etats-Unis. Le Magap défend la variété nationale dans la perspective de pouvoir par la suite lui appliquer un prix différencié plus élevé et de maintenir la réputation de qualité du cacao équatorien. La Mesa Agropecuaria la critique pour ses rendements très faibles et son aspect inadapté aux conditions climatiques amazoniennes. Ils défendent le cacao *Super Arból* pour ses rendements plus importants et sa résistance à l'humidité, variété également défendue par le Conseil provincial de Orellana en opposition politique avec l'Etat. La *Mesa Agropecuaria* est donc amenée à s'insérer dans des jeux politiques locaux afin de défendre la vision des associations. Les dirigeants de la chambre tirent parti des réunions de la *Mesa* pour faire pression sur les institutions publiques.

* L'étude de Maxime Pigache et Sébastien Bainville sur la concurrence entre Cacao National et Cacao CCN-51 résume bien les enjeux autour du choix des variétés (Cepeda et al., 2007).

Les associations de producteurs composent ainsi avec une diversité d'acteurs et de programmes d'appui qui leur permet d'atteindre leurs objectifs mais contribuent également à

infléchir leurs stratégies. Les associations tentent en retour d'influencer les politiques publiques avec des succès variables, ce qui contribue à valider les théories du changement institutionnel de Douglas North comme cadre d'analyse pertinent. Ce cadre est cependant également influencé par les activités pétrolières. Celles-ci modifient le contexte de mise en place des politiques publiques tout comme le comportement des acteurs. L'activité pétrolière modifie de ce fait la relation entre producteurs, associations et institutions comme nous l'étudions dans notre prochain chapitre.

Chapitre 3 Composer avec l'héritage pétrolier: influence des activités d'extractives sur les relations entre acteurs du secteur de l'agriculture

Les provinces d'Amazonie sont longtemps restées très isolées du reste du pays. En l'absence de l'Etat, des relations de type paternalistes se sont développées entre les colons, les nationalités indigènes et les compagnies pétrolières (Bustamante & Jarrin, 2007). Le réinvestissement des régions amazoniennes par les institutions publiques les amènent à gérer un héritage problématique de croyances, d'attentes et de pratiques influencées par l'activité pétrolière. Cet héritage biaise la relation entre les institutions publiques et les habitants des provinces amazoniennes en conditionnant leurs attentes vis-à-vis des pouvoirs publics. Dans le secteur de l'agriculture, la gestion de cet héritage est d'autant plus difficile que les politiques peinent à concilier dans un cadre commun les activités extractivistes et la production agricole. La relation conflictuelle entre les entreprises pétrolières et les communautés a affaibli les structures sociales sur lesquels s'appuie aujourd'hui les politiques agricoles et les dynamiques collectives.

I) Influence du paternalisme pétrolier dans la relation Etat-Citoyens en Amazonie

«Du paternalisme qui s'explique par la présence des grandes entreprises pétrolière, au favoritisme politique par le biais de projets qui ont servis à «contenter» un grand nombre des producteurs, peu nombreux sont les institutions qui prétendent développer le secteur agricole de la région, changeant la mentalité de ses acteurs pour réussir à mettre en œuvre des projets qui soient durables à travers le temps. »

Plan de développement agricole du Gouvernement Provincial de Orellana. 2010-2013

Les relations entre les entreprises pétrolières et les communautés des provinces de Orellana et Sucumbíos s'inscrivent dans une histoire de conflictualité et de rapport de force qui s'est transmise à la relation entre les communautés et l'Etat. Ce transfert de la relation de conflit influence les relations qu'entretiennent les acteurs de la région en générant une «culture de la demande».

A) Un transfert des logiques de revendications des entreprises pétrolières vers l'Etat par les communautés

La Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'éradication de la pauvreté, et plus généralement le Plan National *Buen Vivir* sont inspirés d'une logique de réduction de la pauvreté par l'approche des droits humains. Cette approche qui postule l'équité dans le développement économique et social des différentes communautés et territoires est mise à mal par une logique historique de rapport de force entre habitants et compagnies pétrolières pour obtenir des biens publics ou privés. Ce contexte d'obtention de biens par le rapport de force s'est progressivement transféré. On passerait d'une logique de revendication des communautés aux compagnies pétrolières à une logique de revendication vis-à-vis de l'Etat au fur et à mesure que celui-ci réaffirmait sa volonté à intervenir dans des secteurs qu'il avait délaissés.

Ce transfert de la logique de conflit a notamment eu pour cadre à Dayuma le blocage de la route menant aux puits pétroliers du camp Auca en 2007. Les conséquences de cet événement sont ambivalentes. D'une part les habitants finissent par obtenir gain de cause et la route vers Dayuma est goudronnée. D'autre part, la répression violente du blocage semble avoir imposé et fait accepter aux habitants l'idée du retour de l'autorité étatique; *«Avant il n'y avait pas de lois. Depuis 2007 on ne peut plus avoir recours à la violence ou nous sommes mis en prison»* (Entretien n°66, Ancien président de la Junte Paroissiale de Dayuma).

Si le recours à la violence dans les revendications des habitants de Dayuma semble avoir décliné, la logique de rapport de force persiste. Elle s'articule autour du principe de compensation qui entraîne des inégalités de traitement entre personnes pouvant faire valoir leur droits en temps qu'affectés et ceux ne le pouvant pas. Les zones dans lesquelles les habitants ont droit à des compensations sont souvent elles mêmes sujettes à négociation⁵⁵. De même l'ampleur des projets de compensations dépend souvent de la capacité d'organisation des communautés concernées (Entretien n°66, Ancien président de la Junte Paroissiale de Dayuma). La logique de compensation intervient ainsi parallèlement au processus de planification.

Les revendications des communautés à l'Etat exploitent plusieurs argumentaires, dont certains sont liés à l'activité pétrolière. Tout d'abord, l'Etat doit compenser les communautés car il exploite désormais directement la rente pétrolière depuis sa nationalisation. Cet

⁵⁵ Rencontre avec le responsable du service de gestion environnementale du GAPO

argument est en phase avec le décret 001 sur les logiques de compensation: L'Etat s'y engage à effectuer lui-même la compensation via le mécanisme des 12% et *Ecuador Estrategico*. Cet argument est très souvent associé à un discours sur les inégalités de développement entre l'Amazonie et le reste du pays alors que les revenus de l'activité pétrolière finance près de 40% du budget de l'Etat⁵⁶. De plus L'Etat doit intervenir car il ne l'aurait jamais fait par le passé. En souhaitant assumer son rôle en Amazonie, il aurait également l'obligation de soutenir plus intensément le développement du territoire. Enfin, l'Etat devrait intervenir car l'Amazonie compte parmi les provinces les plus pauvres et les plus vulnérables (Entretien n°7, Responsable du plan *Buen Vivir Rural*).

La politique de compensation s'opposerait en cela à 'une logique de développement équitable du territoire basée sur le diagnostic de vulnérabilité du registre social. Ces différents types de discours sont mobilisés de manière complémentaire. L'un des effets pervers est que les producteurs et leurs représentants nient en partie l'intervention de l'Etat: «Ils ne nous soutiennent pas»⁵⁷. La pauvreté, l'exposition à l'activité pétrolière et l'absence de soutien constituerait en cela une légitimité à demander un projet aux différents acteurs. Relativiser ces facteurs de légitimité reviendrait donc potentiellement à compromettre cet accès aux financements. Les institutions publiques et les ONG se trouvent alors confronté à des logiques de demande forte de la part des communautés.

B) Faire face à une culture de la demande

Dans le cadre de ce transfert de la logique de conflit, certaines associations tentent de tirer parti de toutes les aides possibles, le plus rapidement possible (Entretien n°8, Directeur du Sous secrétariat aux terres et à la réforme agraire). Dans ce cadre, les représentants de communautés et d'association cibleraient les projets de soutien qui sont le plus rapidement négociés; les compensations auprès des compagnies pétrolières et les aides des conseils provinciaux. Ceci rendrait plus difficile le travail de l'Etat dans le cadre de processus longs, dans lesquels les communautés et associations ne verraient pas un intérêt immédiat.

⁵⁶ <http://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Equateur>

⁵⁷ Réponse de principe de la quasi-totalité des producteurs rencontrés durant un premier entretien

«Ce processus de changement par le biais de notre président et de l'Etat, que les pétroliers ne s'occupent que de leurs propres activités, ceci est un processus compliqué. Parce que l'Etat ne peut répondre avec la même rapidité que le faisaient les compagnies pétrolières». (Entretien n°8, Directeur du Sous secrétariat aux terres et à la réforme agraire).

Cette acclimatation aux logiques des projets de compensation pétrolière a également une influence sur ce qui sera considéré comme une aide ou non par les communautés et les associations. Le programme du Sous secrétariat des terres effectue gratuitement la régularisation des terres des paysans dans le cadre du programme lié à la frange de sécurité du Yasuni. Bien que cette procédure coûte normalement plusieurs centaines de dollars, les propriétaires répondent que ce n'est pas une aide. La procédure permet pourtant d'accéder à une sécurité foncière plus importante qu'avec la simple *linderación* du IERAC qui n'a de plus pas été effectué après la deuxième ligne (Eberhart, 1998). On peut se demander dans quelle mesure les indemnisations et compensations pétrolières ont amené à réduire la conception qu'ont les agriculteurs d'une aide de l'Etat.

Cette logique de la demande de projet entraînerait par ailleurs un manque de durabilité des projets agricoles. Les acteurs publics lors des réunions évoquent systématiquement le cas de bénéficiaires de projets consommant les animaux de petites tailles alors que ceux-ci étaient destinés à la reproduction pour l'élevage. La perspective de pouvoir bénéficier d'un nouveau projet dans un avenir proche n'inciterait pas les acteurs à gérer dans une optique durable les cheptels ou les infrastructures qu'ils reçoivent dans le présent. Cette observation peut être rapprochée des concepts de saturation de l'aide d'accoutumance à l'aide extérieure qui ont été étudiés en économie du développement (Evrard, 2010). La dépendance de l'aide et la surabondance de celle-ci à court terme affaiblirait la capacité à transformer ces aides en levier de développement à plus long terme. Cette dépendance à l'aide extérieure⁵⁸ renforcerait peut être également l'incitation à demander des projets rapidement mis en œuvre. Les mobilisations collectives seraient alors de plus en plus conditionnées à la possibilité d'obtenir des projets d'appui. Un responsable des réseaux de défense des droits humains évoque la difficulté à mobiliser en dehors de projets d'appui; «Tout le monde attend l'argent de la compagnie. Pour les accords de compensation, il est possible de mobiliser les gens, pour la résistance, non.» (Entretien n°11, Coordinateur des leaders communautaires de Orellana).

⁵⁸ Entendu ici comme extérieur à l'association ou à la communauté

L'influence des compagnies pétrolières ne se limite pas aux communautés et s'étend également aux acteurs publics qui font l'objet d'une méfiance importante.

C) Méfiance vis-à-vis des acteurs publics et risque de dévoiement des politiques agricoles

L'Etat équatorien est historiquement dépendant de l'activité pétrolière qui lui procure une large part de son budget. Les collusions existant entre l'Etat et les entreprises publiques pétrolières contribuent à entretenir cette méfiance. Le fait que l'Etat ait intérêt à ce que l'activité pétrolière se poursuive le décrédibilise vis-à-vis d'une partie de la population qui l'accuse de se servir de l'action publique pour justifier la poursuite de cette activité.

1) Contexte de méfiance vis à vis de l'action publique dans l'agriculture.

Les actions du Magap et du MAE sont du fait du contexte particulier très fréquemment analysées comme ayant pour objectif final de protéger l'activité pétrolière. La délimitation de parcs nationaux de conservation est ainsi analysée comme la volonté d'empêcher les colons de s'installer dans certaines zones pour ensuite laisser le champ libre à l'activité pétrolière (Entretien n°57, Membre de l'association des Eleveurs de Dayuma). L'établissement de fermes freinerait l'activité pétrolière qui doit verser des compensations et se trouve plus surveillée du fait de la proximité des zones de peuplement. La contamination d'une forêt serait de plus moins visible que celle d'un champ et, *a fortiori*, d'élevages. Certains agriculteurs accusent l'Etat de vouloir regrouper les gens dans les centres peuplés. Ceux-ci seraient privilégiés par les juntas paroissiales dans le cadre des projets d'équipements. Les écoles seraient de même positionnées à dessein dans les centres peuplés. Les communautés éloignées des centres peuplés seraient alors défavorisées, ce qui accentuerait l'exode rural et le délaissement des activités agricoles.

Cette analyse révèle une part de vérité. On observe bel et bien une logique de regroupement des populations dans les centres peuplés. 30 % des membres de la communauté Santa Inès, située à une demi-heure de Pacayacu vivent désormais dans le centre peuplé (Entretien n°26, Président de la communauté Santa Inès, Pacayacu). On observe par ailleurs également un plus fort appui des institutions aux centres peuplés, intervenir dans les centres étant plus «rentable» en terme de coût par bénéficiaire pour des projets d'équipements de réseaux d'eau par exemple (Entretien n°48, Responsable de l'IEPS à Orellana). Ce phénomène semble cependant assez global à l'échelle de l'Amérique Latine et ne concerne pas que les zones pétrolières. La spécificité des zones pétrolière amène certains acteurs à analyser ces

migrations de regroupement dans les centres peuplés comme une action délibérée de l'Etat. Le regroupement vers les centres peuplés peut ainsi être perçu comme une entreprise à dessein pour laisser le champ libre aux activités pétrolières. Les personnes délaissant l'agriculture seraient alors dépendantes de l'activité pétrolière et constitueraient une réserve de main d'œuvre bon marché pour les entreprises pétrolières (Entretien n°25, Secrétaire de la plateforme des organisations sociales de Pacayacu).

Dans ce contexte la plupart des actions de l'Etat font l'objet d'une méfiance accrue. Le passage à une agriculture supervisée par l'Etat est très mal vécu par de nombreux agriculteurs. Le programme Socio Bosquet du MAE est par exemple identifié à une privation de droit sur une propriété privée (Entretien n°11, Coordinateur des leaders communautaires de Orellana). Le programme de régularisation de terres mis en place par le sous secrétariat aux terres et à la réforme agraire qui mandate la municipalité pour effectuer le relevé cadastral est lui aussi décrié. Cette régularisation aurait pour principal objectif de faire payer des impôts fonciers, même faibles, aux agriculteurs. (Entretien n°39, Membre de l'AGRODUP). De manière générale, c'est la reprise en main de l'Etat de l'organisation de la production agricole est de la disposition des fermes qui est extrêmement mal perçue. Cette perception est à mettre en lien avec l'histoire des personnes ayant participé à la colonisation qui ont souvent vu leurs parents ou leurs grands parents travailler en temps que journalier dans les haciendas (Entretien n°4, Président de la FOCAP). L'accès à la propriété foncière revêtait une symbolique forte et était la principale raison de la migration (Entretien n°22, Membre de l'AGRODUP). La reprise en main de l'Etat sur les activités des producteurs dans leurs fermes est dès lors considérée comme une dépossession, un retour en arrière. La comparaison avec la situation de leur parents est souvent faite, d'où l'utilisation fréquente du terme *esclavitud* qui fait référence au travail dans les haciendas et son système d'endettement asservissant (Carrión & Herrera, 2012).

Selon certains activistes, le Magap poursuivrait avant tout un objectif de mise en dépendance des producteurs (Entretien n°25, Secrétaire de la plateforme des organisations sociales de Pacayacu). Subventionner des kits de produits chimiques permettrait de faire entrer les producteurs dans un cycle de dépendance, de même que la fourniture de semences améliorées sélectionnées pour leur forte réactivité aux produits chimiques. Cette analyse est aussi partagée par certains agriculteurs qui ne sont pas liés aux réseaux activistes bien que pas toujours considérée de manière négative (Entretien n°4, Président de la FOCAP). Même si le Magap se défend de cette intention, la subvention des kits et la proximité avec les vendeurs de

produits phytosanitaire semble effectivement conduire à une dépendance plus forte des agriculteurs à ces produits.

La proximité de l'activité pétrolière entraîne une méfiance d'autant plus forte que les politiques publiques d'aide à l'agriculture sont fréquemment utilisées pour justifier le bien fondé de l'activité pétrolière.

2) Clientélisme et dévoiement de l'appui productif à des fins de légitimation de l'activité pétrolière.

Les GAD seraient influencés dans leurs pratiques par le mode de fonctionnement clientéliste des entreprises pétrolières. L'exemple des kits productifs distribués par le Magap est le plus emblématique et le plus décrié. Ces kits dont la valeur marchande avoisine les 180 dollars sont distribués chaque année de manière très standardisée. Ils semblent plus relever d'une logique électorale que d'une volonté de soutenir le développement agricole. Une autre forme de clientélisme consiste à attribuer des emplois dans les administrations publiques aux soutiens politiques. Le CISAS aurait été particulièrement affecté par ces pratiques, ce qui expliquerait le nombre important de personnes y travaillant comparé aux autres institutions. La très récente transformation du CISAS en l'entreprise publique «Corpo Sucumbíos» en mai 2015 vise à mettre un terme à ses pratiques. Il prévoit notamment le licenciement de certains cadres du CISAS «qui se croyaient intouchables» (Entretien n°30, Sous directeur du CISAS). Le conseil provincial de Sucumbíos est passé en 2014 d'une majorité *Allianza Pais* à une majorité *Sociedad Patriótica*. Il n'est donc pas impossible que la restructuration du CISAS serve à mettre à l'écart les fonctionnaires placés par le gouvernement provincial précédent. Il est complexe d'établir objectivement un lien de causalité entre les pratiques clientélistes des GAD et occasionnellement de l'Etat et le paternalisme pétrolier. Plusieurs responsables font cependant clairement le rapprochement (Entretien n°35, Responsable du FEPP à Orellana).

Un autre type de détournement de l'appui productif à d'autres fins est de l'utiliser pour légitimer l'exploitation pétrolière. Cette pratique est le prolongement logique de la doctrine défendue par Rafael Correa depuis l'échec de l'initiative Yasuni ITT. L'exploitation pétrolière y est présentée comme la clef du développement amazonien, clef sans laquelle rien ne se fera. Les distributions de matériel par l'Etat sont utilisées pour faire passer ce message. Les actions de l'entreprise publique *Ecuador Estrategico* le font sans équivoque. En 2013, tous les membres des associations de producteur de la province de Orellana ont été réunis à Coca par le biais de cars spécialement affrétés pour l'occasion pour recevoir des outils agricoles. L'aide

s'est résumée à recevoir une machette, une paire de botte, un k-way une pompe manuelle à insecticide et un collecteur de lait pour les éleveurs (Entretien n°57, Membre de l'association des éleveurs de Dayuma). Le matériel donné portait l'inscription «*El petroleo genera desarrollo para la Amazonia*»⁵⁹. Quelques mois avant la réélection de Rafael Correa, cette remise de matériel aux agriculteurs a paru très opportune.

La récupération de logique d'action clientélistes par les institutions publiques et la logique d'attente des communautés vis-à-vis de l'Etat tend donc à complexifier la relation gouvernant-gouverné. La méfiance vis-à-vis de l'action publique est d'autant plus grande que celle-ci peine à concevoir des modalités de coexistence de l'activité pétrolière avec les autres secteurs d'activité.

II) La prise en compte du facteur pétrolier, angle mort des politiques agricoles

Les documents de planification mis en place par les institutions équatorienne permettent en principe de concilier les différentes activités économiques et sociales du territoire en organisant leur coexistence. Dans sa mise en pratique, les institutions publiques peinent à évaluer les interactions existant entre le secteur pétrolier et les activités agricoles, ce qui pénalise les politiques publiques. Par ailleurs, le système de redistribution compensation adossé à la rente pétrolière ne bénéficie que de manière marginale à l'agriculture.

A) Mettre en place une politique publique agricole en zone d'influence pétrolière

Malgré les nombreux documents de planification et d'usage des sols existant, il ne semble pas exister de documents abordant de manière conjointe les risques sanitaires liés à la présence des activités pétrolières et les usages possibles de la terre. Le zonage qu'effectuent les ingénieurs agricoles chargés des PDOT provinciaux fait apparaître les puits pétroliers. Les agendas productifs agricoles⁶⁰ fixent elles mêmes des recommandations d'usage des sols. Ces recommandations sont cependant effectuées sur des critères de qualité des sols et de proximité aux zones protégés (Entretien n°14, Chargés de la mise à jour du PDOT pour le GAPO). La proximité avec les activités pétrolière n'y est pas prise en compte.

La prise en compte cas mobilise potentiellement trois ministères (MAGAP MAE et Ministère coordinateur des secteurs stratégiques), élaborer une politique d'appui à l'agriculture dans ces

⁵⁹ Le pétrole génère le développement pour l'Amazonie

⁶⁰ Le plan de développement soutenable de la province de Sucumbíos notamment.

zones contaminées semblent problématiques. Les institutions ne semblent pas non plus être d'accord sur la structure qui doit prendre en charge cette problématique:

«- Comment prendre en compte le fait qu'il y a de la pollution dans y lien et pouvoir toutefois faire de l'agriculture ?

- Je pense que ces données, le Ministère de l'environnement pourra te les donner ou Enrique. Le ministère de l'environnement ou le service de la gestion environnementale. S'il y a un puits, quel est la taille de l'aire circulaire où l'on ne peut pas faire d'agriculture. Quelque chose comme ça. Nous n'avons pas ce type de chose ici.» (Entretien n°14, Chargés de la mise à jour du PDOT pour le GAPO).

La complexité de cette prise en compte et l'aspect délicat qui entoure tout politique concernant les secteurs stratégiques pourrait expliquer pourquoi il existe un angle mort dans les approches des acteurs publics vis-à-vis de l'agriculture en Amazonie. Les rares tentatives de prise en compte du facteur pétrolier dans un programme agricole peinent à le faire (*Voir encadré*). La plupart des acteurs ministériels demandent à ce que le micro soit coupé pour parler de ces interactions. Le Magap en particulier, semble devoir intervenir fréquemment dans des thèmes où l'activité pétrolière a une influence mais sans pouvoir intervenir sur le thème pétrolier qui est un secteur stratégique. Le sous secrétariat aux terres et à la réforme agraire a notamment la responsabilité de mettre en place le plan de gestion de la frange du parc Yasuni⁶¹. Ce plan prévoit notamment la restriction des activités agricoles sur les terrains des agriculteurs à 30% du terrain total possédé, le reste devant être destiné à la reforestation (Entretien n°8, Directeur du sous secrétariat aux terres et à la réforme agraire). Ces restrictions sont très compliquées à faire accepter aux agriculteurs alors qu'aucune restriction particulière n'est prévue vis-à-vis des activités pétrolières (Réunion de présentation du Plan de gestion de la frange de sécurité du parc Yasuni, 19 mars 2015).

Le programme des fermes pilotes du PRAS, un projet en demi-teinte de gestion de la contamination sur des terres agricoles

Un programme tente d'intégrer les problématiques des impacts de l'industrie pétrolière sur les activités agricoles. Le Programme de Réparation Environnemental et Social a sélectionné 10 fermes pilotes dans la paroisse de Pacayacu. Son objectif de départ était de trouver des techniques et des solutions pour cultiver les fermes ayant subi une contamination pétrolière (Entretien n°9, responsables du PRAS). Mais dans ce projet, seule une ferme sur les dix sélectionnées aurait réellement fait l'objet d'une contamination récente. Le projet s'est aujourd'hui orienté vers des activités de soutien des activités agricoles des fermiers concernés associé à un programme de recherche de l'INIAP sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Outre la révision à la baisse de ses objectifs, le projet semble aujourd'hui affecté par une coordination limitée entre les cinq institutions partenaires du programme. Cette tentative infructueuse semble confirmer les difficultés que les institutions publiques ont à concilier les activités pétrolières et leurs impacts avec les autres secteurs d'activité sur le territoire.

Les contrôles sanitaires actuels ne permettent pas non plus d'avoir une idée précise des degrés de contamination des cultures en zone pétrolière. Ces contrôles sont par ailleurs très coûteux et il est très rare de les effectuer sur des produits de qualité commune (Entretien n°61, Responsable légal du CEFA en Equateur). Ceci fait apparaître des contradictions dans le discours des acteurs sur le changement agricole en Amazonie. Ceux-ci parlent fréquemment d'augmenter la qualité des produits, le sol amazonien ne permettant pas de concurrencer la côte en termes de productivité. (Entretien Edwin Palacios). Mais cette logique est compromise par la présence d'activités pétrolières qui empêchent un processus de certification. Il semble donc complexe de trouver un compromis pour l'agriculture en zone pétrolière.

La prise en compte de l'impact environnemental de l'activité pétrolière dans la création de programmes de développement agricole reste donc embryonnaire. La prise en compte des effets de la redistribution de la rente pétrolière sur le secteur agricole est plus abordée par les acteurs rencontrés, mais tout aussi problématique.

B) Un effet très limité des mécanismes de redistribution et compensation pétrolière sur le développement de l'activité agricole

Depuis une quinzaine d'année, l'Equateur s'est doté d'une législation socio-environnementale pour réguler les activités extractivistes. Cette législation prévoit plusieurs mécanismes de redistribution et de compensation de la rente pétrolière aux habitants de la RAE. Toutefois, les mécanismes de redistribution ne prennent pas en compte les activités agricoles comme secteur à appuyer. Les projets de compensation sont pour leur part peu développés et permettent rarement de structurer le secteur agricole.

1) L'activité agricole, secteur oublié des mécanismes de redistribution

Les deux principaux mécanismes étatiques de la rente pétrolière sont gérés par l'ECORAE et l'entreprise *Ecuador Estrategico*. Disposant chacune d'un budget de 17,3 millions⁶² et 265 millions de dollars en 2014⁶³, elles représentent des sources d'investissement très important pour le territoire. Les deux institutions ne développent cependant pas de projets agricoles.

La réforme de la loi 010 régissant ECORAE en 2008 a entraîné une modification des objectifs de l'institution historique de redistribution de la rente pétrolière. Les missions d'appui à l'agriculture qui avaient été maintenues lors de la réforme de 2003 (Andrade, 2004), ne sont pas reconduites (Entretien n°52, Ingénieur agronome à l'ECORAE). Ses activités sont réorientées vers des projets d'infrastructures et de fourniture d'équipement basiques, notamment dans le domaine de la santé. L'Agenda pour la transformation productive de l'Amazonie a constitué entre 2010 et 2013 une possibilité pour l'ECORAE de réinvestir la thématique agricole. L'objectif était de développer la production et la commercialisation de produits agricoles spécifiques à l'Amazonie tel que le Sacha Inchi⁶⁴ (Agenda pour la transformation productive 2010-2013). Suite à des problèmes de coordination entre les nombreuses institutions en charge du projet, l'ECORAE a abandonné le programme en février 2015. La réforme de l'ECORAE à venir devrait encore réduire les prérogatives l'ECORAE qui ne mettrait plus en place de projets et serait placé sous le contrôle du SENPLADES (Entretien n°52, Ingénieur agronome à l'ECORAE).

⁶² <http://www.desarrolloamazonico.gob.ec/wp-content/uploads/downloads/2014/11/POA-2014.pdf>

⁶³ http://www.ecuadorestrategicoep.gob.ec/images/docs/FORMULARIOEEEP_RC2014.pdf

⁶⁴ Arachide que l'on ne trouve que dans la partie amazonienne. Il était étudié pour la grande quantité d'huile qu'il pouvait fournir

Le mécanisme de redistribution des 12% des utilités pétrolières délaisse également le secteur agricole. L'entreprise publique *Ecuador Estrategico*, créée en 2011 par le décret 870 et qui met en place la redistribution, ne place le développement du secteur agricole qu'en dernière position de ses priorités. L'entreprise privilégie les projets d'équipement en système d'eau, en électricité et l'accès au système de soins (Cevallos, 2014). Aucun projet lié à l'agriculture n'est mis en place en 2015, *Ecuador Estrategico* affirme réserver ce volet d'activité pour l'année 2016⁶⁵. La chute récente des prix du pétrole et ses répercussions sur le budget de l'Etat équatorien risque cependant de couper court à ces initiatives.

En l'absence de l'aide de ces institutions le secteur agricole ne bénéficie de la rente pétrolière qu'à travers les accords de compensation négociés directement entre les entreprises pétrolières et les communautés.

2) Les compensations pétrolières, des projets «contradictaires»⁶⁶ au principe de planification

Du point de vue des politiques publiques, les projets de compensations sont jugés problématiques car ne s'insérant dans aucun document de planification ni dans aucun processus de participation citoyenne. Le Magap tente récemment de contrôler la nature des accords signés pour que ceux-ci s'accordent aux politiques publiques mis en place. L'une des actions significatives a notamment constitué à interdire les projets liés à l'élevage bovin dans le cadre d'un projet de compensation pour éviter d'entrer en contradiction avec la politique de restructuration des pâturages en Amazonie (Entretien n°45, Chargé du programme de transformation de la matrice productive en Amazonie).

De plus, le mécanisme de compensation actuel place les autorités publiques du secteur de l'agriculture dans une situation délicate. Après signature de l'acte de travail entre la compagnie pétrolière et la communauté, cette dernière a 15 jours pour trouver une structure qui accepte de se charger de la mise en œuvre. Les communautés se tournent alors fréquemment vers les juntas paroissiales (Entretien n°18, Technicienne agricole de la junta paroissiale de Pacayacu), le Magap (Entretien n°33 Ancien président de l'association Maria Auxiliadora) ou les conseils provinciaux (Entretien n°21, Technicien du CISAS). Ces institutions se trouvent alors face à un dilemme; accepter de mettre en œuvre un projet qu'elles n'ont pas contribué à élaborer ou refuser au risque que la communauté ne trouve pas

⁶⁵ Rencontre avec un responsable de *Ecuador Estrategico* Orellana qui n'a pas fait l'objet d'un entretien

⁶⁶ Entretien avec un responsable ministériel

d'autres maîtres d'œuvre et ne perde le projet de compensation. Lorsque ces institutions acceptent, elles s'engagent à mettre en place le projet promis par la compagnie avec un budget souvent trop faible pour tenir ces engagements (Entretien n°12, Directeur du service d'appui à l'agriculture du GAPO). Mettre en place ces projets coûterait de plus du temps et de l'argent en frais de gestion aux institutions (Entretien n°21, Technicien du CISAS). Ne pouvant pas mettre en place le projet promis, les institutions se trouvent alors décrédibilisées, les compagnies pétrolières rejetant la responsabilité sur le maître d'œuvre.

S'impliquer dans un projet de compensation comporte ainsi une part de risque important pour les autorités publiques. Ces projets sont par ailleurs souvent de portée limitée et ne répondent pas aux attentes des communautés

3) Des projets de compensation peu aboutis qui ne permettent pas d'effets d'entraînement

Les projets de compensations sont très souvent jugés de mauvaise qualité par les communautés bénéficiaires (Entretien n°19, Président de la communauté San Vicente) comme par les acteurs publics (Entretien n°9, Directeur du Sous secrétariat aux terres et à la réforme agraire). Les accords de compensation ne sont pas toujours respectés et les représentants doivent souvent relancer plusieurs fois les chargés des relations communautaires des compagnies. Ceci prend du temps et suscite des conflits au sein même des communautés et associations.

Les projets élaborés se focalisent souvent sur le don de bétail bovin ou d'animaux de petites tailles. Ceci n'est pas le fruit d'une demande identique de la part des communautés mais d'une politique de standardisation qu'a mis en place Petro Amazonas lors de sa reprise des activités de production en 2013 (Entretien n°19, Président de la communauté San Vicente). Les projets de compensation comprennent quatre volets; la construction d'une maison communautaire, la fourniture de matériel de construction, la construction de latrines et un projet d'appuis productif; de préférence le don de poules ou de cochons. Les raisons de cette standardisation ne sont pas encore connues, il peut s'agir d'une volonté de simplifier le travail de la compagnie. La communauté a dès lors un rôle limité dans l'élaboration du projet. Les projets de compensation des entreprises privées semblent moins standardisés et dépendent en partie de la politique de la compagnie pétrolière. Certaines entreprises mettent en avant des engagements de qualité et de responsabilité sociale dans leurs actions, ce qui les pousse à avoir une démarche proactive en matière de compensation des communautés affectées. C'est

par exemple le cas de la compagnie canadienne Encana⁶⁷, à l'origine d'importants investissements dans le secteur de l'agriculture par le biais du FEC.

De manière générale les projets de compensation ne fournissent pas d'infrastructures communes telles que des outils de transformation de la matière première. Un seul projet de compensation rencontré jusqu'à présent le prévoit. Il s'agit d'un accord au sein du bloc pétrolier 15 où l'entreprise étatsunienne Occidental a créé une ferme communautaire expérimentale pour la communauté Yawanunka (Entretien n°20, Technicien de l'INIAP). Cette ferme communautaire, située dans la paroisse de Limoncocha possède des parcelles de démonstration entretenues par un personnel financé par Occidental puis par Petroamazonas. Un accord plus récent entre la communauté et Petroamazonas a conduit à la livraison de machines de transformation du cacao en pâte de chocolat.

Il est ainsi rare qu'un projet de compensation mène réellement à un développement du secteur productif de la communauté. Dans les rares cas, ce sont des entreprises privées et le projet est confié à une fondation autonome. Le fait que les compensations concernent une seule communauté pose un problème quant à sa taille souvent trop restreinte pour que les producteurs y aient une production suffisante pour faire l'objet d'une commercialisation efficace. La communauté Yawanunka a la spécificité de vouloir acheter du cacao en dehors de la communauté pour pouvoir satisfaire la demande en produit de base de la chaîne de transformation de pâte de chocolat. L'obtention de projets de compensation plus ambitieux et plus structurant pour les communautés ne dépend pas uniquement de la bonne volonté des entreprises. L'unité de la communauté et sa capacité de mobilisation est un critère essentiel dans un contexte où le cadre législatif des accords de compensation demeure imprécis (Juteau, 2013).

La mise en place de ce nouveau cadre, qui avait pour but de diminuer les effets du paternalisme pétrolier semble au contraire maintenir des conditions où le rapport de force demeurent central dans les stratégies des acteurs. Cette logique de conflit entretient un climat de tension délétère pour les structures sociales des zones affectées par l'activité pétrolière.

⁶⁷ <https://www.encana.com/communities/investment/guidelines.html>

III) Des structures sociales affaiblies par les effets du paternalisme pétrolier

L'influence néfaste des activités pétrolières sur le tissu social est reconnue comme un facteur limitant par de nombreux responsables de la société civiles (Entretiens n°11 n°35, représentants d'ONG). Elle est analysée par les acteurs, soit comme un effet secondaire d'une activité s'étant pendant très longtemps focalisée sur le seul objectif d'extraction du brut (Entretien n°7, Responsable du plan *Buen Vivir Rural*), soit comme une stratégie délibérée d'affaiblissement des communautés (Entretien n°25, Secrétaire de la plateforme des organisations sociales de Pacayacu).

Les producteurs intègrent la présence des activités pétrolières dans leurs stratégies en reportant les investissements à des acteurs extérieurs ce qui affaiblit leur capacité d'action propre. Les négociations fréquentes entre les leaders d'action collective et l'industrie pétrolière tend de plus à faire peser un climat de suspicion sur les leaders à l'origine de divisions entre communautés.

A) Le déplacement de l'effort d'investissement vers des acteurs extérieurs

Nous avons vu dans la première partie comment la présence des industries pétrolières génèrait parmi les communautés et associations une culture de la demande. Ceci influence les types de stratégies envisagées par les acteurs associatifs qui choisissent de demander de l'aide à un acteur externe même pour de petits investissements productifs. La présence de ces petites aides peut être un frein pour que les membres consentent eux même à effectuer des investissements pour améliorer la production. Le fait que ces petits investissements soient pris en charge par un acteur externe renforce la dépendance et n'inciterait pas les acteurs à les gérer de manière durable, ou tout simplement à les utiliser.

«Ils nous ont donné ce tracteur et cette moissonneuse de riz. Désormais nous devons mettre le combustible et l'argent pour l'opérateur technique. Ils disent «Non, fait les démarches à Petroecuador pour qu'il nous donnent du diesel ou un conducteur. Fait les démarches pour que le Conseil Provincial nous paie l'opérateur.» Je leur ai dit que cela ne marchait pas comme cela.» (Entretien n°4, Président de la FOCAP).

Cette absence d'investissement en commun peut avoir un impact sur le comportement des membres des associations. Dès lors que ceux-ci n'ont pas «d'actifs»⁶⁸ dans l'association le coût de sortie du processus d'action collective est très faible. L'absence de solidarité de fait par un patrimoine associatif commun pourrait se ressentir sur les liens entre membres. Il est intéressant de voir que les quelques associations ayant un patrimoine commun vis-à-vis duquel les membres se sont personnellement impliqués semblent également être les associations qui possèdent les structures sociales les plus fortes. On l'observe dans le cas de l'association *El Porvenir* qui a contracté un prêt pour acheter du matériel et démarrer ses activités. Les membres sont par ailleurs proches et participent ensemble aux fêtes villageoises (Entretien n°38, présidente de l'association *El Porvenir*). C'est aussi le cas de la FOCASH qui a réalisé des travaux d'intérêt collectif pour construire son centre de collecte (Entretien n°44, Présidente de la FOCASH). Observer cette corrélation apparente entre investissement des membres et forte structuration sociale de l'association ne permet cependant pas de trancher sur un lien de causalité clair. Il est compliqué de savoir si le fait d'investir des actifs dans l'association entraîne par la suite une plus forte structuration sociale ou si au contraire, ce sont ces liens forts entre membres à l'origine qui amènent par la suite à réaliser des investissements communs.

Nous avons par ailleurs vu en première partie que le paternalisme pétrolier et les politiques publiques qui agissent en partie sur le modèle poussaient les associations à formuler un très grand nombre de projet. Le temps consacré à faire des demandes de projets nuirait aux autres activités de l'association; recruter de nouveaux membres, effectuer des contrôles sur la production ou encore renforcer les relations sociales qu'entretiennent les membres Cette stratégie multiplierait les risques de désaccords et de conflits au sein des associations. Les négociations avec les compagnies pétrolières renforcent les risques de division au sein des communautés.

B) Clientélisme et cooptation des leaders, à l'origine d'un processus de division des communautés

L'activité pétrolière entraîne un climat de suspicion fort entre producteurs. La négociation de compensations pétrolières entraîne des cas de mésentente sur la distribution des fonds (Entretien n°13, Président de la *comuna* Saar Entza, Dayuma) voir de corruption

⁶⁸ Contribution en matériel de construction, en temps de travail, implication dans un prêt collectif au nom de l'association

des dirigeants qui partent avec l'argent des compensations (Entretien n°64, Président de la *comuna* Tigvano, Dayuma). La confusion entre indemnisations et compensations semblent souvent constituer un point de discord. Les indemnisations sont individuelles et concernent les fermes directement concernées par les créations, extension de plateformes ou par une contamination pétrolière. Les compensations sont, pour leur part, collectives et concernent l'ensemble de la communauté. Les dirigeants de communautés s'attribuent parfois les indemnisations en faisant construire les plateformes sur leur propre terrain. Dans d'autres cas, ils conservent les sommes attribuées à la compensation en affirmant que les compagnies pétrolières les leur ont données pour leur usage personnel, ce que dément par la suite l'entreprise. Il est, dans ces situations, complexe de savoir si le dirigeant ment pour conserver l'argent ou si l'entreprise pétrolière cherche bel et bien à compromettre les dirigeants pour les décrédibiliser et affaiblir les structures communautaires. Ces cas semblent épisodiques. D'autres acteurs pointent cependant également les cooptations fréquentes des dirigeants par l'entreprise pétrolière pour que ceux-ci obtiennent un poste de travail (Entretien n°25, Secrétaire de la plateforme des organisations sociales de Pacayacu). Cette cooptation affaiblirait la position des dirigeants des communautés au moment de négocier face aux entreprises.

Le contact avec les entreprises pétrolières entraînent ainsi différends entre communautés, divisions intestines et méfiance des habitants vis-à-vis de leurs représentants. La division de la communauté est directement reliée aux zones d'activité pétrolière et de conflits sociaux «Cela n'existe qu'à Dayuma, à cause des nombreux conflits sociaux» (Entretien n°14, Chargés de la mise à jour du PDOT du GAPO).

Les associations de producteurs qui commercialisent n'entrent pas dans le cadre des processus de compensation. Elles seraient donc largement épargnées par les divisions que les compensations suscitent (Entretien n°27, Ancien président de l'entreprise associative). Les dirigeants d'associations étant cependant souvent également impliqués comme présidents de communautés, on peut se demander dans quelle mesure la méfiance générée par leurs activités communautaires interfère sur leurs fonctions de dirigeants d'associations. La vie des associations semble elle même émaillée par des cas de dévoiement des actions et des biens de l'association à des fins personnelles par leurs dirigeants. Un responsable associatif a évoqué clairement le cas d'un ancien président prêtant l'argent de l'association à ses connaissances (Entretien n°44, Présidente de la FOCASH). Ces pratiques existeraient sans être monnaie

courante selon une responsable du MAGAP (Entretien n°45, Chargée du programme de transformation de la matrice productive pour l'Amazonie).

L'activité pétrolière interfère donc sur les activités des communautés et des associations et dans leurs stratégies de demande d'aide. Les négociations entre entreprises et communautés exposent ces dernières à la déstructuration des liens sociaux entre membres. Ce climat de méfiance se répercute sur les activités des associations de producteurs. Il joue également un rôle dans les motivations à intégrer une association comme nous l'étudions dans le prochain chapitre.

Chapitre 4: S'associer ou non, stratégies individuelles des producteurs en contexte pétrolier

La plupart des acteurs rencontrés, producteurs comme acteurs publics identifient la faible intégration au marché et les difficultés de commercialisation comme l'une des premières difficultés rencontrées. Cela est dû à plusieurs facteurs. Dans les paroisses de Dayuma et Pacayacu, les producteurs ne produisent que de petites quantités ou privilégient l'autoconsommation. La diversification des activités tend à diminuer le poids de la vente de denrées agricoles dans les revenus familiaux, ce qui diminue les motivations à commercialiser. Le prix des denrées alimentaires reste, par ailleurs, peu élevé et ne permet pas aux agriculteurs de couvrir les coûts d'exploitation, de mise en culture et d'achat de produits phytosanitaires (Entretien n°3, Président de l'association des éleveurs de Dayuma). Le maintien de prix bas est notamment dû à la concurrence de certaines denrées meilleur marché comme le riz provenant de la cote (Entretien n°44, Présidente de la FOCASH). Enfin, les réseaux de commercialisations sont marqués par un fort degré d'intermédiation qui dispose d'un fort pouvoir de marché (Entretien n°12, Directeur du service d'appui à l'agriculture du GAPO).

Face à ces barrières à la commercialisation, la mise en association est souvent considérée comme une solution pertinente par les acteurs publics (Entretiens (Entretien n°12, Directeur du service d'appui à l'agriculture du GAPO) et les leaders d'action collective (Entretien n°34, Président de l'association Agroecocafé). Le fait de rejoindre une association ne s'intègre cependant pas toujours aux logiques individuelles des acteurs qui tiennent compte d'un contexte de production particulier et sont influencés par une forte volonté d'indépendance.

I) Conditions de production et dés-incitation à la mise en association

Malgré plusieurs configurations où la mise en association semble avantageuse pour les producteurs, les coûts de main d'œuvre et l'absence apparente d'intérêt économiques liés à la commercialisation associative tendent à limiter les initiatives de commercialisation collective.

A) Avantages de la mise en association mis en avant par les dirigeants associatifs

La mise en association comporterait des avantages pour plusieurs types d'activités et de cultures. Certaines cultures nécessitent une force de travail ponctuelle à un moment précis.

C'est notamment le cas pour la culture de riz. La mise en association peut alors permettre de s'entraider entre producteurs et éviter des coûts de main d'œuvre élevés. Être associé permet aussi la motorisation d'une partie de la production comme c'est le cas de la FOCAP qui dispose d'un tracteur pour la récolte du riz (Entretien n°4, Président de la FOCAP). Pour certains produits comme le café et le cacao, il est particulièrement intéressant de le transformer avant de le vendre pour en obtenir un meilleur prix. Un seul agriculteur n'a pas les moyens d'obtenir des infrastructures telles que les pileuses et aurait donc intérêt à s'associer. Dans le cas du café, la transformation de 4 quintaux de café cerise en un quintal de café pilé augmente d'environ 50% la valeur marchande du produit en plus des économies de transport engendré par la perte de poids (Entretien n°37, gestionnaire de l'AGRODUP). Cet intérêt est fréquemment associé à la possibilité de vendre de manière groupée. Lorsqu'un agriculteur ne dispose pas d'une grande quantité, il peut s'associer pour pouvoir négocier un meilleur prix. Dans le cas de l'élevage, c'est surtout l'irrégularité des ventes⁶⁹ qui ferait barrage à une commercialisation stable des produits. L'obtention d'un centre de collecte devient alors le premier objectif pour les associations d'éleveurs pour leur permettre une plus grande régularité dans la vente aux clients (Entretien n°56, Trésorier de l'association des éleveurs de Dayuma.).

Malgré les nombreux cas où la mise en association présente des avantages, les conditions de production des agriculteurs et le coût de la main d'œuvre restreignent ces incitations.

B) Un coût de la main d'œuvre journalière agricole indexé sur les salaires pétroliers

Le salaire de la main d'œuvre journalière s'aligne en zone pétrolière sur la rémunération des emplois pétroliers de courte durée. Ceux-ci gagnent le salaire minimum par mois, soit un peu plus de 300 dollars. Les travailleurs pétroliers appliquent la règle des 14 jours de travail pour 7 jours de repos. Ils travaillent donc en moyenne 20 jours par mois dans l'activité pétrolière. Ceci revient donc à considérer qu'un jour de travail leur rapporte environ 15 dollars. C'est le prix qu'exigent aussi les journaliers agricoles pour travailler.

Tout recours à la main d'œuvre agricole s'avère de ce fait complexe. Les agriculteurs citent fréquemment les cultures de cacao et café pour mettre en avant ce problème de coût de

⁶⁹ Les éleveurs qui ne disposent que d'une quinzaine de têtes ne peuvent vendre une vache que très occasionnellement.

la main d'œuvre. C'est probablement dû au fait que ces deux activités emploient traditionnellement beaucoup de main d'œuvre durant la récolte (Eberhart, 1998). Un journalier récolte entre un et deux quintaux de café par jour. Le prix du café en cerise est compris selon les cours et l'acheteur entre 12 et 18 dollars. Dans le cas où le cours est bas et où le journalier ne récolte qu'un quintal, le producteur peut donc perdre jusqu'à 3 dollar par quintal. Dans une situation plus favorable, il gagnera environ 10 dollars par quintal récolté. Le calcul n'inclue pas les frais de transport (jusqu'à 2 dollars par quintal) et la nourriture que le producteur doit fournir au journalier. Dans des conditions de rentabilité aussi faible, la main d'œuvre agricole est extrêmement peu utilisée. Les quelques journaliers rencontrés nous disaient travailler dans le meilleur des cas une semaine par mois, et le plus souvent quelques jours (Entretien n°28, Membre de l'AGRODUP).

Face à un tel coût de la main d'œuvre, les producteurs semblent s'adapter en ne cultivant que le nombre d'hectares qu'ils pourront récolter eux-mêmes. Ceci limite donc la taille des parcelles de café et de cacao à 1 ou deux hectares, 4 dans le meilleur des cas. Dès lors s'intégrer dans une association devient beaucoup moins attrayant. En effet, plus un agriculteur possède un type de produit particulier, plus l'enjeu de le vendre à bon prix et donc de s'engager dans un processus associatif est important. Si le producteur ne dispose que d'une quantité restreinte de ce produit, l'incitation est faible. C'est donc un facteur limitant considérable. Le coût de la main d'œuvre journalière dans d'autres zones du pays ne fait pas l'objet d'un consensus. Il est estimé à 7 dollars par le directeur provincial du Magap de Sucumbíos (Entretien n°40, Directeur provincial du Magap Sucumbíos). D'autres migrants récents parlent d'un revenu journalier de 15 dollars par jour, similaire aux provinces amazoniennes. Le salaire officiel s'élève à 21,44 dollars mensuel⁷⁰, mais semble peu appliqué dans le cadre d'accords informels entre journaliers et propriétaires. On peut donc supposer un phénomène de maladie hollandaise à l'échelle nationale où le salaire des travailleurs pétroliers tire vers le haut les salaires des autres secteurs. Dans le secteur de l'agriculture, c'est particulièrement pénalisant pour des zones comme Dayuma et Pacayacu où le rendement des cultures est faible.

Le fait que les agriculteurs ne perçoivent pas les prix d'achat proposées par les associations comme réellement avantageux ne les incitent pas non plus à commercialiser par des filières associatives.

⁷⁰ Le salaire journalier devrait passer à 21,44\$ pour un salaire unifié minimum de 354\$ par mois

C) L'absence apparente d'avantages économiques à la mise en association.

Les agriculteurs affirment fréquemment que la vente aux associations n'est pas plus avantageuse que la vente aux intermédiaires. Ceux-ci se déplaceraient plus facilement que les associations pour venir chercher le produit et paient directement lors de la livraison. Les associations restent en effet très souvent soumises aux prix des marchés pour fixer le prix d'achat au producteur. Même lorsque la vente est assurée par un accord ministériel dans le cas du café, celui-ci fixe un prix en fonction du cours de la matière première en bourse. En plus de cela, les associations acceptent la plupart du temps d'acheter des produits y compris aux non-membres (Entretien n°37, Gestionnaire de l'AGRODUP). Il en résulte que les producteurs n'ont aucun intérêt économique supplémentaire à devenir membre juridique officiel plutôt que membre commercial informel. On observe ainsi un certain nombre de comportements opportunistes où les producteurs vont vendre aux associations lorsque le prix leur paraît satisfaisant et vendent aux intermédiaires dans le cas contraire. Le coût d'entrée et de sortie du «jeu» étant nul, les producteurs peuvent changer de vendeurs autant de fois qu'ils le souhaitent.

Selon les associations, malgré les fluctuations de prix, la vente par le biais des associations resterait toujours avantageuse. Les producteurs oublieraient d'inclure dans leur calcul le «vol de balance» opéré par les intermédiaires. Celui-ci est évalué entre 10 et 30% du poids total par les associations qui ont fait le test d'aller vendre des sacs pré-pesés aux intermédiaires (Entretien n°44, Présidente de la FOCASH). Une autre source de mécontentement auquel doivent faire face les associations provient de malentendus sur la différence de prix entre un produit vendu avec la pulpe et un produit sec. Les producteurs, peu informés sur les procédés de transformation, ne comprendraient pas pourquoi un maïs frais ou un cacao avec la pulpe serait acheté moins cher au poids. Cette incompréhension est assez surprenante mais semble réelle. La FOCASH fait rester les agriculteurs qui amènent leur maïs à transformer durant tout le processus pour qu'ils constatent d'eux même la perte de poids du produit final séché. (Entretien n°44, Présidente de la FOCASH). On observe par ailleurs des limites dans les informations dont disposent les producteurs. La fluctuation des prix sur le cacao et le café étant rapide, on assiste souvent à des stratégies basées sur des informations tronquées ou anciennes. Les prix des associations de producteurs demeurerait supérieur à celui des intermédiaires. Dans le cas du réseau de commercialisation de café robusta, cette différence de prix serait de l'ordre de 20% (Entretien n°61, Représentant légal du CEFA).

Enfin, les agriculteurs effectueraient très rarement un calcul des coûts de production. (Entretien n°40, Directeur du Magap de Sucumbíos). Obtenir un meilleur prix de vente serait donc la seule manière de gagner plus d'argent, la réduction des coûts de production n'étant pas traité. Dans ce cadre, les agriculteurs ne chercheraient pas à rentabiliser leurs investissements sur plusieurs récoltes, bien que les entretiens avec les producteurs nous permettent de relativiser cette affirmation.

La commercialisation en commun demeurerait donc plus avantageuse en association malgré un contexte de production difficile. La prise en compte des autres activités économiques des producteurs et des stratégies familiales est donc nécessaire pour comprendre les réticences de ceux-ci à intégrer les associations.

II) Réintégrer la mise en association dans la gestion du système d'activité agricole

Les systèmes d'activités des producteurs dans les provinces d'Amazonie intègrent plusieurs facteurs qui ne sont pas directement liés à la production agricole mais ont une influence sur celle-ci. Tout d'abord les producteurs intègrent dans leurs stratégies économiques la possibilité de travailler pour les entreprises pétrolières, ce qui limiterait leur intérêt à s'associer. De plus ils prennent en compte un contexte d'incertitude particulier, qui dans certains cas entraîne un désinvestissement des activités agricoles.

A) S'associer ou travailler dans l'industrie pétrolière

Une première idée à écarter est de modéliser les zones d'études avec deux groupes sociaux distincts et antagonistes; les agriculteurs d'une part et les travailleurs pétroliers de l'autre. Ces deux activités sont intimement liées dans la recherche de revenus et sont souvent mobilisées de manière complémentaire. La durée de travail dans les entreprises étant courte⁷¹, l'alternance entre les deux activités au cours d'une même année semble être fréquente. Ceci a une influence dans la manière dont est gérée un certain nombre de fermes lorsque le portefeuille d'activité fait coïncider activité agricole avec travail pour une industrie pétrolière. Parmi les éleveurs, seul 10% consacrerait l'intégralité de leur temps à l'agriculture selon la technicienne agricole pour la junta paroissiale de Pacayacu. (Entretien, n°18, Technicienne agricole de la JP de Pacayacu).

⁷¹ Très souvent inférieure à 1 an. Le plus souvent quelques mois lorsqu'il s'agit d'emplois non qualifiés (Paichard, 2012)

Le fait de travailler dans une entreprise pétrolière est un facteur limitant pour rejoindre une association. Le cas des éleveurs de Dayuma travaillant pour les entreprises est de ce point de vue intéressant. Les éleveurs les plus importants seraient également ceux qui travailleraient dans l'activité pétrolière, le bétail constituant alors une activité d'appoint intéressante pour deux raisons. L'élevage demande de l'avis des producteurs moins de travail que le reste des activités agricoles. Celui-ci est pratiqué à Dayuma et Pacayacu sous une forme extensive⁷². Ce type d'élevage est essentiellement destiné à la vente de viande et ne nécessite donc pas de traire les vaches. Enfin, le climat amazonien relativement constant permet de se passer de fourrage. Ce type d'activité complémentaire est donc à priori compatible avec le rythme pétrolier; les éleveurs travaillent 14 jours dans l'entreprise et 7 jours dans leur ferme. D'autre part, l'élevage constitue par ailleurs un bon moyen de réinvestir l'épargne accumulée par le travail dans l'activité pétrolière. Il est ici intéressant de voir que la méfiance vis-à-vis des banques serait tellement importante que les travailleurs pétroliers choisiraient de placer leur épargne dans du bétail très sensible à la contamination pétrolière et peu rentable (entretien n°3, Président de l'association des éleveurs de Dayuma) plutôt que sur des comptes en banque. Cette méfiance peut venir du souvenir de la dollarisation ou les équatoriens ont perdu une très grande partie de leur épargne à ce moment, le Sucre ayant été dévalué de 400%.

Les éleveurs les plus riches ne s'associeraient donc pas car cela n'entrerait pas dans leur logique individuelle. L'élevage serait une activité d'épargne et non l'activité qui leur procure leurs revenus. L'intérêt économique à entrer dans un processus associatif pour améliorer la rentabilité de l'élevage est alors d'autant plus faible que l'activité pétrolière est rémunératrice. En d'autres termes, le gain potentiel à retirer d'une mise en association est trop faible comparé à ce qu'ils gagnent grâce aux entreprises pétrolières.

De plus les travailleurs pétroliers travaillent également plusieurs week-ends par mois. Ils ne pourraient de ce fait pas assister aux réunions des associations; «Comme je n'étais pas dans les entreprises, ainsi j'avais tout le temps. Eux, comme ils travaillent dans les entreprises, ils n'ont aucune chances de venir aux réunions.» (Entretien n°4, Président de la FOCAP). Ceci met en lumière une réponse souvent entendue de la part des producteurs qui affirment n'avoir pas le temps d'intégrer un processus associatif. La proportion de personnes pouvant correspondre à ces stratégies est complexe à évaluer. Même sans que les gens ne travaillent nécessairement dans l'activité pétrolière, la diversification toujours plus croissante du

⁷² Pas d'usage de la longe comme on peut l'observer dans la province de Morona et Santiago, liberté des bêtes sur les pâturages.

portefeuille d'activité des producteurs diminue l'intérêt économique à intégrer un processus associatif qui ne concernerait qu'un seul produit. Les producteurs peuvent compter sur des travaux dans les différentes institutions publiques, ou du soutien de leurs enfants.

Dans le cadre des systèmes d'activités mis en place, la maximisation du bénéfice tiré de l'agriculture ne semble pas être le modèle explicatif le plus pertinent. La réduction des différents facteurs d'incertitude semble en revanche l'une des priorités des exploitations familiales.

B) La réduction de l'incertitude comme stratégie individuelle

Une autre manière de concevoir la réticence des producteurs à s'associer est de l'analyser à travers des logiques de gestion de l'incertitude. Le contexte combiné d'agriculture de colonisation et d'exploitation pétrolière entraîne des stratégies de gestion des risques futurs qui ont un effet ambigu sur la mise en association.

1) Des facteurs d'incertitudes multiples

Les agriculteurs doivent tout d'abord gérer une incertitude quant à la productivité des cultures. Celle-ci peut être interprétée comme la conséquence d'une agriculture de colonisation dans un climat que les agriculteurs des régions de la cote et de la *Sierra* ne connaissaient pas (Dumond, 2013). Cette méconnaissance des cultures autochtones très souvent citée à cependant dû diminuer après 30 à 50 ans de colonisation. A ce facteur s'ajoute cependant un certains nombre d'épidémies récentes affectant les cultures et les élevages tel que la maladie du café, l'épidémie de fièvre aphteuse au début des années 2000⁷³ et plus récemment, affection du cacao par la *monilla* et la *mazorca Negra*. A ces maladies s'ajoutent enfin le contexte de contamination pétrolière. Ce contexte d'incertitude vis-à-vis des cultures peut jouer sur les choix des acteurs qui auront des réticences à se focaliser sur un type de récolte au risque de la perdre. En résulte une forte diversification des cultures qui diminue l'incitation économique à rejoindre une association pour y vendre à meilleur prix l'un de ces produits.

Un deuxième type d'incertitude est lié à l'instabilité des cours des matières premières ces dernières années, qui n'est pas un problème spécifique à l'Equateur mais qui vient s'ajouter

⁷³ Ces épidémies ont été combattues par le biais d'un programme de vaccination à partir de 2002. <http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-499709>

aux incertitudes déjà présentes qui sont liées à la possibilité de commercialiser ou non. Le contexte équatorien est lui-même ponctué d'un certain nombre de crises économiques, la dernière en date ayant entraîné la dollarisation de l'économie, une dévaluation de 400% du Sucre et l'exode d'un million d'Equatoriens (Eberhart, 2007). Cette instabilité entraîne des inquiétudes vis-à-vis de la commercialisation et dés-incitent les éleveurs à planter.

La présence dans une zone de colonisation près des parcs nationaux entraîne enfin une certaine instabilité du cadre juridique et de l'action publique. On peut citer comme exemple les contraintes particulières qui sont imposées aux producteurs par la signature en 2009 d'un accord international sur la frange de sécurité du Parc Yasuni qui a restreint les activités possibles. Certains membres de l'association des éleveurs de Dayuma qui étaient présents dans la Frange auraient alors fait le choix d'arrêter leurs activités et ont quitté l'association (Entretien n°58, Ancienne présidente de l'association des éleveurs de Dayuma).

2) Impact ambivalent de l'incertitude sur la mise en association

Dans la littérature, l'action collective peut permettre de réduire l'incertitude des membres des associations. Ils peuvent chercher à fixer des prix minimums, à partager des informations sur le degré de productivité des cultures ou obtenir une garantie de l'Etat qu'ils auraient moins facilement acquise de manière individuelle.

On observe en partie ce phénomène dans le cas des stratégies collectives visant à régulariser les terres. Des producteurs créent une association pour faciliter les démarches de légalisation comme l'ont fait les membres de l'association Esfuerpuma (Entretien n°62, Président de Esfuerpuma). Le cas est d'autant plus intéressant que l'association a par la suite développé d'autres activités dont la tentative d'une commercialisation en commune. L'objectif de réduction de l'incertitude crée par la suite un effet d'entraînement des membres vers d'autres activités. De même, la vente de café aux associations du réseau de commercialisation soutenu par le CEFA et le MAGAP procure aux agriculteurs la garantie d'un prix minimum par quintal vendu.⁷⁴

On constate cependant que les producteurs présents dans les associations ne sont pas dans les situations d'incertitudes les plus fortes. On peut donc supposer que le fait même d'intégrer une association demande un niveau minimum d'information et une certaine

⁷⁴ 65dollars par quintal de café pilé. Rapport Servigarland 2015.

intégration dans les réseaux d'acteurs de la paroisse. Les personnes dont l'incertitude serait la plus forte n'aurait alors pas recours aux associations de producteurs pour réduire leur manque d'information.

Le contexte d'incertitude n'inciterait par ailleurs pas les agriculteurs à effectuer des investissements. L'association nécessitant souvent un apport de temps, de capital et une modification des méthodes de production. Le contexte amazonien n'inciterait pas à s'engager dans ce type de processus de long terme.

C) L'entrée dans des Cycles de désinvestissement

Le contexte d'incertitude évoqué ci-dessous et plusieurs autres facteurs contribueraient à faire entrer les exploitations dans un cycle de désinvestissement faisant basculer peu à peu les exploitations en dessous du seuil de reproduction. Ce cycle de désinvestissement et de retrait progressif du secteur agricole est accentué par la présence de la contamination pétrolière, les besoins d'argent pour financer d'autres postes de dépense et le départ des jeunes de l'agriculture.

La contamination pétrolière peut être analysée comme source de désinvestissement. Ce serait particulièrement le cas pour les éleveurs qui sont fortement touchés par la contamination. Le bétail semble plus sensible à celle-ci et plusieurs agriculteurs se sont plaints de voir leurs vaches mourir à cause de l'activité pétrolière. Le bétail ingère du pétrole brut et est attiré par le sel contenu dans les eaux de formation rejetées par les stations. Les éleveurs vendraient alors leurs vaches avant de voir celles-ci mourir dès qu'elles présentent un signe de maladie. En plus de représenter un problème sanitaire potentiel cette pratique entraîne une vente prématurée du cheptel qui fait perdre de l'argent au producteur et limite ses investissements futurs dans d'autres cultures. Ces investissements ne pourront être par la suite mobilisés pour développer un autre type de culture, ce qui semble souvent conduire à un abandon de la zone de pâturage. Ceci peut expliquer les nombreux pâturages abandonnés vus sur la route de Dayuma.

L'investissement agricole est également vendu pour financer d'autres postes de dépenses. En tête de ces postes de dépense semblent figurer le financement des études des enfants et les dépenses de santé. Certains producteurs vendent leur bétail ou une partie de leurs terres pour pouvoir faire face à ces dépenses. L'apparition de cancers potentiellement liés à l'activité pétrolières (Yanza, 2014) et sa pollution oblige les familles à de fortes

dépenses (Entretien n° 24, Secrétaire de la communauté Secoya 1). L'éducation semble par ailleurs particulièrement privilégiée dans les postes de dépense des familles, celle-ci permettant aux parents de «Ejecter les enfants hors de la zone pétrolière». (Entretien n°3, Président de l'association des éleveurs de Dayuma). Le capital agricole est ainsi fortement mobilisé pour financer ces dépenses importantes, et ce d'autant plus que la ferme familiale est très peu souvent reprise par les enfants.

Une contradiction fréquente apparaît dans le discours porté vis à vis des agriculteurs. Ceux-ci seraient «feignants» et ne se donneraient pas les moyens de réussir. Les personnes interrogées expliquent cependant également que les jeunes générations ne souhaitent pas reprendre les activités dans la ferme car le travail y serait trop dur et non rentable. Une grande partie d'entre eux aspirent à travailler au sein des compagnies pétrolières et des entreprises de prestation de service (Entretien n°4, président de la FOCAP). Ce travail est motivé par la nécessité de trouver un revenu mais pourrait également constituer une perspective d'ascension sociale. C'est une manière pour les nouvelles générations de faire valoir leurs diplômes en travaillant pour les compagnies pétrolières, principale activité industrielle du secteur. Les responsables associatifs déplorent le départ important des jeunes générations du secteur agricole qui ne serait plus valorisé. Ils dénoncent une dévalorisation du travail agricole depuis quelques dizaines d'années. Ceci aurait contribué à détourner les plus jeunes de l'agriculture; «Les jeunes actuels ne veulent rien savoir. Parce qu'ils ont vécu 40 ans influencés par une autre éducation en tête. On leur a mis dans la tête qu'être agriculteur, c'était la pauvreté» (Entretien n°4, Président de la FOCAP). L'analyse est partagée par certains responsables ministériels; «Un jeune homme n'a rien à faire là. Si ma famille vivait avant de cela [l'agriculture] et que mon père a dû trouver un autre travail, ce secteur n'est pas une opportunité. Je chercher à m'en aller». (Entretien n°7, «responsable du plan Buen Vivir Rural»)

De ce fait, nombreux sont les enfants qui aident leur parents aux activités agricoles en fin de semaine. Mais aucun ne semble vouloir travailler dans ce domaine. Les agriculteurs organiseraient eux même la sortie de leurs enfants du secteur agricole, celui-ci ne constituant une possibilité attrayante (Entretien n°3, Président de l'association des éleveurs de Dayuma). Les parents continueraient d'exploiter les champs faute de pouvoir trouver d'autres opportunités d'emplois, dans l'industrie pétrolière notamment qui refuse d'engager des personnes de plus d'un certain âge.

Plusieurs hypothèses peuvent alors être avancées. D'une part, l'agriculture devient une activité d'appoint pour les jeunes générations. Ceci se ressent par exemple sur la nature de certains projets demandés par les associations de jeunes. L'association des jeunes de la communauté kishwa de Tiputini a récemment fait la demande d'un projet de volaille au GAPO avec l'appui de l'adjoint au Maire (Entretien n°16, Adjoint au président de la JP de Dayuma). Celui-ci concerne le don de 10 à 15 poulets par jeune de l'association. Ils les utiliseraient pour leur consommation personnelle et la vente en cas de frais de scolarité pour pouvoir poursuivre leurs études. Outre la simplicité du projet (pas de commercialisation, pas de mise en commun, pas de stratégie de transformation du produit et une capacitation technique assez limitée) qui est commune à de nombreux projets demandés, ceci nous renseigne sur l'insertion de celui-ci dans les stratégies des jeunes. La volaille demande peu d'entretien, coute moins cher à nourrir que d'autres types d'élevages, et peut être vendue facilement à l'échelle de la communauté. Le projet est pensé pour fournir une activité d'appoint à des personnes qui n'ont pas l'intention d'en faire un jour leur activité principale. Il serait donc possible d'envisager dans le futur un «basculerment» du portefeuille d'activité des enfants d'agriculteurs. L'élevage de petits animaux ou la présence d'arbres fruitiers et de cacaotiers pourraient constituer un revenus d'appoint, voir une activité de soudures entre deux périodes de travail dans d'autres secteurs (pétroliers, services publics, tourisme).

D'autre part, l'absence de reprise par les jeunes générations est un facteur de désinvestissement. Les producteurs ne sont pas enclins à effectuer des investissements à long terme sur leur exploitation, sachant que celles-ci ne sera pas reprise par la suite. Ceci pourrait avoir un impact sur l'absence de mise en association. Les producteurs ne souhaiteraient pas réaliser d'investissement par son biais. De plus, en vendant une partie de leur cheptel ils ne sont plus en condition de participer à l'action collective.

L'attente d'un travail pétrolier jouerait donc un rôle dans le désinvestissement productif. Le contexte de forte incertitude et l'identification par les producteurs d'opportunités alternatives pour leurs enfants renforcerait l'abandon progressif des activités agricoles. Ce désintéressement des activités agricoles rend le travail des associations plus complexe dans la mesure où elles ne peuvent compter sur un socle de membres stable et d'une continuité de fourniture en matière première. Au motif économique expliquant la faible incitation des producteurs à s'associer s'ajoutent des réticences psychologiques liées à un contexte de colonisation récent.

III) Stratégie individuelles fortes et contexte de méfiance; la réticence des producteurs à travailler en groupe

Le refus de travailler en groupe est systématiquement déploré par les acteurs publics (Entretien n°10, Chargée de coordination pour l'innovation technologique au Magap), comme par les dirigeants leaders d'actions collectives (Entretien n°22, Membre de l'AGRODUP). Les explications de ces réticences sont multiples sans qu'il soit aisé d'en pondérer l'importance.

D'une part, la colonisation a attiré des migrants venant de toutes les provinces équatoriennes, à ceux-ci s'ajoutent les nationalités indigènes et les migrants colombiens (Entretien n°21, Technicien agricole du CISAS). L'absence de référentiels culturels communs et des liens sociaux distendus parmi les communautés n'aurait pas favorisé le travail en commun. Ceci semble particulièrement vrai pour expliquer le cloisonnement des associations colonnes et indigènes bien qu'il existe des exceptions (Entretien n°55, Présidente de la fédération Kallari Mushkuy).

Une seconde variable de type plus organisationnelle peut être avancée. L'importance des retombées économiques d'un projet associatif n'est pas la même pour toutes les familles, de même que leur motivation personnelle et leur appétence pour l'action collective. L'implication des membres dépend en partie de leurs motivations économiques et de la place qu'occupe l'action collective dans leur portefeuille d'activité. Comme «Tout le monde ne travaille pas de manière égale» (Entretien n°22, Membre de l'AGRODUP), ces différences sont un frein à l'action collective. La répartition des bénéfices étant sensé être égale entre les membres, des stratégies de passerager clandestins peuvent apparaître, expliquant les réticences.

Le contexte de la colonisation a également rendu plus complexe l'apparition de travail en commun. De nombreux conflits de terres sont dus à une régularisation tardive et par ailleurs loin d'être achevée. La plupart des personnes interrogées évoquent un contexte actuel où la moitié des habitants disposent de titres de propriété. Ceci, associé aux nombreux cas de division de communautés suite à des désaccords sur la répartition des emplois pétroliers entraîne une méfiance des producteurs qui les empêchent de travailler collectivement. Le refus des éleveurs de l'association de Dayuma de confier la production à un membre pour qu'il aille la vendre est un bon exemple des blocages induits par cette méfiance (Entretien n°3, Président de l'association des éleveurs de Dayuma).

Enfin, on observe une individualisation progressive des stratégies d'une génération à l'autre. Outre le contexte particulier de la région amazonienne, la pratique du travail en

commun semblait déjà avoir diminuée avant le processus de colonisation et de développement des activités pétrolières. Une colonne d'une cinquantaine d'année évoque les *mingas* agricoles de l'époque de ses grands parents, qui dateraient donc de la première moitié du XX siècle. La génération de sa mère aurait peu perpétué cette tradition et la sienne pas du tout. La date d'arrivée semble cependant être un facteur important pour comprendre la propension des agriculteurs à avoir recours à des formes de production collective. Dans les premiers temps de la colonisation, les pré-coopératives de l'IERAC constituaient la plus petite échelle de représentation pour les individus. Certaines communautés actuelles se sont formées sur la base de ces pré-coopératives. Les personnes ayant connu l'époque de ces pré-coopératives auraient développé une culture du travail collectif qui n'aurait que partiellement persisté par la suite⁷⁵. Un agriculteur arrivé il y a plus longtemps en Amazonie aurait donc plus de chance d'être sensible à ces thématiques de travail collectif. Ceci se ressent par le profil des différents présidents d'associations rencontrés qui ont pour la plupart plus de 50 ans.

Enfin certains Agriculteurs ne souhaitent pas se charger du processus de transformation et de commercialisation qu'ils considèrent extérieurs à leurs activités traditionnelles (Atelier de création de l'Agenda agricole 2015 de Sucumbíos, 7 avril 2015). Ce refus de s'intégrer à des processus de commercialisation et la préférence pour des cultures vivrières est qualifié de «rationalisme paysan» par d'autres auteurs (Oswaldo, 2011). Ceci permet d'éclairer la relation de service qu'entretiennent un certain nombre d'agriculteurs vis-à-vis des associations en demeurant membre commercial. L'association est considérée comme un prestataire parmi d'autres sans qu'un lien d'appartenance ne se crée entre celle-ci et le producteur qui se retirera en cas de problèmes rencontrés (Entretien n°44, Présidente de la FOCASH).

Le contexte de la colonisation semble donc ici être plus directement en cause dans les réticences au travail en commun que l'activité pétrolière elle-même, bien qu'il ne faille pas sous-estimer les divisions dues à la redistribution des emplois pétroliers. On peut aussi supposer un individualisme plus fort des gens travaillant régulièrement pour l'entreprise pétrolière. C'est l'idée véhiculée par plusieurs représentants associatifs: «Les travailleurs pétroliers ne s'associent pas». (Entretien n°3, Président de l'Association des éleveurs de Dayuma).

⁷⁵ Entretien de Magali Dumond (2013) avec le fondateur de l'une des communautés de Pacayacu

On assiste donc à une conjonction de facteurs économiques et subjectifs expliquant un très faible pourcentage de producteurs impliqués dans des processus d'actions collectives, facteurs résumés dans le schéma ci-contre. Les phénomènes de cavalier seul, (Ostrom,1990) et d'opportunisme sont à prendre en compte pour expliquer les stratégies de commercialisation des associations que nous étudions dans le prochain chapitre.

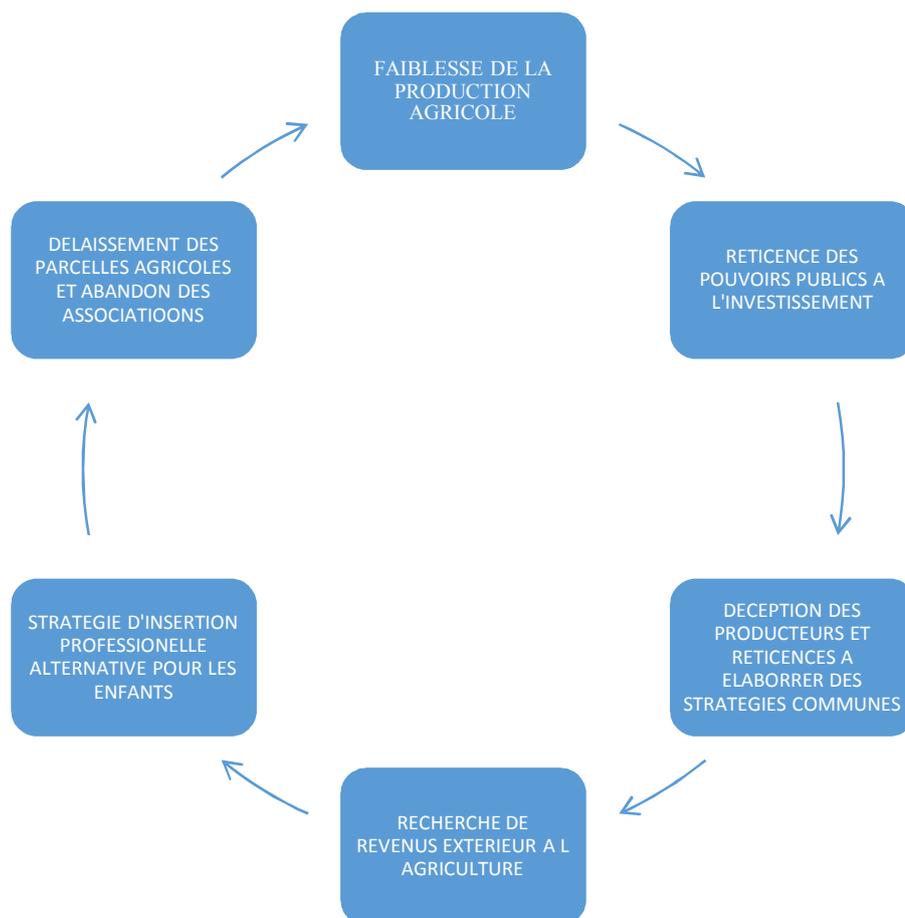


Figure 1: Le cercle vicieux du désengagement productif

Chapitre 5: La commercialisation collective comme principale vecteur de développement associatif

Ce chapitre se concentre sur les associations qui commercialisent collectivement les produits cultivés par leurs membres juridiques et commerciaux. Cette commercialisation a pour principal objectif d'éviter l'intermédiation qui constitue dès les premiers temps de la colonisation un phénomène structurant des réseaux de commercialisation en Région Amazonienne (Eberhart, 1998). La question de l'intermédiation est aussi plus récemment liée au renforcement des contrôles qui ne permet plus aux agriculteurs de vendre plus d'une certaine quantité⁷⁶ sans registre sanitaire. Plus les producteurs vont loin pour vendre leur produit, plus ils risquent de faire l'objet d'un contrôle du service *Agro Calidad* du MAGAP et de devoir payer une amende. Cette nouvelle législation renforcerait paradoxalement le pouvoir des intermédiaires qui disposent pour leur part des registres sanitaires. Les intermédiaires profiteraient de ce déséquilibre pour payer les produits en dessous du prix du marché et pratiqueraient le «vol de balance».

Les associations de collecte et commercialisation des produits se positionnent en alternative pour les agriculteurs en leur permettant de vendre leurs produits à meilleur prix. Ces associations se heurtent cependant à une montée en qualité difficile, des stratégies individuelles parfois incompatibles avec l'action collective et un processus de commercialisation complexe.

D) Un processus de commercialisation complexe: atteindre les seuils de quantité pour commercialiser «à l'extérieur»

Les stratégies de commercialisation des produits en dehors de la région amazonienne sont extrêmement fréquentes pour les associations. Lorsqu'elles parviennent à commercialiser, les associations jouent un rôle de régulateur des prix du marché dominé par les intermédiaires. Celles-ci se heurtent cependant à de faibles capacités de production et à des associations aux capacités financières et logistiques limitées.

⁷⁶ 5 quintaux

A) Faiblesse de la production agglomérée et taille des associations

Nous sommes partis du constat d'un faible nombre d'hectare par type de culture et nous avons fait l'hypothèse d'un lien entre cela et le cout élevé de la main d'œuvre. La faiblesse du rendement des exploitations a des conséquences sur le nombre d'agriculteurs nécessaires pour obtenir une production suffisante. Le réseau d'association de commercialisation du café s'était engagé à fournir au minimum 10 000 quintaux de café pilé à l'industrie en 2014. Ceci représente environ 910 quintaux à fournir pour chaque association. En tenant compte de la structure agraire des producteurs de café qui ont en moyenne deux hectares en production. En prenant un rendement à l'hectare moyen de 5 quintaux par an (Entretien n°23, Membre de l'AGRODUP), et en considérant qu'il est nécessaire d'avoir 4 quintaux de café cerise pour obtenir un quintal de café pilé, chaque producteur serait donc en mesure de fournir environ 2,5 quintaux de café pilé par an, il faudrait 364 membres dans chaque association pour obtenir le seuil de production requis. L'AGRODUP a produit l'année dernière 800 quintaux avec entre 150 et 200 membres. On peut donc supposer un rendement légèrement supérieur ou un nombre d'hectare un peu plus grand que les hypothèses prises.

La hausse du prix de la main d'œuvre, due à l'activité pétrolière aurait donc un impact réel sur les conditions de commercialisation des producteurs. Le très grand nombre de personnes nécessaires pour que l'association commercialise a plusieurs conséquences. Il est complexe d'effectuer des contrôles sur les pratiques des membres et donc d'optimiser les techniques de production. De plus, la dispersion des membres rend la collecte plus difficile. Il est plus compliqué d'effectuer des rondes pour aller chercher le produit directement chez les producteurs, ce qui diminue l'attractivité face aux intermédiaires qui se déplacent parfois. Enfin, l'augmentation du nombre de membre entraîne une distension des relations qu'ils entretiennent entre eux, certains membres pouvant être situés à plusieurs heures de trajet les uns des autres. Les membres ne se connaissant pas, ils ont peu de chance d'homogénéiser leurs objectifs et leurs attentes de l'association, ce qui conduit à diminuer les chances de réussite de l'action collective.

B) Rôle de régulation des prix à l'échelle locale

Les associations jouent un rôle de régulation des prix lorsqu'elles parviennent à commercialiser. Le fait de payer le poids réel des denrées agricole entrainerait à lui seul une hausse du prix de 10 à 30% (Entretien n°44, Présidente de la FOCASH). Les associations

paient par ailleurs le plus souvent un prix au quintal supérieur à celui payé par les intermédiaires. L'augmentation des prix inciterait les intermédiaires à augmenter leurs propres prix d'achat pour concurrencer les associations. Certains représentants associatifs évaluent à près de 50% cet impact positif. L'association Agroecocafé achète depuis mai 2015 le quintal de cacao à 115 dollars alors qu'il n'était acheté que 60 dollars par les intermédiaires. En réaction à cela, les intermédiaires auraient augmenté leurs prix d'achat à 90 dollars le quintal (Entretien n°62, Président de l'association Esfuerpuma). Par le passé, l'entreprise associative Aroma Amazonico a joué un rôle similaire (*Voir encadré*). Les représentants des ONG mettent en avant des chiffres plus modérés. L'action du CEFA pour la commercialisation du cacao aurait permis aux membres des associations de vendre leur cacao séché en moyenne 20% plus cher, écart en diminution croissante car les intermédiaires augmentent à leur tour leurs prix d'achat (Entretien n°61, représentant légal du CEFA).

«Le plus important est qu'Aroma Amazonico s'est transformé en régulateur de marché, à Sucumbíos. Quand Aroma Amazonico a commencé à travailler comme consortium commercial, le cacao était acheté à 75 dollars. Ici, ils nous le payaient 25 dollars. Alors Aroma Amazonico a dit «je paie 70», il me reste 5 pour le transport. Que s'est-il passé? Les commerçants ont été distancés. Ils ont aussi élevés les prix. Il y a eu une concurrence et cela a profité à l'agriculteur. Il ne vendait plus son produit aussi bas.» (Entretien n°27, Président de Aroma Amazonico).

A court terme, l'augmentation du prix d'achat par les intermédiaires est positive pour l'intégralité des producteurs. Les intermédiaires tenteraient cependant de débaucher les producteurs qui vendent aux associations en leur proposant de manière ponctuelle des prix plus attractifs. Cette technique serait d'autant plus payante que la plupart des producteurs ne font pas le lien entre commercialisation de l'association et hausse des prix d'achat. Le président d'Aroma Amazonico précise que «dans de nombreux cas l'agriculteur ne savait pas ce qui était en train de se passer. Ils ne savaient pas pourquoi les intermédiaires les avaient mieux payés» (Entretien n°27, président de Aroma Amazonico). Les producteurs sont alors tentés de vendre de nouveau aux intermédiaires et mettent en danger le processus de commercialisation associative. Les intermédiaires tenteraient par ailleurs de décrédibiliser les associations en mettant en doute la qualité des produits qu'elle commercialise. Un dirigeant associatif évoque le cas d'un intermédiaire ayant vendu du café de très mauvaise qualité aux

grossistes en affirmant qu'il provenait de l'association voisine. Bien que ces faits soient difficilement vérifiables, l'anecdote reflète bien les tensions et la concurrence existant entre les associations et les intermédiaires. L'opacité des circuits de commercialisation et la fluctuation fréquente des matières première brouille les cartes et empêchent une idée systématique des différences de prix pratiqués.

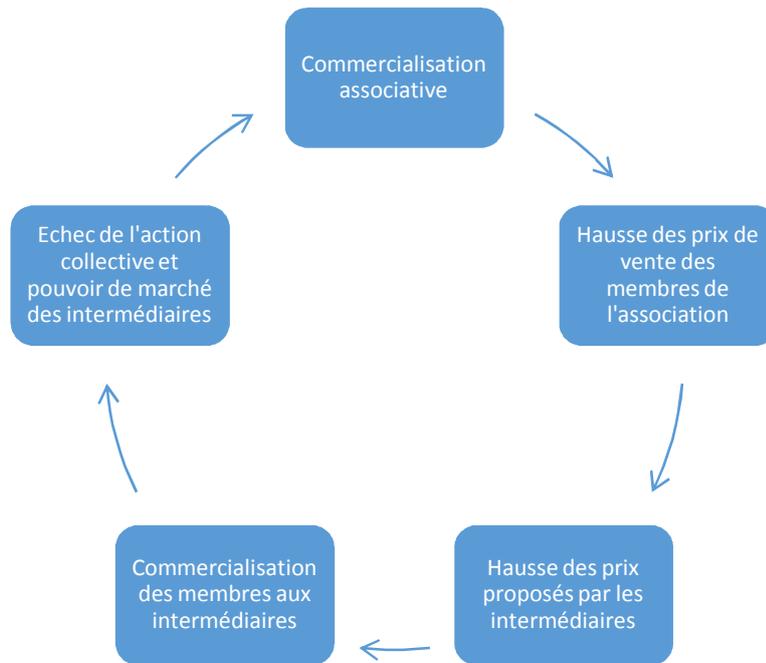


Figure 2 Cycle de concurrence entre intermédiaires et associations de producteurs

Des difficultés liées aux capacités organisationnelles et financières des associations viennent compliquer le processus de commercialisation.

C) Des faiblesses dans les moyens économiques et logistiques préjudiciables à l'action des associations

Les associations souffrent de l'absence de moyens financiers et de certaines compétences que leurs dirigeants doivent apprendre au fur et à mesure des formations délivrées par les ONG et les institutions publiques.

Les associations manquent de formation sur les techniques de production, mais surtout de commercialisation, de gestion associative (motiver une équipe), et de communication. Les dirigeants associatifs sont eux-mêmes migrants et producteurs agricoles. Leur formation

initiale s'arrête souvent à la fin du primaire⁷⁷. L'apprentissage des procédés de gestion d'une association et des procédés de commercialisation est empirique. Cette démarche autodidacte est source de fierté pour les dirigeants d'association (Entretien n°38, Présidente de l'association *El Porvenir*). Elle est associée symboliquement à des valeurs de lutte et de volonté. Mais cette forme d'apprentissage semble également source de lacunes, particulièrement en matière de comptabilité et de maîtrise des nouveaux moyens de communications (Entretien n°37, Gestionnaire de l'AGRODUP). Certains dirigeants ont été amenés à se servir un téléphone portable dans le cadre de leur engagement associatif, appareil qu'ils ne maîtrisaient pas auparavant (Entretien n°27, Ancien président de Aroma Amazonico). Cette difficulté à maîtriser de nouveaux outils de communication et de prise d'information est d'autant plus problématique que les associations comptent peu de jeunes, beaucoup plus familiarisés à ces instruments. Les jeunes rencontrés sont le plus souvent les fils des dirigeants. Le faible recours à internet limite également les partenariats potentiels avec des acteurs internationaux bien que des efforts soient fait en ce sens par certaines associations⁷⁸. On observe une intervention des ONG tel que le CEFA, le WWF ou l'agence de coopération Coréenne KOICA sur ces thématiques. Si ces formations ont un impact positif de l'avis des producteurs, elles se limitent souvent aux dirigeants ce qui peut créer un décalage entre les bureaux et les membres des associations.

Parmi les activités des associations, la communication sur leurs actions semble assez limitée. Les campagnes d'information des associations auprès des producteurs non membres se limitent souvent à des panneaux d'affichages. Dans certains cas, plus rares, les associations viennent présenter leurs actions durant les réunions des communautés (Entretien n°54, Président de l'Association des producteurs de Orellana). Celles-ci manquent probablement de ressources humaines pour le faire. Les dirigeants qui travaillent bénévolement et consacrent souvent 1 à 2 jours par semaine pour assister à des réunions et régler les formalités administratives (Entretien n°57, Membre de l'Association des éleveurs de Dayuma) n'ont pas le temps de s'occuper de la communication. Il est également possible que les associations ne communiquent pas sur les bons sujets. Très peu de personnes semblent être informées de l'existence d'un accord sur un prix de vente minimum du café pour les associations et de la prime au café robusta d'Amazonie. C'est pourtant l'une des revendications les plus fortes des

⁷⁷ La période de terrain a été effectuée simultanément à un autre stage dont la méthodologie employée était l'enquête par questionnaire. Le questionnaire comportait une question sur le niveau d'étude

⁷⁸ Aroma Amazonico avait mis en place un site internet pour faire la promotion de l'entreprise associative

producteurs en Amazonie; avoir la certitude que leur produit sera acheté (Réunion pour la frange de sécurité du 08-04). Les producteurs sont peu au fait de la présence ou non d'une association, et encore moins de ses activités récentes. Plusieurs centres du réseau de commercialisation de café robusta n'ont pas acheté la récolte l'année dernière, faute de pileuses pour pouvoir transformer le produit (Entretien n°37, Gestionnaire de l'AGRODUP). Cette irrégularité de l'achat est probablement un facteur dés-incitant pour les producteurs qui s'organisent alors différemment pour commercialiser leurs produits.

Les associations sont également confrontées à des problèmes de trésorerie importante. Le réseau FAPECAFES dans les provinces du sud de l'Equateur peut payer d'avance à la récolte et tenir les quelques jours avant la revente en contractant des crédits courts par le réseau VECO (Eberhart, 2007). L'absence de cette possibilité pour les associations étudiées en Amazonie est préjudiciable. Ce problème de décalage entre le moment où le producteur donne son produit à l'association et celui où il reçoit le paiement désavantage les associations face aux intermédiaires. Il semblerait que l'Etat ait déjà mis en place par le passé des lignes de crédit via le Banco de Fomento pour régler le problème. Ces lignes ont cependant disparu suite à une mauvaise gestion des fonds de roulement qui conduisaient souvent à leur disparition (Entretien n°44, Présidente de la FOCASH). On constate également un positionnement des municipalités qui se saisissent de leur mission de renforcement de la commercialisation prévue par le COOTAD pour attribuer des fonds de roulement aux associations. L'association Agroecocafé a obtenu en mai 2015 un fond de roulement de 25 000 dollars de la part de la municipalité de San Francisco de Orellana (Entretien n°34, Président de Agroecocafé). Ceci leur a permis de commencer à acheter du cacao aux producteurs de la zone pour le revendre par la suite par le biais du réseau de commercialisation du CEFA. Le fond de roulement leur permet d'acheter simultanément près de 200 quintaux à la fois. Le paiement direct est un atout décisif pour convaincre les producteurs de vendre leurs produits aux associations (Entretien n°39, Membre de l'AGRODUP). C'est aussi une prise de risque importante. L'association se trouve en situation de vulnérabilité accrue en cas d'endommagement des denrées en cours de route ou de refus d'achat par le grossiste.

Le fait de ne pas toujours pouvoir commencer par un système de vente locale expliquerait également les difficultés des associations à entamer le processus de commercialisation. Celles-ci doivent parfois directement se tourner vers le marché national, voir internationale, sans pouvoir «faire leurs armes» via une commercialisation locale plus

restreinte. C'est notamment le cas pour la commercialisation du café et du cacao qui ne sont pas consommées sous leur forme non transformées en Amazonie. Cela pourrait expliquer le fossé observé entre des associations ayant réussi à entamer la commercialisation et ayant obtenu de nombreuses aides et les associations ne commercialisant pas et dont les aides et l'accès aux réseaux de commercialisation sont limités. Cela rendrait également plus complexe l'assimilation des connaissances nécessaires au renforcement des organisations. Commercialiser un produit demande une formation en comptabilité et en gestion d'une équipe. La négociation de partenariats à l'étranger nécessite cependant d'autres compétences telles que la maîtrise de l'anglais, la connaissance des formalités administratives d'exportation et dans certains cas les règles liées au commerce équitable et biologique. L'absence de ces compétences limite également les processus de montée en qualité.

II) Une stratégie de montée en qualité problématique

Comme nous l'avons étudié, les associations de producteurs en Amazonie peinent à obtenir de grands volumes de matière première à commercialiser. Ce déficit de compétitivité les empêche souvent de rivaliser avec les coûts de production de l'agriculture capitaliste de la côte, ce qui limite la rémunération apportée au producteur. L'une des stratégies adoptée par les associations est alors de miser sur l'amélioration de la qualité des produits commercialisés. Bien que la contamination pétrolière ne semble pas entraver fortement ce processus, les associations de producteurs peinent à mettre en place des méthodes efficaces de contrôle de la qualité.

A) Un effet limité de la contamination pétrolière sur le processus de montée en qualité

La contamination des cultures par des rejets de l'activité pétrolière est dénoncée par les producteurs. La contamination réelle semble cependant avoir actuellement une incidence faible sur les processus de commercialisation. Les perceptions qui entourent la contamination semblent cependant avoir un impact plus significatif.

1) Contamination réelle, un impact limité sur la commercialisation

La contamination pétrolière est rarement évoquée durant les réunions publiques réunissant les acteurs du secteur agricole (Atelier sur la création de l'agenda productif de Sucumbíos 07-04). Les dirigeants associatifs ne l'évoquent pas comme frein aux activités de leurs associations. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer l'absence de

discussions à ce propos. Il est possible que la contamination pétrolière ne soit pas considérée comme un facteur limitant. Le fait que la contamination soit évoquée durant les entretiens et pas en réunion publique pourrait déceler un biais; on nous parle de la contamination car les personnes identifient que nous sommes là pour en entendre parler. Une autre hypothèse est que la contamination est considérée comme un facteur limitant pour les associations mais les acteurs associatifs considèrent qu'il n'est pas possible de changer ce facteur. On se situerait dans ce qu'Elise Paichard désignait comme la culture du risque «risque reconnu mais non prioritaire» (Paichard, 2012). On peut enfin supposer que la contamination est un sujet «tabou» lors des réunions publiques concernant l'agriculture. Cela semble cependant peu plausible compte tenu de la liberté d'expression dont font preuve les responsables associatifs.

Malgré le fait que ce critère ne soit pas ou peu débattu durant les réunions publiques, de nombreux producteurs se plaignent spontanément de la pollution pétrolière⁷⁹. Les tests préliminaires effectués dans le cadre du programme Monoil sur les fèves de cacao ne détectent pas de présence d'hydrocarbures (HAP) ni de métaux lourds liés à l'activité pétrolière. L'association Aroma Amazonico aurait obtenu une certification organique pour leur cacao, ce qui signifie que les contrôles effectués n'auraient donc pas relevé d'éléments impropres à la consommation (Entretien n°27, Ancien président de Aroma Amazonico). Cette version est cependant contredite par un responsable du Conseil provincial qui affirme que les barres de chocolats produits par l'entreprise associative contenaient un niveau anormalement élevé de Cadmium⁸⁰. Il est cependant nécessaire de relativiser cette absence apparente de contamination. La détection des HAP est une opération complexe dans la mesure où le nombre de molécules à tester est très important, ce qui contraint les chimistes à faire un choix sur les molécules HAP à tester parmi d'autres. De plus, au moment de l'écriture de ce mémoire, le programme Monoil n'avait pas encore réalisé sa campagne de prélèvement sur les cacaoyers.

La contamination pétrolière est également considérée par les producteurs comme un facteur limitant pour les rendements des récoltes. Ceci pourrait compromettre le processus de montée en qualité. En effet, la commercialisation à un certain niveau de qualité doit non seulement respecter les critères de qualité mais également une quantité minimum. Faute de

⁷⁹ On entend par «spontanément» le fait qu'il n'est pas nécessaire de poser une question sur la contamination pétrolière pour qu'elle apparaisse en entretien et qu'il arrive également régulièrement que le sujet soit abordé dans des discussions simples avec les producteurs de la zone

⁸⁰ Métal lourd qui ne serait pas lié à la présence de l'activité pétrolière

quoi les acheteurs refuseront d'appliquer un prix différencié pour récompenser une meilleure qualité (Entretien n°27, Ancien président de Aroma Amazonico). Le réseau Aroma Amazonico n'a jamais réussi à vendre leur cacao avec la certification biologique, faute de quantité suffisante. Pour exporter à l'international la quantité minimale requise est d'un container. Dans le cas où la contamination pétrolière affecterait les rendements, elle aurait un effet négatif sur la montée en qualité des filières café et cacao. La quasi-totalité des producteurs mettent en avant une baisse des rendements et certains la mettent en relation avec la contamination pétrolière. Ce lien n'est cependant pas certain. Le secteur agricole en Amazonie fait aujourd'hui face à un épuisement des sols qui diminue fortement le rendement des récoltes. L'usage de monoculture, la transformation des cultures pérennes en pâturages et la destruction des zones boisées auraient joué un rôle dans cet appauvrissement (Entretien n°17, Directeur de la station expérimentale de l'INIAP en Amazonie). Les agriculteurs parlent d'une division du rendement par dix. C'est probablement exagéré. Dans le cas d'une aire non polluée le rendement est divisé par trois ou quatre après plusieurs années d'exploitation:

«Les rendements de café sont donc supérieurs par rapport au versant Pacifique, dans la mesure où il s'agit d'une zone de colonisation relativement récente (des rendements moyens de 15- 20 quintaux de café vert par Ha contre 5 quintaux de café vert par hectare dans les caféières, généralement anciennes du versant pacifique).» (Eberhart, 2007).

La contamination observée par le biais des différentes études relèverait une contamination des plantes par l'action des sols eux-mêmes. Les résultats préliminaires des tests combinés sur les sols et sur les plants de cacao ont constaté un phénomène de bio accumulation des métaux lourds dans les cosses. La présence de ces métaux dans le sol et le cacao ne serait pas liée à l'activité pétrolière. Ils seraient caractéristiques des sols ferrallitiques qui accumulent naturellement une forte concentration de ces métaux. Ces fortes concentrations n'empêchent pour l'instant pas les producteurs de vendre leurs produits dans la mesure où les contrôles aux métaux lourds sont très rares pour les denrées alimentaires. Si la contamination pétrolière n'engendrerait pas pour l'instant d'interdiction de commercialisation, la perception de l'activité pétrolière par les acteurs peut jouer un rôle négatif.

2) Contamination perçue, des effets de réputation qui nuisent à la commercialisation des associations

Les produits cultivés en zone contaminée souffriraient d'une mauvaise réputation qui limiterait les possibilités de commercialisation. Les entreprises pétrolières avanceraient, entre

autres, cet argument pour ne pas acheter les produits locaux (Entretien n°3, Président de l'association des éleveurs de Dayuma). La présence pétrolière est considérée comme un facteur limitant à la qualité par les producteurs et acteurs commerciaux de la zone elle-même.

La perception d'un produit comme étant de mauvaise qualité n'est cependant pas uniquement lié à la contamination pétrolière. Les membres de l'association *Porvenir* transforme le cacao en pâte à Pacayacu. Elles se fournissent à la communauté Sancudo-Cocha situé à l'intérieur du parc Cuyabeno en cacao national et non à Pacayacu même. En cause la présence de trop de débris dans le cacao des producteurs de la paroisse. La raison principale de la mauvaise qualité telle qu'elle est perçue n'est donc à priori pas liée à l'activité pétrolière. Le discours de la présidente de l'association met pourtant plusieurs fois en avant le fait que la zone où le cacao qu'elle transforme est collecté n'est pas en zone pétrolière. On peut donc supposer deux choses. D'une part les membres de l'association n'attribuent pas la mauvaise qualité du cacao à l'activité pétrolière mais savent qu'il y a un effet de réputation important qui peut jouer sur la vente de leur produit et insistent donc sur le fait qu'il n'a pas été produit en zone pétrolière. D'autre part, même en attribuant la mauvaise qualité du cacao de Pacayacu à d'autres causes, la peur d'une contamination du cacao par l'activité pétrolière resterait présente.

Malgré un contexte d'activité pétrolière intense, le meilleur moyen d'augmenter la qualité serait donc en priorité lié aux techniques de production et au soin que les producteurs apportent à leurs produits (Entretien n°38, Président de l'association *El Porvenir*). Les associations peinent cependant à modifier les pratiques de leurs membres et la mise en place de contrôle de la qualité est complexe.

B) La difficulté d'exercer un contrôle sur la qualité.

Les membres des associations de commercialisation sont souvent nombreux, en particulier en comptant les membres commerciaux. Il semble dès lors très difficile pour les dirigeants d'associations d'effectuer un contrôle des pratiques des membres dans leur champs. Cela se traduit par une ignorance des pratiques des agriculteurs qui pourraient limiter la qualité du produit. Les dirigeants de l'AGRODUP affirment ainsi que le cacao et le café qu'ils transforment est libre de produits phytosanitaires. (Entretien n°37 Gestionnaire de l'AGRODUP). Ce n'est cependant pas la réalité observée lors de visites et d'entretiens dans des communautés fournissant du cacao et du café à l'association (Entretien n°28, Membre et n°39, Membres de l'AGRODUP). Il ne s'agit pas nécessairement d'un mensonge délibéré de la

part des producteurs lorsqu'ils vendent leurs produits à l'association. On constate une méconnaissance des agriculteurs sur les critères d'agriculture biologique et sur la distinction entre produits chimiques et produits biologiques. Il est fréquent d'entendre dans le discours des producteurs interrogés «Je ne mets plus de produits chimiques sur mes cacaos, je mets juste du désherbant» (Entretien n°39, Membre de l'AGRODUP). Il y a une dimension assez tragique à voir des producteurs dénonçant la contamination du Plan Colombia à Pacayacu continuer d'utiliser du glifosate pour désherber. Le même glifosate qui était utilisé pour éradiquer les plans de coca. Les producteurs ne font ainsi pas toujours une différence notable entre les fertilisants chimiques et les fertilisants organiques, manque de connaissance qui affecte la qualité globale du produit.

On note par ailleurs un phénomène d'incertitude vis-à-vis des pratiques des autres agriculteurs modélisable par un jeu non coopératif (Ostrom, 1990). Les agriculteurs sont nombreux à vendre aux associations et ne se connaissent pas tous. Ils peuvent choisir d'augmenter la qualité de leur produit en passant plus de temps au champ et en modifiant leurs pratiques, ce qui a un coût. Ils ne percevront cependant la rétribution de leur investissement que si une majorité de producteur agit de même et qu'au bout d'un certain temps. L'absence de relations interpersonnelles directes et de communication en face à face diminue la confiance (Ostrom, 1990). En l'absence d'information sur les pratiques des autres producteurs, le producteur n'améliorera pas la qualité de son produit. Un membre commercial de l'AGRODUP estime à 10 les producteurs ayant réellement une stratégie d'augmentation de la qualité et pense qu'il faudrait qu'ils soient entre 50 et 100 pour obtenir un effet tangible (Entretien n°23, Membre de l'AGRODUP). Cet avis est partagé par les dirigeants de l'association qui estiment à 6 le nombre de producteurs apportant régulièrement des récoltes de café de qualité (Entretien n°67, Président de l'AGRODUP).

Il semble compliqué de faire modifier certaines pratiques aux agriculteurs. Le fait notamment de mélanger cacao national et cacao trinitaire de moins bonne qualité⁸¹. Les intermédiaires achetant sans distinction, les agriculteurs sont habitués à mélanger les deux. Les industriels ne font cependant pas le même usage du national, de meilleure qualité, et du trinitaire et demandent à ce que leur vente soit séparé. Même dans le cas d'une collecte séparé du national et trinitaire, les associations peuvent rarement demander un prix différencié pour les deux types car elles ne disposent pas de suffisamment de cacao national. C'est le cas de

⁸¹ CCN-51 et Super Arbol

l'AGRODUP qui collecte environ 60% de variété CCN-51, et 40% de variété nationale mais ne parvient pas à atteindre une quantité suffisante pour vendre avec le standard cacao national. Si les produits sont séparés pour répondre aux exigences des industriels, les prix ne sont pas différenciés. Il est de ce fait complexe de demander aux agriculteurs de se focaliser sur le cacao national, de meilleure qualité mais au rendement plus faible, si celui-ci n'est pas plus rémunérateur. La qualité finale du produit s'en trouve affectée.

On trouve le même problème vis-à-vis du mélange des grains de café mur et des grains de café vert durant les récoltes. Certains centres de collecte tentent d'effectuer une régulation de la qualité en prévenant une première fois les producteurs quand la qualité est mauvaise puis en refusant d'acheter. La FOCASH applique cette stratégie pour obtenir uniquement du café mur et non du café *piton* (mélange de grains verts et de grains murs) (entretien n°44, Présidente de la FOCASH). Cette stratégie pose cependant problème. D'une part on peut supposer qu'elle risque d'entraîner un mécontentement chez les producteurs. D'autre part les associations doivent pouvoir collecter une certaine quantité de produit pour atteindre les seuils de commercialisation et sont tiraillées entre la volonté d'améliorer la qualité moyenne et celle de respecter les quotas fixés. C'est particulièrement le cas des associations du réseau de commercialisation mis en place par le Magap qui se sont engagées à fournir 10 000 quintaux de café pilé en 2014. Il est donc compliqué d'établir un mécanisme de sanction nécessaire au respect de règles communes fixées pour faire respecter la gestion d'un bien commun, ici la qualité du produit (Ostrom, 2010).

L'initiative la plus récente en matière de montée qualité est portée par l'AGRODUP qui rémunère les producteurs en fonction de la qualité de café robusta qu'ils récoltent. Lorsqu'un quintal de café contient une grande majorité de cerises mures, l'association le paie 3 dollars de plus (Entretien n°37, Gestionnaire de l'association). Cette incitation est motivée par le fait d'atteindre la prime à la qualité prévue dans le mécanisme d'absorption du café robusta mis en place par le Magap. Il est très récent, raison pour laquelle l'AGRODUP ne subventionne la qualité des produits que depuis 2014. Il est donc relativement tôt pour évaluer l'impact de cette incitation économique sur le comportement des membres de l'association. Cette incitation aurait jusqu'à présent peu d'effet sur les pratiques des producteurs. On peut soit supposer qu'elle n'est pas suffisamment élevée pour changer les comportements, soit que les producteurs gagnent plus en remplissant un grand nombre de sacs de café mélangé qu'un petit nombre de sacs de café mur. Le fait de récolter du café mur est également plus coûteux en main d'œuvre.

Confronté à un changement rapide de leurs activités, les associations de producteurs ne parviennent pas toujours à s'adapter. La gestion logistique des processus de commercialisation et de montée en qualité deviennent rapidement complexes lorsqu'il s'agit de commercialiser sur les marchés nationaux et internationaux. Parmi les solutions possibles, le regroupement en réseau semble être l'une des stratégies collectives les plus courantes. Elle se heurte cependant elle aussi à plusieurs écueils.

III) Gérer dans les structures à plusieurs échelons; des enjeux de transmission de l'information et de cohésion

La faiblesse de la quantité de produits commercialisés par les associations les amène dès les années 2000 à s'intégrer dans des réseaux de commercialisation à plusieurs échelons. La mise en réseau des associations de producteurs introduit de nouveaux enjeux pour celles-ci. Les associations doivent tout d'abord définir les attributions de la structure tête de réseau et celles des associations partenaires. Cette différenciation des activités permet une plus grande efficacité en matière de gestion et augmente la quantité de produits que les dirigeants peuvent aller vendre, ce qui pèse sur les négociations. L'apparition de structures à plusieurs échelons semble cependant introduire un risque de «décrochage» entre les niveaux de prise de décision.

A) La mutualisation des compétences et les moyens

En créant des réseaux de commercialisation, les associations augmentent leurs volumes commercialisés. Nous avons vu que, malgré cela, ces initiatives ont jusque là rarement permis de vendre des produits avec une certification de qualité (Commerce équitable, agriculture biologique ou garanti cacao national). Mais les associations rejoignant un réseau ne se contentent pas de mettre en commun la production.

La formation de réseaux d'associations permet la mutualisation des ressources financières. La direction du réseau collecte les fonds qui sont par la suite redistribués sous forme de prêts aux associations du réseau (Entretien n°27, Ancien président de Aroma Amazonico). La mutualisation des fonds n'est par contre pas observée dans le cas du nouveau réseau de 11 associations qui mettent en commun leur production de café et de cacao. Nous verrons que des expériences passés ont pu influencer cette décision de ne pas mutualiser les fonds.

Les associations à plusieurs niveaux semblent également opérer peu à peu un double processus de mutualisation et d'externalisation des compétences. Afin d'inclure certaines compétences dont elles ont besoin, les fédérations engagent des professionnels pour gérer la comptabilité, les formalités administratives ou encore la relation avec les partenaires commerciaux (Entretien n°27, Ancien président de Aroma Amazonico). Une partie de la gestion des associations est ainsi mise en commun mais n'est plus directement gérée par les membres des associations. Ce modèle de développement des réseaux associatifs a été encouragé par l'Etat et reste aujourd'hui privilégié par certains techniciens agricoles (Entretien n°41, Techniciens agricoles du CISAS). Le directeur du Magap de Sucumbíos souligne cependant l'absence de durabilité de ce modèle. En cas de difficultés financières du réseau associatif, les professionnels engagés seront contraints de partir, et cela au moment le plus critique pour l'association (Entretien n°40, Directeur de la direction provinciale du Magap, Sucumbíos). Les ONG soutenant les réseaux associatifs privilégient désormais la formation des agriculteurs et assurent de manière transitoire les fonctions de gestions et de comptabilité (Entretien n°61, Représentant légal du CEFA). Le CEFA organise actuellement des «tournées» pour permettre aux représentants du réseau de commercialisation cacao-café de Orellana et Sucumbíos d'aller rencontrer des industriels et d'autres associations de producteurs sur la cote (Entretien n°28, Membre de l'AGRODUP).

La création d'un réseau associatif permet enfin de mutualiser les demandes d'aide et de formation délivrées par des structures tiers. Aroma Amazonico a bénéficié de nombreuses aides, mais le plus significatif est la provenance de ces aides. Le réseau a directement bénéficié de projets d'aide bilatérale sans qu'un organisme tiers n'agisse comme gestionnaire de cette aide. Le Venezuela a alloué une aide de 1,5 million de dollars aux associations de producteurs équatoriennes en 2010. Aroma Amazonico en perçu 150 000 pour construire ses centres de collecte à Lago Agrio (Entretien n°27, Ancien président du réseau Aroma Amazonico). On peut également supposer que le regroupement des associations au sein d'un même réseau limite la concurrence pour obtenir des projets d'aides. Les dirigeants associatifs seraient alors moins focalisés sur l'action de courtage de projets et pourraient se consacrer à d'autres activités. On observe enfin la création de programmes de formation communs qui sont directement gérés par la structure tête de réseau au profit des associations membres. Cette gestion par la direction des formations ne semble pas se faire au détriment de la proximité entre formateurs et membres des associations:

«Aroma Amazonico était la matrice. A son niveau se faisait la coordination pour le travail de chaque association. Tant en commercialisation comme en formation. Aroma Amazonico travaillait avec chaque association. Et chaque association travaillait aussi avec des groupes. A l'AGRODUP, nous avons 8 ou 9 groupes. Nous ne nous réunissions pas dans le local de l'association. Les groupes allaient plutôt travailler dans les fermes.»

Entretien n°27, Ancien président de Aroma Amazonico

Pour résumer la situation, on peut considérer que la direction du réseau se transforme elle-même en courtière de services et obtient des aides pour le compte des associations du réseau. Dans le cas des associations simples, on observait un processus de différenciation croissant entre les leaders et les membres. Par un processus similaire, on assiste à une différenciation progressive entre la structure de direction du réseau et les associations.

B) Commercialisation et structure associative à plusieurs niveaux, une gestion problématique.

Plusieurs problématiques apparaissent dans le cadre d'une structure associative à plusieurs niveaux. La circulation de l'information dans une structure rassemblant plusieurs milliers de membres divisés en associations est problématique. Les impératifs d'efficacité et de réactivité dans la prise de décision se heurtent à la nécessité de conserver un fonctionnement participatif imposé par les règles des associations. Dans le cas d'Aroma Amazonico, un délégué est nommé pour chaque association et participe à la prise de décision au sein du comité directeur. On passe d'un système de participation directe des membres à un système de représentation. Les délégués de chaque association ont alors la tâche compliquée de transmettre et d'expliquer les décisions prises par la direction. Il est nécessaire de rappeler que les associations n'ont que très peu de moyens coercitifs vis-à-vis de leurs membres hormis l'exclusion. L'application d'une décision prise par la direction du réseau dépend donc de la bonne volonté des membres et de la capacité de conviction des délégués. On observerait donc une distinction croissante entre le comité qui prend des décisions motivées par les attentes et les critères des membres des associations mais également par les exigences des partenaires commerciaux et des règles de fonctionnement administratif. Les dirigeants d'association se rencontrent mais pas les simples membres qui semblent peu au courant des démarches qu'effectuent les leaders. Les dirigeants doivent pour leur part faire face à un désintérêt assez important d'une partie des producteurs pour les affaires internes du réseau d'associations.

(Entretien n°44, Présidente de la FOCASH). Bien que les membres des associations et les dirigeants des comités soient tous des agriculteurs, on assiste peu à peu à une différenciation des logiques d'action et des raisonnements de pensée.

Cette différenciation progressive peut entraîner une perte d'identification des associations pour la direction du réseau qui les représente. Les associations considèrent alors le comité comme un acteur extérieur avec lequel elles peuvent coopérer ou non. On observe ainsi des cas d'associations qui ont arrêté de commercialiser leurs produits à travers le réseau associatif quand le centre de collecte du Conseil Provincial de Sucumbíos leur a proposé de meilleurs tarifs (Entretien n°27, Ancien président de Aroma Amazonico). Le réseau de commercialisation a alors été mis en difficulté jusqu'à ne plus pouvoir vendre de produits. Un autre problème est la question de liens d'endettement entre les associations et le comité tête de réseau. Il arrive que les associations ne remboursent pas les prêts consentis par la direction du réseau et mettent celles-ci en difficulté (Entretien n°27, Ancien président de Aroma Amazonico). Il arrive également qu'un comité s'endette pour acquérir du matériel profitable à l'intégralité des associations qui refusent par la suite d'être solidaires du prêt. La fédération FOCASH a ainsi contracté un prêt pour acheter une pileuse de riz. Sur les seize associations formant la FOCASH, seul quatre aurait accepté de contribuer au remboursement, les autres associations «n'aimant pas se confronter aux problèmes» (Entretien n°44, Présidente de la FOCASH).

La différenciation progressive des échelons des réseaux associatifs entraîne ainsi des phénomènes de free riding similaires à ceux subis par les associations elles mêmes. Dans ce contexte, le capital social et la structuration des réseaux d'acteurs semble jouer un rôle particulier dans la prévention de ces comportements. Nous en débattons dans notre dernier chapitre.

Chapitre 6: Discussion sur le rôle du Capital social et des réseaux d'acteurs dans l'action collective

Nous avons vu que les faibles niveaux de production pourraient expliquer le grand nombre de membres nécessaires pour qu'une association ait suffisamment de produit à commercialiser. Ce grand nombre de membres pourrait jouer un rôle sur la faiblesse des liens qui les unissent, de même que leur forte dispersion sur le territoire. La faiblesse des liens entretenus dans le réseaux d'une association diminuerait la capacité de communication entre membres et donc la confiance entre eux (Ostrom, 2010). L'analyse du réseau social relatif à l'association n'est cependant pas suffisante pour comprendre les niveaux de confiance ou de défiance qu'ont les membres. Les producteurs associés et leurs dirigeants s'inscrivent dans une multitude de réseaux qui conditionne leurs actions. On observe ainsi que la structuration de ces réseaux a non seulement une influence sur les actions et les croyances des acteurs à l'échelle individuelle mais également sur l'évolution de l'action collective dans son ensemble.

I) Rôle des réseaux sociaux dans les actions des acteurs associatif

On suppose que les membres et dirigeants des associations s'inscrivent tous dans des espaces de socialisation que nous qualifions de réseaux sociaux. L'insertion ou non dans ces espaces a une influence sur les actions des acteurs. Le fait que les membres d'associations et les dirigeants ne soient pas toujours intégrés dans les mêmes types de réseaux sociaux explique des capacités et des comportements différents.

A) Adhésion des membres et réseaux d'acteurs

Nous avons vu que les centres de collectes se situent préférentiellement sur les axes routiers. On pourrait donc considérer que la proximité avec un centre de collecte ou une route qui le relie constitue un facteur prépondérant dans les chances d'adhésion des membres aux associations. On suppose alors que la majorité des membres se situent à proximité du centre de collecte ou sur des axes routiers. Lorsque l'on observe la répartition des membres de l'AGRODUP et de l'Association des éleveurs de Dayuma, ce n'est pas particulièrement le cas (Entretien n°28 et n°57 Membres d'associations). Les membres sont fréquemment situés dans des communautés relativement isolées. Certaines communautés comprennent beaucoup de membres et d'autres aucun. Un membre connaît alors deux d'autres membres; les membres appartenant aussi à sa communauté et le groupe de dirigeants.

Cette structuration particulière des liens sociaux entre membres a des effets incertains sur les associations. D'une part, il permet aux membres de l'association de connaître personnellement au moins une partie des autres membres de l'association, ce qui fournit à l'association un certain soubassement social. D'autre part, elle fragmente l'association en sous-groupes ce qui nuit à ces capacités d'actions en réduisant l'homogénéité des relations entre ses membres (Olson, 1966). Cette structuration particulière nous permet de relativiser l'hypothèse de membres uniquement guidés par l'intérêt économique (Entretien n°32, Responsable de la participation citoyenne au GAPO). Si c'était le cas, on n'assisterait pas à des différences aussi fortes entre communautés qui jouent un rôle dans le processus d'attraction des membres vers ces associations. La répartition non régulière des membres sur le territoire des membres des associations semble donc confirmer l'idée que les liens qu'entretiennent les individus au sein des communautés jouent bien un rôle.

Il est également intéressant d'analyser le rôle des réseaux familiaux sur la mise en place des associations. Dans le cas de l'association des éleveurs de Dayuma, on observe près d'une dizaine de membres liés par des liens familiaux ou de famille par alliance (Entretien n°57, Membre de l'Association des éleveurs de Dayuma). Les fondateurs de l'association avaient proposé à l'ensemble des éleveurs qui pouvaient être intéressés (Entretien n°56, Trésorier de l'Association des éleveurs de Dayuma). Le fait que près d'un quart de l'association appartienne à la même famille semble donc indiquer que les liens établis par le biais du réseau familial incitent les producteurs à s'associer. Il est également intéressant de noter que le nombre de membres de l'association est resté constant durant près de dix malgré l'impossibilité de parvenir à une commercialisation en commun. Le fait d'appartenir à un réseau familial identique pourrait donc diminuer les chances qu'un membre quitte l'action collective en cas de difficultés.

Les réseaux communautaires et familiaux influeraient donc le choix de rejoindre ou non une association. L'étude des réseaux politiques, économiques et environnementaux nous renseignent pour leur part sur les caractéristiques des dirigeants d'associations.

B) L'analyse des réseaux sociaux et du capital social comme source de compréhension de l'action des leaders

L'analyse de la place des leaders d'action collective dans les réseaux sociaux nous permet d'éclairer d'une manière différente leur capacité à obtenir des aides pour le compte des groupes qu'ils représentent.

On considère deux facteurs pour analyser la place des leaders. Tout d'abord celui de centralité. Les leaders d'action collective semblent connus d'un grand nombre de personnes. C'est le cas à l'intérieur du réseau social de l'association. Un simple membre citera comme connu deux types d'acteurs. Il connaît le «noyau dur» constitué des membres fondateurs de l'association et des principaux leaders et les membres et les membres de l'association faisant partie de leur communauté. Par conséquent, si un «simple» membre est connu des autres membres de sa communauté et des leaders, les leaders sont potentiellement connus de tous. Cela ne signifie cependant pas pour autant que les leaders entretiennent des relations personnelles avec l'intégralité des membres. Les représentants de groupements agricoles semblent par ailleurs être des connus en dehors de leur propre association. Ceux-ci peuvent être président de communautés (Entretien n°3 Président de l'Association des éleveurs de Dayuma), et avoir un pouvoir d'influence et une insertion dans les réseaux politiques locaux (Entretien n°4, Président de la FOCAP). Les représentants rencontrés ont plus de 50 ans et font partie des premières vagues de colonisation, ce dont témoigne la position de leurs exploitations en première ligne. Ils sont donc plus connus que d'autres personnes plus jeunes. On peut donc conclure à un degré de centralité important pour les dirigeants associatifs.

C'est toutefois le degré d'intermédiarité des dirigeants d'association qui explique le mieux le rôle essentiel qu'ils jouent dans la structuration de l'action collective. Ils se positionnent à la fois des les réseaux d'acteurs politiques, économiques, sociaux et environnementaux, voir religieux. L'entrecroisement de ces réseaux d'acteurs peut alors leur permettre d'activer des réseaux inaccessibles aux autres membres de l'association pour obtenir des aides ou des informations. Le fait que les leaders soient liés par plusieurs types de réseaux d'acteurs pourrait également augmenter la confiance qu'ils ont entre eux. Le fait d'appartenir par exemple à la fois au réseau des associations de producteurs et à celui des activistes environnementaux réduirait les chances qu'un acteur adopte un comportement opportuniste car cela aurait des effets sur sa réputation dans les deux réseaux.

La plupart du temps, seul les dirigeants d'association s'inscrivent dans les réseaux politiques et institutionnels. Ceci entraîne une différenciation progressive du profil de ces leaders par rapports aux membres Au contact des techniciens, des tournées organisées par les ONG et des séances de renforcement des capacités, les leaders acquièrent de nouvelles compétences. On observe une hausse du sentiment d'auto-estime, très souvent associée à la capacité à parler en public (Entretien n°22, Membre de l'AGRODUP). On observe une évolution du discours vis-à-vis des institutions qui se fait plus «pragmatique» et qui

différencie plus volontiers les acteurs publics. Le discours des dirigeants se modifie également vis-à-vis de leur propre action. Ceux-ci mettent en avant le sacrifice personnel au nom du groupe, dont ils tirent une certaine fierté. L'insertion progressive dans de nouveaux réseaux d'acteurs qui leur procure une connaissance plus importante des enjeux du territoire au contact des institutions publiques et des autres représentants d'associations. On assisterait donc à la création d'un nouvel entre-soi (Tissot, 2014) incluant les leaders, les techniciens agricoles et les membres d'ONG, d'agence bilatérale et d'institut de coopération scientifique.

Cette distinction pourrait tendre à limiter le nombre de personnes acceptant finalement d'occuper des postes de responsabilité dans les associations, les membres ne se sentant pas compétents. On assiste à un renforcement des positions au cours du temps. Les simples membres retirent les fruits des démarches effectuées par les leaders mais ne se sentent pas compétents pour jouer eux même ce rôle d'intermédiation. Les leaders modifient leurs perceptions des enjeux agricoles et leur capacité à évoluer dans un milieu institutionnel ce qui les pousse à poursuivre leurs actions. Ce phénomène tend à couper les leaders associatifs de leurs bases et à renforcer la formation de deux groupes distincts: les dirigeants se cooptant et les membres qui ne prennent que marginalement part aux décisions de l'association. Cette distanciation des leaders est toutefois un phénomène relativement courant et étudié depuis très longtemps en science sociale (Michels, 2009).

Les réseaux sociaux structurent également les possibilités qu'on collective les acteurs du secteur de l'agriculture. La superposition et la substitution de leurs activités à d'autres enjeux jouent sur la réussite de l'action collective.

II) Associations de producteurs et activisme environnemental en Région Equatorienne, les racines d'un réseau social commun

Les actions collectives sont très nombreuses dans les deux provinces observées. Leurs objectifs sont également très diversifiés. Dans ce cadre, la réussite des actions collectives dans le secteur de l'agriculture dépend en partie de la résonance qu'elles trouvent dans d'autres actions collectives. Ces effets d'entraînement entraînent vis-à-vis de plusieurs thématiques mais semblent peu concerner les actions collectives pour l'agriculture. C'est d'autant plus surprenant que les réseaux sociaux structurés par l'activisme environnemental se superposent en partie.

A) Une place limitée de l'agriculture dans les revendications sociales et captation du temps des leaders par d'autres activités.

On assiste à une véritable saturation des capacités d'engagement des acteurs locaux. Le nombre de réunions d'informations publiques, de réunion d'élaboration et de suivi de projets de développement et d'ateliers de réflexion organisées par les associations militantes est très élevé. Dans ce contexte, les dirigeants priorisent leur attentions sur certains thèmes et moins sur d'autres. Les dirigeants s'investissent également dans la gestion des nombreuses communautés ce qui a tendance à accaparer le temps d'engagement des leaders. Ce phénomène est spécifique aux paroisses d'Amazonie où les structures de représentation sont très éclatées⁸². Les leaders d'action collective cumulant de nombreuses fonctions, ils sont amenés à choisir. On peut alors résumer comme tel les priorités des communautés et de leurs représentants :

- 1 Gestion des affaires courantes de la communauté
- 2 La lutte pour obtenir des projets d'équipements de base (Réseau d'eau, réseau d'électricité, services de santé)
- 3 L'obtention de postes de travail dans l'industrie pétrolière
- 4 L'obtention de routes
- 5 Les procès en cours contre Texaco-Chevron et Petroproduction
- 6 Obtention de projets de développement agricole

Ce classement est réalisé sur la base d'impressions et demande à être confirmé. Il se fonde sur certains éléments, les ordres du jour de l'assemblée permanente des organisations sociales de Pacayacu notamment (Entretien n°25, Secrétaire de l'assemblée des associations permanentes de Pacayacu). La superposition de toutes ces problématiques est complexe. Elle contribuerait à détourner un certain nombre d'efforts et de ressources humaines du secteur productif pour les faire se concentrer sur d'autres problématiques. Le contexte polariserait ainsi les initiatives citoyennes vers la lutte contre les institutions publiques et les compagnies pétrolières plus que sur la création d'un processus indépendant; «C'est très difficile d'avoir un dirigeant. Tous les dirigeants que nous avons vont à l'encontre du gouvernement ou veulent que le gouvernement leur donne tout» (Entretien n°4, Président de la FOCAP).

⁸² 86 communautés à Dayuma, 47 à Pacayacu

Certains types de revendication convergent et trouvent des plans d'action et de revendication commune. C'est par exemple le cas des actions pour obtenir des hôpitaux et des réseaux d'eau. Elles mobilisent à la fois les acteurs engagés dans les luttes pour l'amélioration de l'accès aux biens basiques que les activistes anti-pollution qui voient dans ces réseaux d'eau et les hôpitaux le moyen de réduire l'exposition des habitants de la zone à la pollution. Des compromis se négocient entre acteurs. Les activistes d'*Acción Ecológica* qui corneaquent l'Assemblée des Organisations Sociales de Pacayacu ont accepté de soutenir l'assemblée dans ses revendications face aux autorités pour obtenir des routes pour la paroisse, bien que ce ne soit pas leur revendication en temps qu'ONG. Les actions agricoles semblent cependant peu intégrées à ces panels de revendications. Pourtant, les réseaux d'acteurs anti-pollution se superposent au moins en partie au réseau des associations d'agriculteurs.

B) Une superposition des réseaux d'activisme environnemental et de défense de l'agriculture

Beaucoup d'acteurs impliqués dans des associations agricoles le sont aussi dans des réseaux de défense de l'environnement ou dans les réseaux des procès Texaco et Petroecuador. Plusieurs dirigeants développent un discours très critique vis-à-vis des risques sanitaires et environnementaux de l'activité pétrolière. Ce discours critique semble acquis via le contact avec des ONG, des groupements religieux et les rencontres qu'ils ont fait dans le cadre de leurs actions pour le compte des associations. Il en va de même pour la problématique de la déforestation. Les dirigeants porte un discours sur celle-ci mais l'association elle même ne semble pas être le lieu de diffusion de positions communes vis a vis de l'activité pétrolière, pas plus que la base de mobilisation contre elle. Des associations telles que l'AGRODUP ne s'impliquent pas dans les revendications environnementales (Entretien n°22, membre de l'association). Les associations ne souhaitent peut être pas s'impliquer dans des questions trop politiques de peur d'être associés aux associations activistes et d'être dissoutes par le biais du décret présidentiel 16. On peut également supposer que les membres disposent d'un degré de connaissance élevé de ces problématiques et fassent partie des réseaux contre la pollution mais ne considèrent pas les associations de producteurs comme cadre pertinent pour porter ces revendications. De manière similaire, Aroma Amazonico a refusé de s'engager en faveur du Conseil Provincial quand celui-ci le lui a demandé car l'entreprise «ne faisait pas de travail politique mais un travail de commerce et de production» (Entretien n°27, Ancien président de Aroma Amazonico). D'autres associations de producteurs se saisissent au contraire de cette thématique et les membres vont manifester dans

le cadre du procès Texaco (Entretien n°56, Trésorier de l'association des éleveurs de Dayuma). Certaines associations de producteurs assument officiellement cette posture et ont rejoint le Front de Défense de l'Amazonie comme c'est le cas de l'association Flor de Esperanza à Pacayacu (Entretien n°56, Trésorier de l'association des éleveurs de Dayuma). Il est particulièrement intéressant de constater que dans ces associations sont présents des plaignants au procès Texaco. On observe également des trajectoires inverses d'associations de plaignants qui finissent par développer des projets agricoles. C'est notamment le cas du FORCCOFESEC (*Voir encadré*).

**De la lutte contre la contamination au développement agricole, l'exemple de la
Fédération des Organisations Paysannes du Cordon Frontalier Equatorien de
Sucumbíos (FORCCOFESEC)**

Crée en 2000, la FORCCOFESEC se constitue pour lutter contre les fumigations du *Plan Colombia* à la frontière entre l'Equateur et la Colombie. Cette fédération est soutenue par la Fondation Régionale de Conseil sur les Droits Humains (INREADH) qui soutient également les plaignants du procès TEXACO. La FORCCOFESEC a récemment obtenu gain de cause dans le procès qui l'opposait à la société DINCORP qui avait mis en place les fumigations. Chaque plaignant a obtenu 3000 dollars de dédommagement. La FORCCOFESEC a convaincu près de 900 des 5000 membres ayant perçu les indemnités à reverser 162 dollars à la fédération pour qu'elle poursuive ses actions. La fédération semble aujourd'hui vouloir étendre ses réseaux de luttes aux provinces de Carchi et d'Esmeraldas dans lesquelles des fédérations similaires de plaignants se sont constitués. Grâce à l'argent reversé par les membres, la fédération prévoit de financer des initiatives citoyennes dans le secteur de l'agriculture. Elle souhaite notamment mettre en place un projet de pisciculture sur le terrain acquis pour construire le siège de la fédération. Dans ce cas, l'activisme environnemental et pour les droits humains de la fédération finit par déboucher sur des actions de développement agricole

Bien qu'on assiste à des liens entre les actions environnementales et anti-activités pétrolières et les associations de producteurs, ces relations sont également marquées par des clivages. Les associations de producteurs ont un certain ressenti contre les *ambientalistas*⁸³

⁸³ Activistes environnementaux

qui restreignent leurs activités. Ce terme semble cependant agglutiner à la fois le MAE et le PRAS (Entretien n°4, Président de la FOCAP) et les organisations activistes environnementales comme Acción Ecologica parfois jugées trop radicales, voir condescendantes à l'égard des producteurs (Entretien n°27, Ancien Président de Aroma Amazonico). Les associations de producteurs et les associations écologistes nationales peuvent aussi être en désaccord sur le modèle de développement à appliquer à l'agriculture. S'opposent un modèle basé sur la «technification» et d'intégration au marché à un modèle fondé sur l'agriculture biologique et indépendance alimentaire des paysans (Entretien n°4, Président de la FOCAP, entretien n°25, Secrétaire de l'assemblée des organisations sociales de Sucumbíos). Si les réseaux d'acteurs environnementaux et agricoles se superposent aujourd'hui largement, les interactions qu'ils entretiennent sont complexes et nécessiteraient une analyse plus approfondie.

L'analyse du rôle du capital et des réseaux d'acteurs nous permet ainsi de resituer les actions collectives des associations de producteur dans le contexte de leur territoire. Celui-ci est animé par des convergences de lutte entre acteurs, des divergences et sont largement influencées par la lutte contre l'activité pétrolière.

Conclusion

Tout au long de ce mémoire, nous avons pu constater un fort entrelacement entre les dynamiques d'actions collectives, l'action de l'Etat et l'influence du contexte pétrolier en Amazonie Equatorienne.

Les politiques publiques vis-à-vis du secteur agricole se sont réorganisées depuis la présidence de Rafael Correa autour des concepts de souveraineté alimentaire et d'agriculture paysanne. En Région Amazonienne Equatorienne, ces concepts sont mis en place dans le cadre d'une stratégie de réinvestissement du territoire par l'action publique et de tentatives de réduction des impacts environnementaux des activités agricoles. Les associations sont, dans ce nouveau cadre, reconnues comme ayant un rôle important à jouer dans la commercialisation, mais ne sont plus les uniques bénéficiaires des aides étatiques. La multiplication des structures appuyant l'agriculture pose un problème de coordination des projets qui ne sont que partiellement régulés par le mécanisme de planification nationale. Les projets de compensation sont les plus décriés par les institutions publiques. Ceux-ci agissent en dehors du cadre de planification et ne permettrait que marginalement à améliorer les conditions de production agricole. On assiste à la multiplication de petits projets qui s'épuisent rapidement. Dans ce contexte, la poursuite d'activités cohérentes d'une année sur l'autre semble complexe et reste soumis aux capacités des associations elles-mêmes. Le fait de diviser les projets pour la répartir à tous les producteurs est dénoncé comme une stratégie électorale de la part des gouvernements décentralisés. Le rôle des leaders d'actions collectives devient primordial pour que les associations tirent parti de la mosaïque de programmes d'appui. Les dirigeants d'associations endossent le rôle de courtier en projets d'appui à l'agriculture et constituent une interface entre deux sphères distinctes; les institutions et les producteurs. Ces mêmes leaders jouent un rôle important dans la représentation des producteurs dans les instances de négociations et arrivent dans certains cas à infléchir les politiques publiques.

L'activité pétrolière et l'influence de son héritage paternaliste n'est jamais absente de la relation institutions publiques - associations de producteurs. L'action publique se trouve altérée par un ensemble de pratiques clientélistes en partie héritées des 30 ans de domination sans partage de l'activité pétrolière dans les jeux politiques et sociaux sur le territoire amazonien. La présence de l'activité pétrolière entraîne un climat de suspicion vis à vis de toute aide étatique. Celle-ci est souvent considérée comme ayant pour but caché de servir les

intérêts de l'activité pétrolière ou des grandes entreprises. Le matériel distribué par *Ecuador Estrategico* vante les mérites de l'activité pétrolière qui «entraîne le développement de la région amazonienne»⁸⁴. Le passé paternaliste limite également l'efficacité des politiques publiques qui se heurtent à des attitudes attentistes de la part des communautés. Ces dernières reproduisent les schémas de revendication qu'elles ont développé dans leur relation avec les entreprises pétrolières. Tout processus étatique qui n'implique pas d'appuis considérés comme direct aux communautés et est alors très fortement critiqué et il est difficile d'impliquer les habitants sur des processus de long terme selon les acteurs publics.

La présence de l'activité pétrolière entraîne une déstructuration du tissu social qui se traduit par la division des communautés de la zone. La faiblesse des liens sociaux entrave les dynamiques d'action collective et fait peser un climat de suspicion vis-à-vis de l'action des dirigeants d'association qui se trouvent souvent isolés dans leurs actions. Cet isolement favorise la différenciation entre les leaders d'actions collectives, bien informés des actions de l'Etat et insérés dans les réseaux institutionnels et les membres. La structure sociale des associations est de ce fait souvent considérée faible par les fonctionnaires publiques et les dirigeants eux-mêmes. Outre l'individualisme et la méfiance vis-à-vis des leaders, le nombre de membres par associations semble être un facteur limitant. Au sein d'association de près de 200 membres juridiques et commerciaux, les liens interpersonnels sont faibles et les membres connaissent seulement le groupe de leaders fondateur et les membres de l'association faisant partie de leur communauté. Ceci joue sur le degré de confiance entre membres et limite les jeux coopératifs au sein de l'association.

Les tentatives de commercialisation des associations de producteurs connaissent des succès variables. Elles se heurtent à logiques individuelles marquées par une forte volonté d'indépendance, souvent décriées par les leaders eux-mêmes qui dénoncent des comportements opportunistes et de cavalier seul de la part des producteurs. Cet individualisme est tantôt attribué à la présence de l'activité pétrolière qui tend à imposer un modèle de consommation basé sur la stabilité offerte par le salariat, tantôt à «l'esprit colon» qui se caractériserait par une forte volonté d'indépendance. Ceci rend les producteurs réticents à modifier leurs pratiques agricoles pour homogénéiser la production à vendre. La plupart des membres des associations se contentent de vendre leurs produits aux associations et vont vendre aux intermédiaires lorsque le prix est meilleur.

⁸⁴ Slogan de l'entreprise publique *Ecuador Estrategico*

Les producteurs incluent des critères de gestion de l'incertitude dans leurs stratégies individuelles. Cette incertitude concerne le rendement des récoltes, les prix de vente, le risque de faire face à une contamination de leurs produits mais aussi de la stabilité de l'économie et du cadre juridique fixé par l'Etat. La conjonction de ces facteurs les incite à diversifier leurs activités. L'avantage économique à intégrer des associations, souvent focalisées sur la commercialisation d'un ou deux produits, est faible si l'on considère la part que la vente de ces cultures dans leurs revenus totaux. Cette part est encore plus faible lorsque les agriculteurs exercent en parallèle une activité dans l'industrie pétrolière, beaucoup plus rémunératrice. On observe fréquemment des logiques de désinvestissement du secteur agricole, l'activité agricole n'atteignant plus seul le seuil de reproduction. Les familles investissent massivement dans l'éducation de leurs enfants qui quittent le secteur de l'agriculture. Ces dynamiques sont souvent incompatibles avec les logiques de mise en association et de vente en commun. Celles-ci demandent en effet un investissement en temps pour participer aux réunions et un investissement en capital pour adapter la production à des standards de commercialisation communs. La présence de l'activité pétrolière augmente le coût de la main d'œuvre agricole, les attentes des journaliers s'alignant sur les salaires journaliers de l'industrie pétrolière. Les producteurs de café et de cacao ne peuvent avoir recours à cette main d'œuvre et ne cultivent que le nombre d'hectare qu'ils peuvent récolter seul ou en famille. La faiblesse de la production totale empêche alors les associations d'accéder aux marchés internationaux et de différencier les prix de vente de leurs produits en fonction de leur qualité.

La montée en qualité des produits commercialisés rencontre plus d'écueils. On observe un dilemme du prisonnier vis-à-vis des stratégies de montée en qualité des produits commercialisés. Les agriculteurs auraient tous intérêt à augmenter la qualité de leur produit pour en tirer un meilleur prix, mais cela n'est possible que si tous acceptent de s'impliquer. Les producteurs ne connaissant pas les autres membres, ils ne prennent pas le risque d'engager des dépenses faute de garantie. L'incidence de la contamination pétrolière sur la montée en qualité est elle-même complexe à évaluer. Elle est fortement décriée par les agriculteurs mais peu évoquée lors des ateliers de diagnostic de l'activité agricole que réalisent les GAD avec les responsables associatifs. On peut supposer un certain non-dit de la part des associations vis-à-vis de la contamination de leurs produits, particulièrement quand elles interagissent avec des structures étrangères qu'ils identifient à des bailleurs potentiels. L'activité pétrolière n'est pas la seule source de contamination identifiée par les responsables associatifs (Plan Colombia, usage intensif de pesticides). Elle n'est pas non plus considérée comme un facteur

limitant majeur comparé aux difficultés à commercialiser ou à la faiblesse des associations sur le plan organisationnel. La présence des activités pétrolières n'aurait pas empêché l'entreprise associative Aroma Amazonico d'obtenir le label biologique pour ses des barres de chocolat. Les produits actuellement commercialisés par les réseaux associatifs ne sont pas certifiés et ne font donc pas l'objet de contrôles sur les métaux lourds et les hydrocarbures. La présence de l'activité pétrolière a cependant un effet de réputation négatif sur les produits amazoniens qui sont jugés de mauvaise qualité par les consommateurs. L'effet de la contamination sur le rendement des cultures est lui-même incertain. Les associations ne parviennent pas à commercialiser aux entreprises pétrolières pour des raisons de continuité de l'approvisionnement et d'enregistrement des produits au registre sanitaire. Cela contribue à isoler les secteurs non pétroliers de la manne pétrolière.

Au cours de notre étude, plusieurs points de vue ont été adoptés afin de diversifier les angles d'approche. L'aperçu obtenu vis-à-vis des stratégies des associations pourrait être complété par le biais d'autres méthodologies qui constituent des perspectives de recherche intéressantes. Nous avons relevé plusieurs facteurs influençant le choix d'un producteur de s'associer ou non. On peut notamment citer, le degré d'incertitude, le degré de spécialisation d'une ferme dans un produit unique, le fait d'appartenir à une communauté où d'autres membres font partie d'une association de producteurs. Ces facteurs pourraient faire l'objet d'une vérification par le biais d'une analyse statistique basée sur les données de l'enquête du PRAS réalisée à Pacayacu. Le capital social des individus et les relations que les individus entretiennent au sein des réseaux d'acteurs semblent également jouer des rôles important dans les actions collectives à Orellana et Sucumbíos. Deux types de recherche pourraient être appliqués pour approfondir ces pistes. Il serait intéressant de réaliser la cartographie des relations sociales des membres d'une association de commercialisation telle que l'AGRODUP ou Agroecocafé en employant une méthodologie d'analyse des réseaux sociaux. Cette méthodologie peut également être étendue au réseau que constitue l'ensemble des dirigeants des deux provinces. Ce travail permettrait notamment de mieux comprendre les interactions existant entre le réseau de lutte contre la contamination pétrolière en Amazonie et le réseau des dirigeants d'association de producteurs. Si ces deux réseaux se superposent au moins en partie, il est à l'heure actuelle encore complexe d'évaluer les effets d'entraînement entre ces deux thématiques. Evaluer l'interaction entre ces deux thèmes est d'autant plus important qu'ils constituent des problématiques majeures à l'échelle des deux provinces étudiées.

Bibliographie

- Acosta, A. (2012). Extractivismo y neoextractivismo: dos caras de la misma maldición. *Más Allá Del Desarrollo*, 12(2), p 83 – 118.
- Andrade, K. (2004). *Tesis de fin de estudio «El papel del ECORAE en la Región Amazónica Ecuatoriana. Un ejemplo de crisis de gobernabilidad democrática en el Ecuador»*. Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales Ecuador.
- Beitl, C. (2011). Cockles in custody: the role of common property arrangements in the ecological sustainability of mangrove fisheries on the Ecuadorian coast. *International Journal of the Commons*, 5(2), p 485 – 512.
- Beitl, C. (2012). Shifting policies, access, and the tragedy of enclosures in Ecuadorian mangrove fisheries: towards a political ecology of the commons. *Journal of Political Ecology*, 19(-), p 94 – 113.
- Bélis-Bergouignan, M., Corade, N., Couret, F., & Pesme, J. O. (2008). Le vignoble aquitain, entre atomicité et concentration. In *Bacchus 2008* (Dunod, pp. 186 – 209).
- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P., & De Sardan, J. P. (2000). *Courtiers en développement*. (Karthalla & APAD, Eds.) *Les villages africains en quêtes de projets*. Clamecy.
- Brassel, F., Herrera, S., & Laforge, M. (2008). *Reforma agraria en el Ecuador ? : viejos temas, nuevos argumentos*. (SIPAE, Ed.). Quito.
- Bustamante, T., & Jarrin, C. (2007). *Detrás de la cortina de humo Dinámicas sociales y petróleo en el Ecuador*. (T. Bustamante, Ed.) *Cuaderno de Trabajo* (FlacsoAnde). Quito.
- Carrión, D., & Herrera, S. (2012). *Ecuador rural del siglo XXI - Soberanía alimentaria, inversión pública y política agraria*. (M. B. Cevallos, Ed.) *Instituto de Estudios Ecuatorianos*. Quito.
- Cepeda, D., Gondard, P., & Meunier, A. (2007). *Mosaico agrario. Diversidades y antagonismos socioeconómicos en el campo ecuatoriano*. (A. M. Michel Vaillant, Darío Cepeda, Pierre Gondard, Alex Zapatta, Ed.) *SIPAE, IRD, IFEA*. Quito.
- Cevallos. (2014). *Mémoire de fin d'études «La redistribution de la rente pétrolière en Amazonie Equatorienne au profit du développement local : le cas de Sucumbios et Orellana»*. Institut d'Etudes Politiques de Toulouse.
- Chiriboga, M. (2004). Desigualdad, exclusión étnica y participación política: el caso de Conaie y Pachacutik en Ecuador. *Alteridades*, 14(28), 51–64.
- Corden, W. M., & Neary, J. P. (1982). Booming Sector and Deindustrialization in a Small Open Economy. *The Economic Journal*, 92(368), p 825 – 848.

Axel Boyon - Dynamiques collectives dans le secteur de l'agriculture en Amazonie Equatorienne

- Crespo, J., Réquier-Desjardins, D., & Vicente, J. (2014). Why can collective action fail in Local Agri-food Systems? A social network analysis of cheese producers in Aculco, Mexico. *Food Policy*, 46(-), 165–177.
- Da Ros, G. (2007). El movimiento cooperativo en el Ecuador. Visión histórica, situación actual y perspectivas. *CIRIEC-ESPAÑA*, 57(-), p 249 – 284.
- Defourny, J. (1988). Coopératives de production et entreprises autogérées : une synthèse du débat sur les effets économiques de la participation. *Mondes en Développement*, 61(-), p 139 – 153.
- Dumond, M. (2013). *Mémoire de fin d'études «Le développement de l'activité agricole en zone d'exploitation pétrolière – le cas de la paroisse de Pacayacu (Sucumbíos, Équateur)»*. Institut d'Etudes Politiques de Toulouse.
- Easterly, W. (2009). How the millennium development goals are unfair to africa. *World Development*, 37(1), p 26 – 35.
- Eberhart, N. (1998). *Tesis de fin de estudios «Transformaciones agrarias en el frente de colonización de la Amazonia ecuatoriana»*. Centro Nacional de Estudios Agronómicos para las Regiones Cálidas.
- Eberhart, N. (2007). *Impact du Commerce Equitable chez les producteurs de café en Equateur*. Nogent.
- Evrard, L. (2010). Haïti : sortir de la dépendance humanitaire ? *Humanitaire, enjeux pratique et débats*, 27 (supplé(-), 45 pages.
- Fenneteau, H. (2002). *Enquête: entretien et questionnaire*. (Dunod, Ed.). Paris: Dunod.
- Flick, C. R. (1980). *Cooperativas regionales de servicios: caso Ecuador. Proyecto de Desarrollo de la Agricultural Cooperative Development International*. Quito.
- Fontaine, G. (2002). Sobre bonanzas y dependencia: petróleo y enfermedad holandesa en el Ecuador. *Íconos-Revista de Ciencias Sociales*, 13, p 102–110.
- Fontaine, G. (2008). Le mouvement écologiste contre l'exploitation d'hydrocarbures en Équateur. *Problèmes d'Amérique Latine*, 70(4), p 41–60.
- Fontaine, G. (2010). *Gaz et pétrole en Amazonie Conflits en territoires autochtones*. (L'Harmattan, Ed.). Paris.
- Gold, R. (1958). Roles in sociological field observations. *Social Forces*, 36(3), p 217 – 223.
- Gondard, P., & Mazurek, H. (2001). 30 Años de Reforma Agraria y colonización en el Ecuador (1964-1994): dinámicas espaciales. In IRD & P. E. P. Ecuador (Eds.), *Dinámicas territoriales: Ecuador, Bolivia, Perú, Venezuela* (Vol. 10, pp. 15–40). Quito.
- Gould, R. V. (1993). Collective Action and Network Structure. *American Sociological Review*.

Axel Boyon - *Dynamiques collectives dans le secteur de l'agriculture en Amazonie Equatorienne*

Granovetter, M. S. (1973). Granovetter - 1973 - The Strength of Weak Ties. *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360–1380.

Grunewald, F., & Pirotte, C. (2005). *Bénéficiaires ou partenaires: quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire?* (Karthala). Clamecy.

Hardin, G. (1968). The tragedy of the commons. *Science*, 162(3859), p 1243 – 1248.

Ikein, A. (1990). *The impact of oil on a developing country*. (Praeger, Ed.). New York.

Juteau, G. (2012). *Mémoire de fin d'études «L'exploitation pétrolière en Équateur : À la recherche d'un nouveau modèle de développement, entre enjeux économiques et conflits socio-environnementaux»*. Institut d'Etudes Politiques de Toulouse.

Kahan, D. (2003). The logic of reciprocity: trust, collective action, and law. *Michigan Law Review*, 102(1), p 71 – 103.

Kingdon, J., & Danis, M. (2002). The reality of public policy making. In M. D. Marion Danis, M. D. Carolyn Clancy, & L. R. Churchill (Eds.), *Ethical dimensions of health policy* (p. 424 pages). Oxford.

Kossi, A. (2000). Dynamiques associatives, courtage en développement et stratégie d'insertion. In K. APAD (Ed.), *Courtiers en développement, Les villages africains en quête de projets* (p. 321). Clamecy: APAD Karthalla.

Koutsou, S., Partalidou, M., & Ragkos, A. (2014). Young farmers' social capital in Greece: Trust levels and collective actions. *Journal of Rural Studies*, 34(-), 204 – 211.

Maitre d'hotel, É., Bosc, P. M., & Egg, J. (2008). L'action collective et la durabilité des filières agricoles au Costa Rica. *Économie rurale*, 303-304(1), p 123 – 135.

Martineau, S. (2005). L'observation en situation: enjeux, possibilités et limites. L'instrumentation dans la collecte des données. *Recherches Qualitatives, Hors Série*(2), 17 pages.

Mateo, J. P., & García, S. (2014). The Oil Sector in Ecuador. 2000-2010. *Problemas Del Desarrollo. Revista Latinoamericana de Economía*, 45(177), p 113 – 139.

Michels, R. (2009). *Les partis politiques essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.

Muchnik, J., Requier Desjardins, D., Sautier, D., & Touzard, J. M. (2007). Systèmes agroalimentaires localisés. *Economies et Sociétés*, 29(-), p 1465 – 1484.

North, D. (1994). Economic performance through time. *The American Economic Review*, 84(3), 359–368.

Olson, M. (1966). *The Logic of Collective Action*. (H. College, Ed.) *American Sociological Review*. Cambridge.

Axel Boyon - Dynamiques collectives dans le secteur de l'agriculture en Amazonie Equatorienne

Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: the evolutions of institutions for collective action*. (C. U. Press, Ed.) *Political economy of institutions and decisions*. Cambridge.

Ostrom, E. (2010). Analyzing collective action. *Agricultural Economics*, 41(SUPPL. 1), 155–166.

Oswaldo, H. (2011). *Tesis de fin de estudio «Asociatividad para comercialización de café y cacao en las provincias de Orellana y Sucumbíos, Ecuador»*. Escuela Politecnica Nacional de Ecuador.

Paichard, E. (2012). *Mémoire de fin d'études «Vivre avec les activités pétrolières, capacités et vulnérabilités économiques, sociales et sanitaires Le cas de la paroisse Dayuma (Orellana, Ecuador)»*. Institut d'Etudes Politique de Toulouse.

Palier, B., & Yves, S. (2010). *L'explication du changement dans l'analyse des politiques publiques: identification, causes et mécanismes*. (L'Harmattan, Ed.). Paris.

Paul, J., & Bory, A. (1994). Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur: du système de production agricole au système d'activité. *Cahiers de La Recherche Développement*, 39(-), p 7 – 19.

Rogers, C. (1945). The non directive method as a technique for social research. *American Journal of Sociology*, 50(4), p 279 – 283.

Tissot, S. (2014). Entre soi et les autres. *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 204(4), 4–9.

Torres, G. (2001). *Un Sueño para Venezuela*. (O. Diez, Ed.). Caracas.

Vaillancourt, P. Y. (2010). Le projet de société alternatif en Équateur : Socialisme ou Social-démocratie du XXI e siècle ?, 2(-), p 1–13.

Wasserman, S., & Faust, K. (1994). *Social network analysis: Methods and applications*. (C. U. Press, Ed.). Cambridge.

Watts, M., & Marchal, R. (2004). *Économies de la violence* (No. 1). Berkeley.

Yanza, L. (2014). *UDAPT vs Chevron - Las voces de las victimas*. (INREDH, Ed.). Quito.

Textes de lois et décrets équatoriens

1966, «Ley de cooperativas», Quito, Éditions Légales.

1964, 1973 et 1979, «Ley de Reforma Agraria y de Colonización», Quito, Éditions Légales.

1998, «Constitución del Ecuador», Quito, Éditions Légales.

Axel Boyon - Dynamiques collectives dans le secteur de l'agriculture en Amazonie Equatorienne

2008, «Constitución del Ecuador», Quito, Éditions Légales.

2008, «Ley del fondo para el Ecodesarrollo Regional Amazónico», Quito, Éditions Légales.

2009, «Ley Orgánica Del Régimen de Soberanía Alimentaria» (LORSA) Quito, Éditions Légales.

2011, «Ley Orgánica de Economía Popular y Solidaria» (LOEPS), Quito, Éditions Légales.

2012, «Código Orgánico de Organización territorial Autonomía y Descentralización» (COOTAD), Quito, Éditions Légales.

2013, «Decreto ejecutivo 16» relatif aux associations en Equateur, Quito, Éditions Légales.

2014, «Resolución 218 sobre el mecanismo de absorción de la cosecha de café robusta amazónico», Quito, Ministère du MAGAP.

Agendas et documents de planification de l'Etat équatorien et des GAD

2006, PDOT Pacayacu 2006, 2015, Pacayacu.

2010, «Plan de desarrollo agrícola del gobierno provincial de Orellana 2010-2013», Coca.

2011, «Agenda para la transformación productiva territorial: provincia de Sucumbíos», Lago Agrio.

2011, «Plan de desarrollo productivo sostenible en la Provincia de Sucumbíos», Lago Agrio.

2011, «PDOT para la provincia de Sucumbíos», Lago Agrio.

2011, «PDOT Dayuma», Dayuma.

2014 Agenda Agroproductiva provincial de Orellana, 2014», Lago Agrio.

2014, «Estrategia nacional para la igualdad y la erradicación de la pobreza», Quito, Éditions légales.

2014, «Plan operativo anual 2014, Instituto para el Ecodesarrollo Regional Amazónico», Quito.

2014, «Formulario de informe de rendición de cuentas, 2014», *Ecuador Estratégico*, Quito.

Axel Boyon - Dynamiques collectives dans le secteur de l'agriculture en Amazonie Equatorienne

2015, Rapport Servigarland, «Informe final de consultoria «Evaluación técnica del proyecto de reactivación de la cafeicultura ecuatoriana de las provincias de Manabí, Zamora, El Oro, Pichincha, Imbabura, Carchi, Cotopaxi, Santo Domingo, Morona, Napo, Orellana y Sucumbíos», Quito.

Sites internet consultés

Site de la FAO:

<http://www.fao.org/resources/infographics/infographics-details/fr/c/272982/>

Site de la Cop 21 pour le climat à Paris:

<http://www.cop21.gouv.fr/fr/Cop21>

Site El tiempo, «Campaña de vacunación en Ecuador»:

<http://www.eltiempo.com/archivo/documento/MAM-499709>

Site Coface. Données sur l'Equateur:

<http://www.coface.com/fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Equateur>

Site internet de la compagnie pétrolière Encana:

<https://www.encana.com/communities/investment/guidelines.html>

Site de la Banque Mondiale, données sur l'Equateur:

<http://datos.bancomundial.org/indicador/SI.POV.GINI>

Bases de données utilisées

Recensement des coopératives équatorienne , Dirección Nacional de Cooperativas (DINACOOB), 2002.

Base de données «Censo de población y vivienda», Instituto Nacional de Estadística y Censos , 2010.

Enquête socioéconomique de la paroisse de Pacayacu réalisée, Programa de Reparación Ambiental y Social, 2013.

Annexes

Sommaire des annexes

<u>ANNEXE 1: LISTE DES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS EFFECTUES</u>	<u>174</u>
<u>ANNEXE 2: LISTE DES REUNIONS OBSERVEES</u>	<u>177</u>
<u>ANNEXE 3: UN PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES ASSOCIATIONS PROBLEMATIQUE</u>	<u>178</u>
<u>ANNEXE 4: APERÇU DES ACTEURS INTERNATIONAUX MENANT DES ACTIONS DANS LES PROVINCES DE ORELLANA ET SUCUMBIOS</u>	<u>180</u>
<u>ANNEXE 5: PHOTOGRAPHIES</u>	<u>181</u>
<u>ANNEXE 6 CARTES DE L'EQUATEUR ET DES PROVINCES DE SUCUMBIOS ET ORELLANA</u>	<u>183</u>

Annexe 1: Liste des entretiens semi-directifs effectués

Structure	Fonction	Numéro de l'entretien
Association de Ganaderos de Dayuma	Président de l'association	3
	Trésorerie de l'association - Ancien président	56
	Membre de l'association	57
Association des mères "Flor de Esperanza	Ancienne présidente de l'association	58
Association Agroecocafé	Président de l'association	34
Association des producteurs agricoles du Canton San Francisco de Orellana (Association des cultivateurs de maïs d'Orellana)	Président de l'association	54
	Membres de l'association	49
Association paysanne Maria Auxiliadora	Ancien président de l'association	33
	Président de l'association	51
Association Yaa Nua	Présidente de l'association	65
Association Esfuerpuma	Président de l'association	62
Fédération des organisations paysannes de Pacayacu (FOCAP)	Président d'association	4
	Gestionnaire de la coopérative de crédit	36
AGRODUP	Gestionnaire de l'association	37
	Président de l'association	67
	Membre juridique	28
	Membre juridique	22
	Membre juridique	39
	Membre commercial	23
Aroma Amazonico	Ancien président de l'entreprise associative	27
Association "El Porvenir"	Présidente de l'association	38

Association 12 de octobre	Président de l'association	59
Fédération des organisations paysannes de Shushufindi (FOCASH)	Président de l'association Vice présidente de l'association Fondateur et chargé de la production	44
Association Kallari Mushkuy	Présidente de la fédération	55
APROCEL	Membre de l'APROCEL	63
Communautés ayant demandé des appuis à la production agricole	Président de Saar Entza - Dayuma	13
	Président San Vicente - Pacayacu	19
	Président Santa Ines - Pacayacu	26
	Président de Shushuki/Nuevo Porvenir	39
Autres	Secrétaire de Secoya 1 - Pacayacu	24
	Leader d'action collective	29
	Agricultrice de Pacayacu participant au programme des fermes pilotes	43
	Président de la communauté Tiguanu - Dayuma	64
	Ancien responsable de la Fédération "Las Paloras"	
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage de l'Acuiculture et de la Pêche (MAGAP)	Directeur de la planification - Magap Orellana	2
	Directeur provincial du MAGAP Orellana	15
	Directeur provincial du Magap Sucumbíos	40
	Vice-ministre du développement rural	5
	Directeur du Sous secrétariat aux terres et à la réforme agraire	8
	Chargée de coordination pour l'innovation technologique	10
	Chargée du programme de transformation de la matrice productive pour l'Amazonie	45
	Directrice du réseau de commercialisation	46
	Chargé du programme de réactivation du café robusta en Amazonie	47
Institut National de Recherche Agronomique	Directeur de la station expérimentale de Sacha, Chargé du programme de recherche cacao, Chargée du programme de recherche sur l'amélioration génétique	17
	Technicien au sein du volet de recherche cacao	20
Secrétariat National de Planification et Développement (SENPLADES)	Responsable de micro planification	6
Ministère de Coordination du Développement Social (MCDS)	Responsable du plan <i>Buen Vivir Rural</i>	7
Intendance de l'Economie Populaire et Solidaire (IEPS)	Responsable Orellana pour l'IEPS	48

Programme de Réparation Environnemental et Social (PRAS)	Ingénieure agricole en charge du programme des fermes pilotes	9
Institut pour l'écodéveloppement Régional Amazonien (ECORAE)	Ingénieur agronome en charge des projets à l'ECORAE	52
JP Dayuma	Vice présidente	1
	Premier et seconde adjoint-e-s	16
	Ancien président de la Junte paroissiale	66
JP Pacayacu	Technicienne agricole de la junte paroissiale de Pacayacu	18
Gouvernement Autonome Provincial de Orellana (GAPO)	Directeur du service d'appui à l'agriculture du GAPO	12
	Chargé de la mise à Jour du Plan de Développement et d'organisation territorial	14
	Responsable de la participation citoyenne secteur agricole	32
Gouvernement Autonome Provincial de Sucumbíos (GAPS)	Directeur de la participation citoyenne et du contrôle social	20
	Coordinateur du service des relations internationales du GAPS	42
Centre de Recherche et de Services Agricoles de Sucumbíos (CISAS) Rattaché au GAPS qui lui a confié les missions d'appui à l'agriculture	Ingénieur agronome en charge de la gestion des serres	21
	Sous directeur du CISAS	30
	Techniciens et techniciennes agricoles sur le café	41
Société Civile	Coordinateur des leaders communautaires de Orellana	11
	Secrétaire de la plateforme des organisations sociales de Pacayacu	25
	Président de la "Mesa Agropecuaria" de Orellana	53
	Ingénieur agronome désormais responsable d'une entreprise de réparation environnementale	50
ONG et Coopération bilatérale	responsable légale GIZ à Coca	31
	Coordinatrice régionale du FEPP, Orellana	35
	Représentant Légal du Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (CEFA)	61

Annexe 2: Liste des réunions observées

Liste des réunions observées	Organisateur
Réunion de présentation du Plan de gestion de la frange de sécurité du parc Yasuni	Sous secrétariat aux terres et à la réforme agraire et Fondo Equatoriano Populorum y Progreso (FEPP)
Atelier des dirigeants de communautés de la frange de sécurité du parc Yasuni	Sous secrétariat aux terres et à la réforme agraire et FEPP
Atelier de création de l'Agenda agricole 2015 de Sucumbíos	CISAS et GAPS
Réunion des présidents de communauté de Dayuma de la frange de sécurité - Thème de la répartition des emplois de l'école du millénaire	Sous secrétariat aux terres et Institut sur l'économie populaire et solidaire
Atelier sur le plan binational entre l'Equateur et la Colombie, province de Sucumbíos et département de Putumayo	GAPS
Réunion de la communauté <i>Nueva Joya</i> en présence de Victor Paredes, président de la <i>Mesa Agropecuaria</i>	La table de coordination des associations de producteurs de Orellana (<i>Mesa Agropecuaria</i>)
Reunión de la <i>Mesa Agropecuaria</i>	La <i>Mesa Agropecuaria</i>
Assemblée générale de la FORCCOFESSEC: Fédération des Organisations Paysannes du Cordon Frontalier Equatorien de Sucumbíos	Le FORCCOFESSEC

Annexe 3: Un processus d'enregistrement des associations problématique

Les processus d'enregistrement d'une association semblent poser problème et être un facteur de démotivation pour la création d'une association. Ce processus est géré par le décret présidentiel n°16, crée sous la présidence de Cordero et réactualisé par Rafael Correa. Celui-ci soumet les associations à un régime d'autorisation, qui peut être jugé fastidieux (compter entre 6 mois et 1 an selon des interventions de représentants de communauté pour obtenir les statuts juridiques de l'association). Le décret semble par ailleurs mal compris dans certaines de ces dispositions, ce qui renforce la dés-incitation à créer une association. L'obligation de créer un patrimoine commun en biens ou en espèces de 400 dollars lors de la création de l'association (article 17.5 du décret) est comprise comme l'obligation de payer à l'état cette somme pour créer l'association. Cette confusion est présente y compris chez les acteurs publics (entretien Edwin Palacios).

Il existerait de plus une certaine confusion entre les différents statuts des associations.

Le décret 16 reconnaît:

- **Les corporations** de premier rang (associations clubs, comités, collèges professionnels et centres) de second rang (fédérations, chambres et unions) et de troisième rang (confédérations et unions nationales). Elles sont toutes à but non lucratif. (article 12 et 13). Objectif de promouvoir l'intérêt général ou l'intérêt collectif d'un groupe
- **Les fondations**, qui poursuivent un objectif d'intérêt général. (article 14).
- Les «autres formes» d'organisation et notamment (article 15):
 1. Les juntas de Agua
 2. Les communes indigènes.
 3. Les juntas de régences d'un bien collectif
 4. Les associations à but lucratif régies par la Loi Organique sur l'Economie Populaire et Solidaire

- Les organisations de gestion ou contrôle sociale créés par l'Etat; Veille citoyenne, Observatoire (Article 16).

La LOEPS crée 4 nouveaux statuts:

Avec la LOEPS apparaissent quatre nouveaux statuts:

- Coopératives
- Associations d'économie populaire et solidaire: 10 personnes minimum. Propose aux dirigeants d'adopter ce format pour s'insérer dans les marchés de prestation de l'école du millénaire.
- Association pour le secteur communautaire : Associations spécialement créés pour les communes qui respecte le modèle de fonctionnement et qui évite de constituer un contre pouvoir au sein même de la commune
- *Unité Economique Populaire sans Statut* (UEPS): Concerne un seul entrepreneur non déclaré en association.

Il existerait ainsi une confusion importante entre les associations corporatives (*gremiales*) de premier rang à but non lucrative et les associations de la LOEPS qui ont pour leur part un but lucratif. (Rencontre Bhennes Valadaien, Economie Social et Populaire, Coca). Certaines associations exerceraient ainsi des activités de vente sans en avoir l'autorisation.

La classification des associations est rendue plus complexe par le non rétroactivité du décret 16 et de la LOEPS, parue en 2013. De nombreuses associations continuent d'être régies par un règlement antérieur (retrouver lequel dans l'enregistrement) qui leur permettait dans certaines conditions d'exercer de facturer des services

Annexe 4: Aperçu des acteurs internationaux menant des actions dans les provinces de Orellana et Sucumbíos

	Sucumbíos	Orellana
ONG	CRS, CEFA, PAZ y Desarrollo, FEPP, Clínica Ambiental, Acción Ecológica	CEFA, FEPP, Clínica Ambiental, Acción ecológica
AGENCE bilatérale (type AFD)	KOICA, Fondo Italo Ecuatoriano, USAID, Coopération belge	GIZ, FEC, USAID
Agence Multilatérale (Onusiennes)	WWF, PAM, FAO	FAO
Coopération Scientifique	IICA, MONOIL	MONOIL, ECOCIENCIA

Annexe 5: Photographies



Figure 3 Sécheuse à café de l'association Agroecocafé



Figure 4: Extracteur de pétrole à Dureno, Sucumbíos



Figure 5: «Le pétrole unit les communautés d'Amazonie». Pancarte installé par l'entreprise publique *Ecuador Estratégico* chargée de redistribuer la rente pétrolière



6 «Bienvenue au futur Canton Dayuma». La compréhension des dynamiques politiques locales est essentielle pour mener à bien mon travail. Les paroisses de Dayuma comme De Pacayacu aspirent toute deux à devenir des cantons ce qui leur permettrait de bénéficier d'un budget plus important

Annexe 6 Cartes de l'Equateur et des provinces de Sucumbíos et Orellana



Figure 7 Sites d'étude du programme Monoil en Equateur.

- 1: Provinces de Orellana et Sucumbíos où sont situées Dayuma et Pacayacu
- 2: Raffinerie d'Esmeraldas où est transformé la majorité de la production équatorienne pour exportation
- 3: Site de contrôle lié aux paroisses d'étude en Amazonie
- 4: Site de contrôle lié à la raffinerie d'Esmeraldas

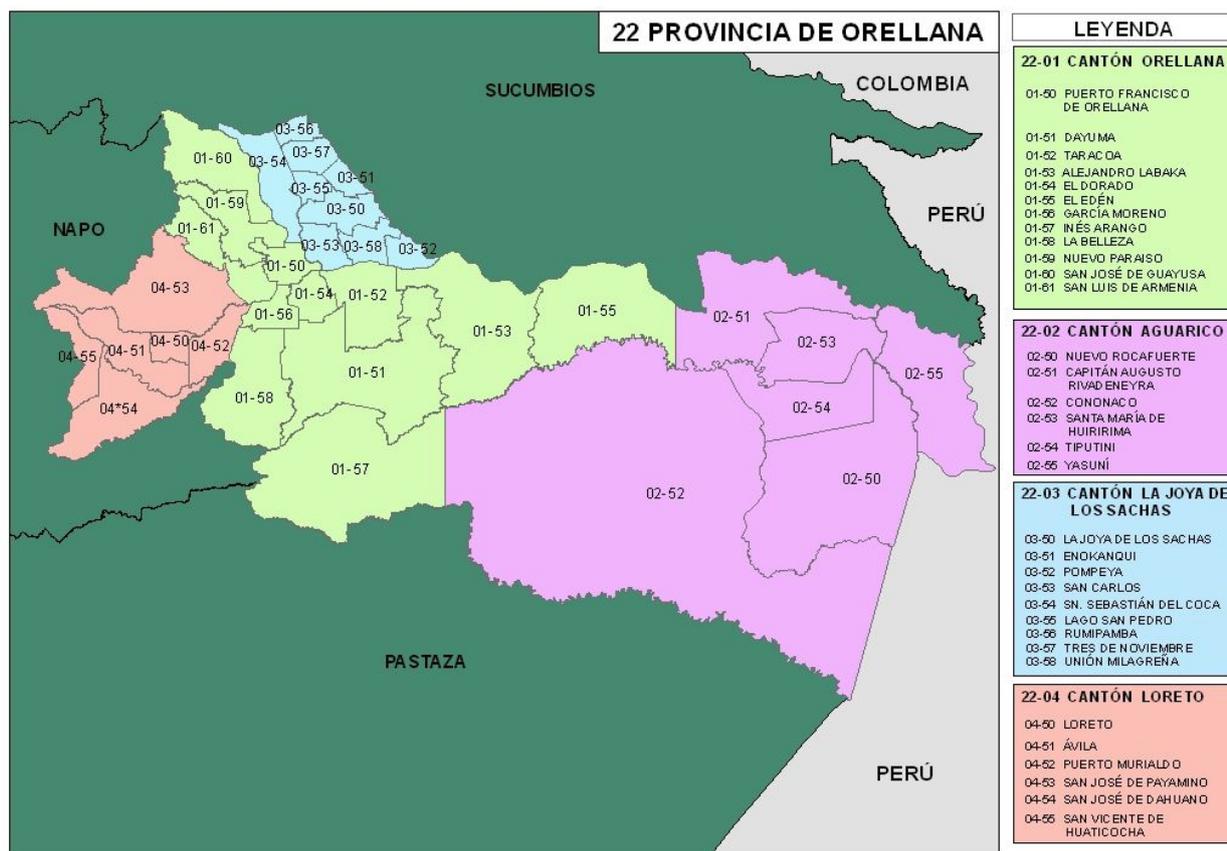


Figure 9 Division politique de la province de Orellana

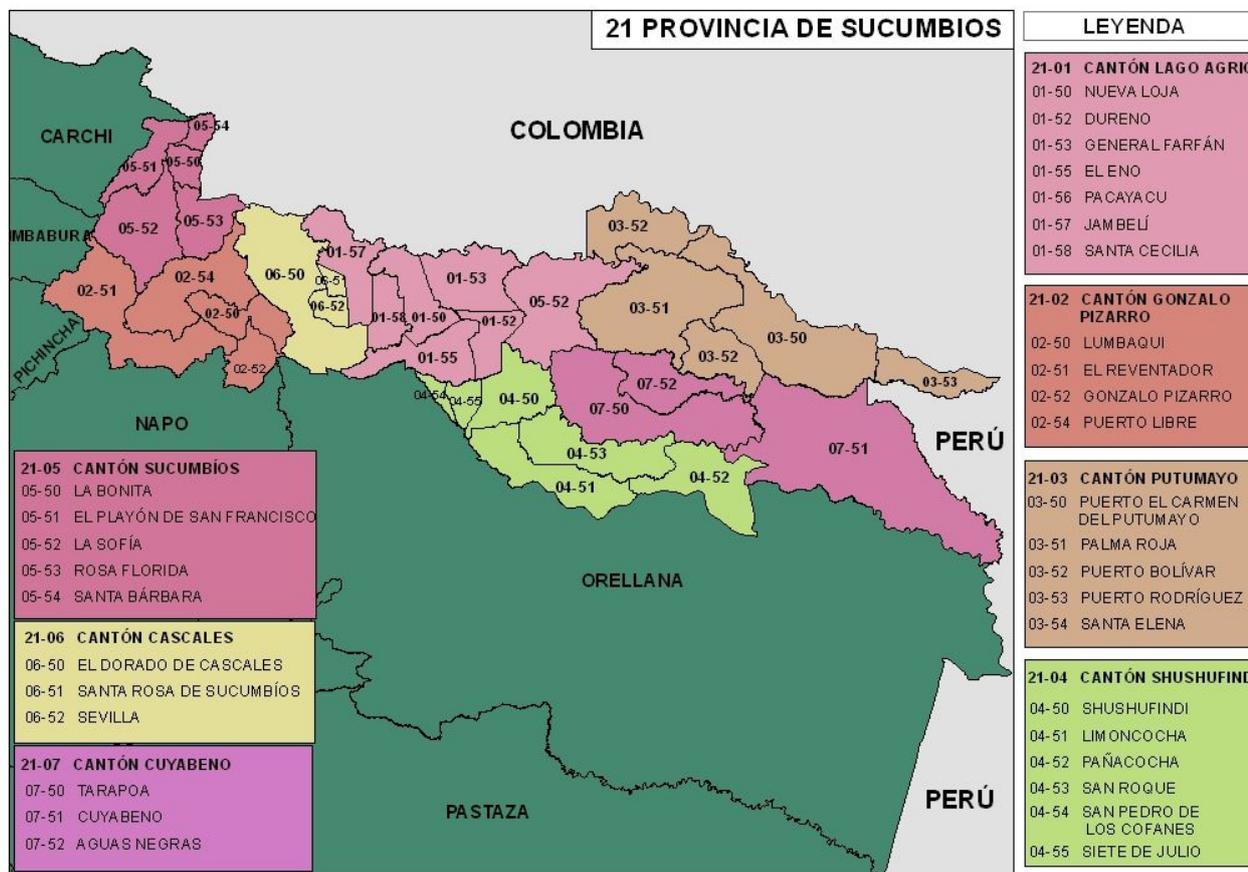


Figure 8 Division politique de la province de Sucumbios

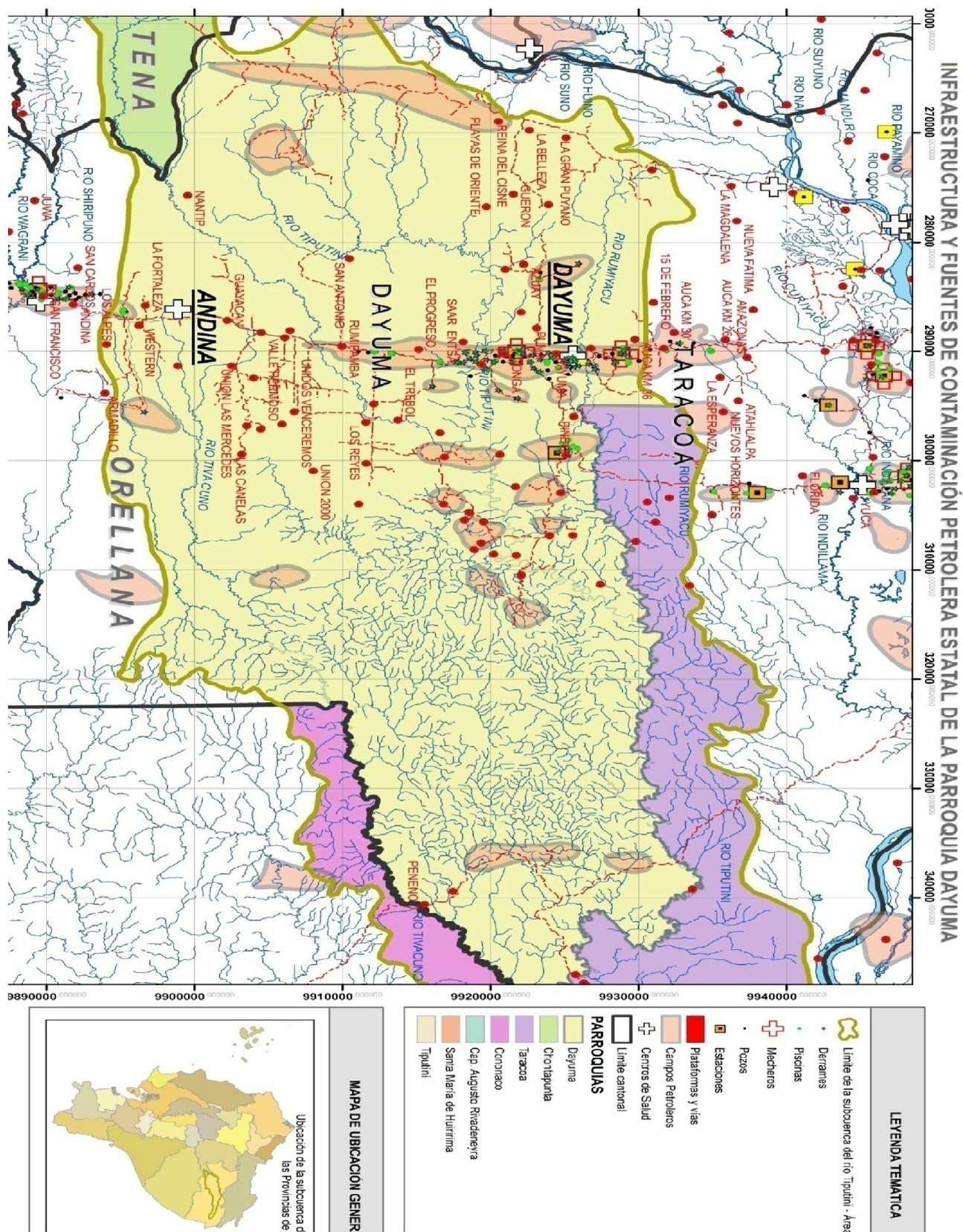


Figure 10 Carte des infrastructures et sources de contamination étatiques de la paroisse de Dayuma. Source: PRAS.

Résumé

Ce mémoire est le résultat d'un stage de recherche effectué au sein du programme Monoil qui vise à évaluer les impacts de l'exploitation pétrolière sur le plan environnemental, économique, sanitaire et social en Amazonie Equatorienne. L'étude se focalisait sur deux paroisses amazoniennes, Dayuma dans la province de Orellana et Pacayacu dans la province de Sucumbíos.

L'objectif de cette étude est de déterminer dans quelle mesure les dynamiques collectives des associations de producteurs et les politiques publiques qui leur sont associées sont influencées par un contexte particulier d'activité pétrolière et d'agriculture de colonisation. On cherche à analyser à la fois les stratégies individuelles des membres des associations mais également les stratégies collectives des associations en tant qu'organisations. On tient compte à la fois des dimensions économiques sociales et environnementales pour expliquer les liens entre producteurs, associations de producteurs, activité pétrolière et action de l'Etat.

L'étude se fonde sur 66 entretiens semi-directifs, l'observation d'une dizaine de réunions publiques entre producteurs et responsables publics et l'analyse du cadre législatif des politiques publiques en Amazonie.

Mots Clefs

Associations de producteur, Activité pétrolière, Agriculture, Equateur, Politiques publiques.